

2^e Année - N^o 4

Octobre-Déc^{bre} 1915

BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ

都 城 好 古 社



ASSOCIATION
DES AMIS
DU VIEUX HUÉ
FONDS A. SALLET

PREMIÈRE PARTIE

COMMUNICATIONS FAITES PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

LA FÊTE DU RUOC-SAC

DE LA DÉESSE THIÊN-Y-A-NA

AU TEMPLE HUÊ-NAM-DIÊN

Par H. DÉLÉTIE,

Chef du Service de l'Enseignement en Annam.

Le bruit des chants et de l'orchestre annamite qui s'était affaibli un instant nous frappe tout à coup avec plus d'intensité au détour de la route en corniche et la fête apparaît dans sa magnificence nocturne. Sur l'autre rive du fleuve une flottille de sampans, qu'illuminent des lanternes de papiers peints et de vitres blanches, semble suspendue entre deux rives également irréelles, tant les ombres des bambous et des bananiers, agrandies par la nuit, se reflètent fidèlement dans les eaux endormies sous la vapeur bleue de la lune. Plus haut et plus bas, rayant les berges sombres qui tranchent sur le ciel transparent, des rangées de lumières, immobiles, encadrent les embarcations transformées en palais flottants. Par un escalier de terre battue aux marches inégales nous descendons à tâtons la berge broussailleuse au pied de laquelle nous attendent deux paniers. La scène se précise peu à peu, à mesure que nos rameurs silencieux nous rapprochent du bord opposé : des plus gros sampans inondés de lumière, sous des dais de verdure et de guirlandes, des formes rouges et vertes se détachent en dansant, au rythme des flûtes, des timbres et des tambourins ; des ombres curieuses passent devant ce foyer de lueurs multicolores que la nuit fait paraître fantastiques ; une vapeur d'encens se mêle au clair de lune et nous arrive par bouffées. Nous abordons sans bruit au pied du Đình de Hài-Cát : c'est la fête annuelle du *Rước-sắc* (1) de la Déesse Thiên-Y-A-Ra, patronne du village.

(1) *Rước-sắc*, cérémonie qui consiste à accompagner en procession le brevet délivré à un Génie par l'Empereur.

Ses « associées », des femmes pour la plupart, « servantes de la Déesse », sont venues de Hué, remontant à la rame le « Fleuve des Parfums » dans des sampans accouplés aménagés en sanctuaires bouddhiques : une salle carrée dont les parois et le plafond en *cái-phên* disparaissent sous les panneaux, les guirlandes et les lanternes, occupe le milieu, l'entrée béante tournée vers le Đình. Au fond, sur des autels inondés de la lumière crue des lampes européennes égarées parmi les candélabres rustiques, des brûle-parfums de cuivre, des fruits de porcelaine, des fleurs de pêcher et des lingots d'argent en papier laissent entrevoir le tableau naïf où la Déesse bienfaisante sourit entre ses deux dames d'honneur. Devant, sur des nattes neuves bordées de rouge, dans le cercle étroit de l'orchestre, des « associées » et de leurs servantes accroupies, une femme en robe, turban et ceinture de soie amarante danse, au nom des princes et princesses célestes issus directement de la Déesse. Sur le bord de l'autel, un miroir renvoie à l'officiante possédée l'image de ses joues pâles, de ses yeux vagues, de sa gorge oppressée d'où s'égrènent des perles d'or. Les bras étendus, les mains recourbées à angle droit sur les poignets alourdis de bracelets, elle danse, balançant la tête de droite et de gauche, comme sur une tige trop frêle un pavot trop lourd ; le buste oscillant autour des hanches, les cheveux échappés du turban, elle danse de plus en plus vite, tandis que les chants deviennent plus aigus, que la flûte accentue sa phrase monotone et que le gong de bois marque d'un temps plus fort le commencement de chaque mesure et la fin de chaque oscillation. Puis, dans un nuage léger d'encens, elle tourne sur elle-même, et tombe sur le dos, les bras étendus en croix : la Déesse vient de quitter le corps de sa « servante » et ses compagnes s'empressent autour d'elle pour la ranimer.

Mais la voici à genoux à l'avant du sampan, le front touchant presque les planches, le corps raidi, et tendu comme un arc, les reins cambrés, saluant l'autel du Đình où l'on vient d'amener en grande pompe, sous un parasol, le brevet de la Déesse emprunté à sa pagode officielle . . . A l'autel du sampan, lentement elle est revenue et, droite, immobile, figée dans le silence que plus rien ne trouble, elle attend devant le miroir, un voile sur les yeux. Et voici qu'avec la Déesse qui reprend possession de sa servante, reprennent les pas et les oscillations, tandis que les « associées », sans nuire aux mouvements de la danseuse, lui enlèvent son voile, sa ceinture, et sa première robe et la revêtent de soie verte : c'est la danse des Génies célestes de rang inférieur. Elle saisit alors la pagaie minuscule que lui présente une compagne et la danse change de caractère : la jambe gauche ployée, la droite tendue en arrière, le corps alternativement penché et redressé au rythme de



Planche XLIX. – Đình de Hải -Cát.

l'orchestre et des invocations, elle imite les mouvements des sampanières lorsque, appuyant d'un coup sec sur leurs longues rames, elles font glisser en chantant leurs embarcations sur la rivière de Hué. Plus rapide et plus criard, le chant reprend au son de la guitare, du timbre en cuivre, des deux flûtes et de la conque de bois : « La Déesse Thiên-Y-A-Na est descendue du ciel parmi nous pour soulager nos misères ; par ses faveurs et par sa grâce, cent familles connaissent le bonheur. , . . ». Mais la Déesse permet qu'à sa danseuse fidèle se joignent une, puis deux, puis trois autres « associées » ; le miroir scintille de l'éclat des lanternes et des lampes, des perles d'or et des bracelets, renvoie l'image plus vague des robes qui flottent, des cheveux qui se dénouent, des yeux qui se troublent ; les notes, les pas, les saccades se précipitent et les trois servantes raidies tombent à la renverse, les bras étendus, pour se ranimer et reprendre leur danse un instant plus tard, après les prosternations rituelles et les prières muettes que la Déesse seule entend.

C'est alors la danse des épées, celle des haches, celle des éventails scintillant d'or et d'argent, et la danse des jossticks et des bougies allumées qui, dans des gestes d'une grâce unique, frôlent le visage, effleurent les seins, décrivent dans la buée odorante, tout autour du corps sans cesse agité, des arabesques de feu. Depuis le soir, elles dansent ainsi à tour de rôle, seules ou par groupes, les « associées » de la Déesse Thiên-Y-A-Na, grandes dames de la ville, marchandes et courtisanes confondues.

La foule des fidèles et des curieux, dont les embarcations vont se perdre en cercles sombres jusqu'à la rive, se presse autour des sampans sacrés où les danses durent depuis le soir. La majesté du décor et la grandeur du silence, qui, des collines ondulées, descend sur le fleuve dont le cours paraît suspendu, n'empêchent ni les rires, ni les lazzi, ni les entretiens joyeux. Le thé fumant circule dans les bols et les tasses de porcelaine bleue ; les volutes des cigarettes montent dans la vapeur plus lourde et se fondent dans la lumière de la nuit. A l'avant des sampans, les festins commencent et les rires, qui ne sont point exclus de ces fêtes religieuses, remplacent les notes des flûtes qui se sont tues. Des enfants en habits de fête et couverts de bijoux fixent les lumières, prunelles agrandies, ou, réveillés, se lancent des fleurs arrachées aux guirlandes fanées. Des jeunes femmes moqueuses, cigarettes aux lèvres, interpellent leurs amis ou, plus graves, considèrent les danseuses qui se reposent maintenant autour d'un plateau chargé de tasses et de friandises. Comme celles-là déjà vieilles, elles viendront un jour, plus tard, beaucoup plus tard, implorer la Déesse dispensatrice de ce présent céleste : la jeunesse et la beauté. Deux lettrés, aux ongles d'autrefois,

font dans un coin allusion à la légende de Thiên-Y-A-Na : Thiệu-Trị venant en sampan avec toutes ses femmes surveiller les travaux de son tombeau ; la concubine distraite laissant tomber dans l'eau, au tournant du fleuve, là où « l'eau est noire à force d'être profonde », le crachoir d'or ; le désespoir des femmes et l'incrédulité du monarque à qui l'on conseille d'invoquer la Déesse protectrice du village voisin ; l'invocation railleuse de Thiệu-Trị du haut de son sampan et le crachoir d'or remontant à la surface et ramené à bord ; l'Empereur promettant solennellement d'agrandir la pagode de la Déesse et mourant avant de réaliser son vœu. Puis Đồng-Khánh, encore Prince, anxieux de savoir quand il monterait sur le trône et combien de temps il y resterait ; la prophétie de la Déesse lui annonçant la date de son avènement et lui prédisant qu'il mourrait trois ans après ; la reconnaissance émue de l'Empereur qui fait rebâtir cette pagode que les Européens incrédules (comme ces deux hommes qui, ce soir, se sont dérangés pour voir danser des femmes) appellent, on ne sait pourquoi, la « pagode de la Sorcière ». L'on ajoute à la légende officielle les mille grâces individuelles accordées par la Déesse à ses nombreux fidèles, particulièrement aux femmes sans enfants ou qui ont passé l'âge d'être aimées. L'alerte d'un sampan surchargé qui fait eau et menace de couler sous le poids des curieux entassés d'un même côté fait redoubler les rires : peut-on se noyer le soir du *Rưóc-sắc* de la Déesse Thiên-Y-A-Na au Đình de Hải-Cát auquel Đồng-Khánh décerna le titre de « Temple des Grâces d'Annam », là où le crachoir d'or est remonté à la surface ?

Cependant, les groupes s'éclaircissent ; les nattes disparaissent sous les corps étendus tandis que les bougies se refusent encore à mourir. Deux « associées » de vertu facile qui regagnent leurs bords pour le reste de la nuit nous souhaitent amicalement le bonsoir et nous font dire peu après par des servantes que leurs sampans pourraient nous abriter jusqu'au matin. Mais à quoi bon gâter par un caprice qui ne saurait être que banal une nuit dont tout le charme fut la lumière, la couleur et le mystère ? Silencieux nous revenons lentement et à regret par la route que borde, comme une dentelle légère, l'ombre des aiguilles des pins royaux. Nous n'échangeons point d'impressions : l'infidélité des mots ternirait la clarté de cette vision magique. Le Nam-Giao lui-même, endormi au clair de lune dans un silence impressionnant, ne peut nous tirer de notre rêverie.

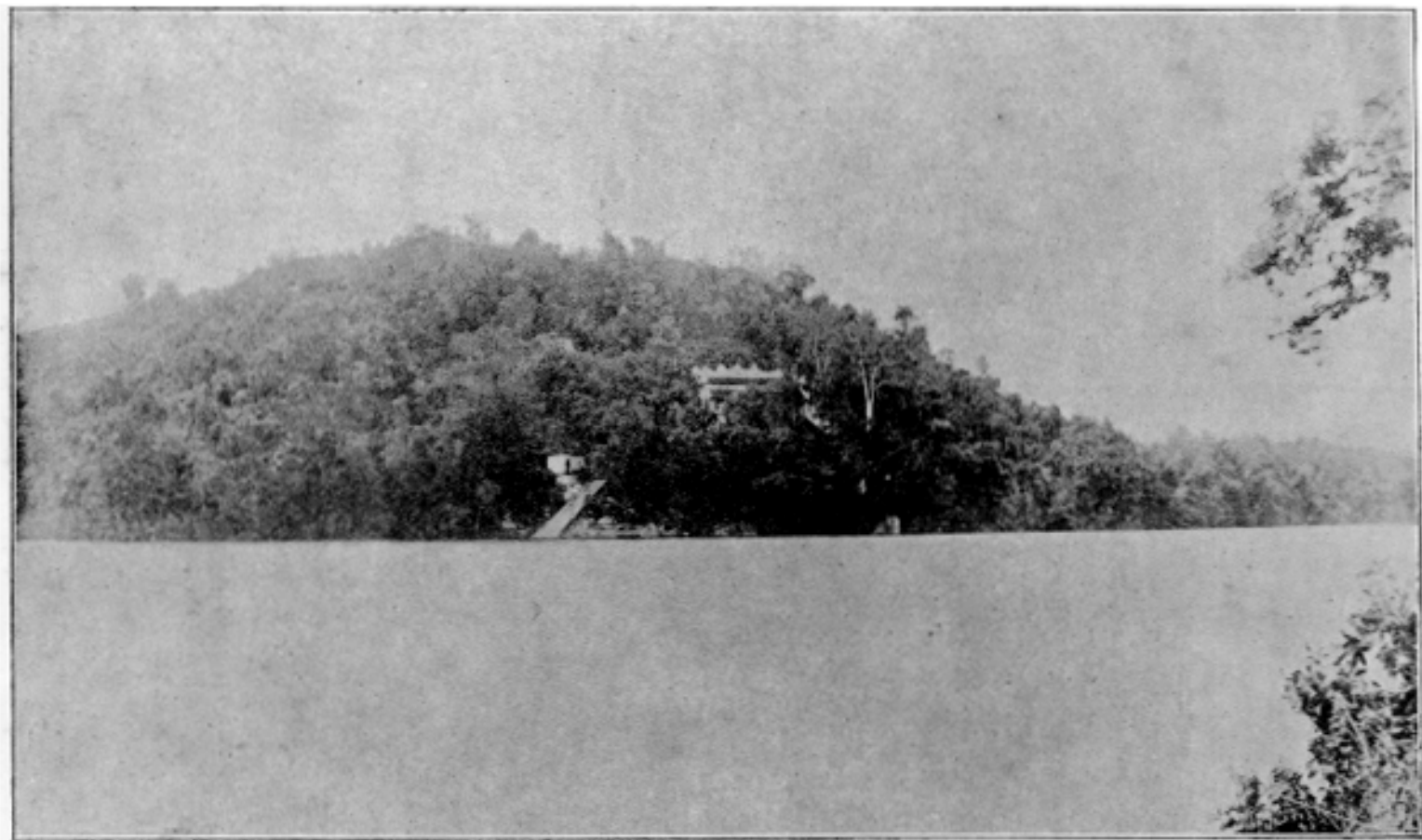


Planche L. — La Pagode de la Sorcière, vue générale.

LE HUE-NAM-DIEN (1)

Par NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ,

Sous-Directeur de l'Ecole des Hài-Bồ.

Extrait historique sur le Huệ-Nam-Điện (2) : — A la page 41 du tome II du Đại-Nam-nhĩt-thống-chí 大南一統誌 (Géographie historique de l'Empire d'Annam) concernant le Thừa-Thiên 承天, il est écrit ceci:

« Le Temple du Génie de la colline « la Coupe en Jade » (Ngọc-Trần-Sơn-Thần-Từ 玉盞山神祠), est situé au village de Hải-Cát 海葛社, dans le territoire du huyện de Hương-Trà 香茶縣, sur le flanc de la colline Ngọc-Trần 玉盞 (Coupe en Jade).

« Il était appelé autrefois Temple de Hàm-Long 含龍祠 (Dragon qui tient quelque chose dans sa gueule), et était réputé comme extrêmement puissant. Il était dédié au culte de « Thiên-Y-A-Na-Dien-Phi-Chùa-Ngọc » 天依阿那演妃主玉, ce qui peut se traduire ainsi : « A-na, appui du Ciel, Reine propagatrice, Déesse-Jade », et au culte du Génie Thủy-Long 水龍 « Dragon des Eaux ».

« En raison de la célébrité et de la puissance de la Déesse, Minh-Mạng 明命, en la 3^e année de son règne (1832), fit agrandir l'édifice devant lequel se trouve un abîme profond, que l'on dit insondable, et qui, suivant la légende, serait la fosse ou la demeure des Esprits dirigeant les eaux. On y voit parfois une tortue colossale, de la dimension d'une natte à coucher, qui, quand elle flotte sur l'eau noire de l'endroit, donne naissance à un remous formidable que les croyants appellent l'œuvre des envoyés de Hà-Bá 河伯 ou « Comte des Eaux ». Le nom de Ngọc-Trần-Từ « Temple de la Coupe en Jade », fut changé en la 1^{re} année de Đồng-Khánh 同慶 (1886), par ordre de cet Empereur, en celui de Huệ-Nam-Điện ou « Temple de la Bienfaitrice de l'Annam ».

(1) Communication lue à la réunion du 29 septembre 1915.

(2) Vulgairement appelé Điện-Hòn-Chén « Temple du Mont de la Coupe », et connu par les Européens sous le nom de « Pagode de la Sorcière ».

« Đông-Khánh, quand il n'était que Prince royal, aimait à aller se distraire sur cette colline ; il s'arrêtait quelquefois à la pagode pour adresser à la Déesse des prières qui furent toutes exaucées. A son avènement, Sa Majesté écrivit ceci : « Le lieu de culte de la Coupe en Jade est un site réellement beau, un paysage perpétuellement agréable. Le site où logeait la Déesse sur sa colline toute puissante évoque, à première vue, la forme d'un lion buvant dans une rivière. C'est bien là la demeure des Génies et des Immortels. Ils sont tout puissants et utiles à l'homme, ils protègent le royaume, ils donnent du réconfort au peuple, ils leur octroient tous les bonheurs. Je décide donc le changement du nom de cet édifice en celui de Huệ-Nam-Điện « Temple de la Bienfaitrice de l'Annam », pour leur témoigner faiblement la dette de reconnaissance de l'Etat. Je charge, en outre, le Ministère des Travaux Publics de faire confectionner avec respect un tableau où seront gravés les trois mots « Huệ-Nam-Điện », avec la mention « par ordre royal » et la date ».

« Durant le 6^e et le 7^e mois de cette année (1886), il y eut, dans la province de Thừa-Thiên, une grande sécheresse. Đông-Khánh ordonna alors aux autorités provinciales de faire lire des prières respectueuses dans tous les autres temples, dans le but d'obtenir de la pluie ; mais nulle part les prières ne furent exaucées. Quand on vint faire des prières au Temple de Huệ-Nam-Điện le matin, on obtint, le soir, de la pluie. A la suite de ce fait, le Génie fut reconnu comme réellement célèbre, puissant et protecteur.

« On entretient au Temple, à l'étage supérieur, le culte de trois divinités, dont la principale est la Déesse ; au rez-de-chaussée, celui de six autres divinités, toutes pourvues de brevets royaux qui vantent leur célébrité.

« Dans la pièce du milieu, à l'étage, sont déposés :

« 1^o — Le brevet portant les éloges et les titres suivants : Hoàng-huệ 弘惠, Phổ-tê 普濟, Linh-ứng 靈應, Diệu-thông 妙通, Mặc-tướng 默相, Trang-huy 莊徽, Ngọc-trần 玉璫, Thiên-y 天依, A-Na 阿那, Diên-ngọc-phi 演玉妃, Thượng-đẳng-thần 上等神, ce qui signifie : « Grande Bienfaitrice, secourable à tous, répondant à tous, intelligente et miraculeuse, assistante silencieuse, grave et bonne, de la Coupe en Jade, appui du Ciel, A-Na, Reine célèbre et propagatrice, Génie de la classe supérieure. »

« 2^o — Un brevet portant ceci : Trứ-linh 著靈, Chương-ứng 彰應, Mục-uyên 穆淵, Hoàng-bác 弘博, Uông-nhuận 汪潤, Thủy-long 水龍, Thánh-phi 聖妃, Trung-đẳng-thần 中等神 : « Manifestement miraculeuse, répondant élégamment, profondément affable, amplement grande, calme et onctueuse, Dragon des Eaux, sainte Reine, Génie de la classe moyenne. »

« 3° — Un autre brevet portant : Diệu-phu 妙孚, Quảng-độ 廣度, Linh-chương 靈彰, Ý-nhã 懿雅, Anh-bình 英平, Sơn-trung 山中, Tiên-phi 仙妃, Trung-đăng-thần : « Miracle étendu, grande libératrice, répondant manifestement, très bonne et convenable, excellente, juste, Reine immortelle de la Forêt, Génie de la classe moyenne,

« La pièce de gauche sert pour le culte de Quan-Thánh-Đề-Quân 關聖帝君, Génie à face rouge que l'on voit communément dans les pagodes de Quan-Thánh.

« La pièce de droite est affectée au culte de Lục-Tướng-Quân 六將軍, ou les six Maréchaux qui sont :

« 1° Le Tiên-cung-thông-minh-thượng-tướng-quân-tôn-thần, 仙宮聰明上將軍尊神, « Palais des immortels, intelligent, lumineux, très grand Maréchal, Génie respecté ».

« 2° Le Tiên-cung-linh-minh-đại-tướng-quân-tôn-thần, 仙宮靈明大將軍尊神, « Palais des immortels, répondant, lumineux, Grand Maréchal, Génie respecté ».

« 3° Le Thủy-tinh-lực-dũng-tướng-quân-tôn-thần, 水晶力勇將軍尊神, « Clarté des Eaux, fort, brave, Maréchal, Génie respecté ».

« 4° Le Thủy-tinh-oai-dũng-tướng-quân-tôn-thần, 水晶威勇將軍尊神, « Clarté des Eaux, majestueux, brave, Maréchal, Génie respecté ».

« 5° Le Sơn-tinh-quả-dũng-tướng-quân-tôn-thần, 山精果勇將軍尊神, « Pureté des montagnes, réellement brave, Maréchal, Génie respecté ».

« 6° Le Sơn-tinh-võ-dũng-tướng-quân-tôn-thần, 山精武勇將軍尊神, « Pureté des montagnes, vaillant, brave, Maréchal, Génie respecté. » Tous les Brevets sont munis, en outre, des mots « Dực-bảo-Trung-hưng » 翊保中興 qui veulent dire « Tuteur et Protecteur, Réorganisateur et Restaurateur de l'Empire ».

Note personnelle. — En ce qui concerne les Génies dont on entretenait le culte à l'étage supérieur, seul le Quan-Thánh-Đề-Quân a été déplacé lors de la restauration du temple par Đồng-Khánh en 1886 1887, et mis dans une pagode construite à part et sur le côté droit du temple. Les six Maréchaux cités ci-dessus ont été replacés à la droite des trois Déeses appelées par ceux qui fréquentent le temple « les Saintes Mères ». A leur gauche, se trouvent actuellement deux autres Déeses : appelées Nhị-Vị-Đức-Bà 二位德妃 « les deux Augustes Dames ». Il y a donc erreur ou omission de la part des écrivains du *Đại-Nam-nhứt-thông-chí* qui n'ont point parlé de la restauration ou de la grande transformation de la pagode en temple, dirigé par Đồng-Khánh lui-même, en même temps qu'il construisit son tombeau à

Thiên-Thành 天成, presque en face. Đông-Khánh était le servent le plus-fidèle de la Déesse Thánh-Mẫu-Chúa-Ngọc 聖母主玉 ou « Sainte-Mère, Reine-Jade ». Il a composé et signé de sa main tous les poèmes, les sentences, les parallèles exposés en ce lieu en l'honneur de la Déesse.

Ce fut cet Empereur qui rendit public le culte de la Déesse et qui ordonna que deux fois par an, au printemps et en automne, une cérémonie de culte, présidée par un Délégué de la Cour, soit faite en l'honneur de la Divinité.

Cette cérémonie officielle se fait depuis quelques années une seule fois par an, au 2^e mois, tandis que celle du 7^e mois est accomplie en grande pompe, par le village local de Hải-Cát, qui est le possesseur du Génie et de l'ancienne pagode.

Dans tous les villages annamites, on célèbre deux fois par an un service cultuel en l'honneur des Génies tutélaires du village. Cette cérémonie est appelée Kỳ-Yên 祈安 ou « Prière pour la paix ». Elle se fait toujours au Đình. La veille, on va chercher en procession dans tous les lieux de culte appartenant au village les Génies représentés soit par les Brevets royaux, contenus dans les coffrets laqués de rouge et d'or, ou par des tablettes de même couleur, ou simplement par des brûle-parfums contenant des baguettes parfumées. Cette opération est appelée « Nghinh-Thần » 迎神 ou la « Réception du Génie ». On les réunit sur des autels ardents préparés au Đình, pendant toute une nuit, et on leur rend deux fois les honneurs.

La première cérémonie, appelée Túc-Yết 肅謁 ou « Présentation respectueuse », consiste à informer les Génies de celle qui va suivre et, avec leur permission, on abat séance tenante les trois victimes (buffle ou boeuf, chèvre et porc) du sacrifice rituel.

La deuxième, qui est appelée Chánh-Tề 正祭, « Vrai Sacrifice ou Sacrifice solennel », consiste à présenter aux Génies les victimes préparées, du xôi (riz gluant cuit) et de l'alcool. Cette cérémonie se fait toujours le lendemain entre la deuxième et la sixième heure, et elle est, peu après, suivie du Tòng-Thần 送神, c'est-à-dire des « Adieux aux Génies » que l'on accompagne jusqu'à leur demeure.

La fête qui s'est passée à la Pagode de la Sorcière dans la nuit du samedi 28 août dernier n'était que le Nghinh-Thần « Réception du Génie », auquel procéda le village de Hải-Cát, aux habitants duquel vint se mêler une grande foule de servantes ou d'adorateurs de la Déesse qui, par groupes divers, se sont cotisés pour préparer des *băng* 棚 ou « tentes flottantes », afin de former une brillante escorte pour accompagner la Déesse jusqu'à son village. Sur un de ces *băng* on installe un autel ardent destiné à recevoir, pendant le trajet de la pagode au

Đình, le palanquin brodé portant le coffret contenant le brevet de la Déesse. Un autre *băng* reçoit le dais sous lequel se trouve le coffret qui renferme les deux brevets des Déeses adjointes. D'autres *băng* transportent des objets de culte, des ornements religieux, etc... Le palanquin brodé réservé à la personne de la Déesse est porté spécialement et avec un soin jaloux par des femmes habillées de vêtements de couleur et elles sont entourées par d'autres femmes, habillées de même, qui portent des brûle-parfums, des services à bétel, à thé, des coffrets, des crachoirs, des chasse-mouches, des éventails, des coussins, des drapeaux, des parasols brodés, etc., tandis que des jeunes gens, bien vêtus, portent des sabres en bois dorés ou d'autres objets de culte.

Arrivées au Đình de Hải-Cát, une fois que la cérémonie de Túc-Yêt est terminée, les servantes associées font faire des danses entrecoupées de chants à la louange et en l'honneur de la Déesse durant toute la nuit, jusqu'à son retour au temple qui a lieu avec le même apparat que celui que comporte un cortège royal.



LE KHANH DE LA-CHU (1)

Par R. ORBAND,

Administrateur des Services Civils.

Nous nous entretenions récemment, Son Excellence le Ministre de l'Instruction Publique, quelques autres personnalités indigènes et moi, des découvertes effectuées par les Amis du Vieux Hue, au village de Giam-Biểu, grâce à une communication faite, en séance, par l'un des nôtres qu'intéresse tout ce qui touche à l'art, en particulier à l'art ancien, M. E. Gras. Nous nous réjouissions ensemble de ce que la jolie statue chame qui orne aujourd'hui l'entrée du Tàñ-Thơ-Viện, ne soit pas demeurée au fond de l'eau, d'où le hasard, qui, souvent, fait bien les choses, nous l'a fait repêcher. N'apprécie-t-on pas mieux ce que l'on a risqué de perdre ?

« Au fait, me dit tout à coup Son Excellence, le hasard veut encore aujourd'hui que j'aie aussi un caillou à vous signaler, à vous donner, pour le Musée Et ce n'est pas non plus un caillou ordinaire ; il a la forme d'un *khánh* et porte une inscription qu'y fit graver le Chúa, il y a environ deux cents ans ».

Dès lors, le *khánh* m'intéressait et je demandais à Son Excellence de me communiquer sur cette pierre tous les renseignements qu'il pourrait se procurer. Le Ministre me fit aussitôt parvenir une notice qu'avec l'aide toujours si bienveillante de M. le Père Cadière et le concours de M. Lê-Bá-Nghi, Secrétaire des Résidences, je pus exactement traduire.

Ce *khánh*, que remirent au Gouvernement les notables du village de La-Chữ 羅渚 (huyện de Hương-Trà 香茶縣, province de Thừa-Thiên 承天), porte, gravés dans le haut, deux images de dragon à cinq griffes, les caractères 國主御書 *Quốc Chủ ngự thư* « Ecrit par le Roi (Seigneur) » et un sceau dont les caractères : *Quốc Chủ ngự bút chi bửu*, signifient « Sceau des inscriptions royales (ou impériales) du Seigneur du Royaume »

(1) Communication lue à la réunion du 27 novembre 1915.

Puis vient l'inscription : « Le 17^e jour de la 3^e lune de l'an *mậu tuất* (17 avril 1718, sous Minh-Vương (1), le mandarin Trịnh-Phước-Trí, marquis de Vĩnh-Khánh, occupant la fonction de Cai-Bộ (Directeur du Bureau des Finances), réparant la pagode Trùng-Giang (2), trouva, dans le fleuve qui passe devant, une pierre qui lui sembla extraordinaire par la beauté de sa couleur, comparable à celle du jade rouge foncé, et aussi en raison du son métallique qu'elle rendait (3). Il la présenta aussitôt au Seigneur (à Minh-Vương) qui la trouva superbe, déclara qu'elle annonçait un heureux présage, et la fit tailler en « *khánh* à forme de nuage » (vân khánh 雲磬). Il composa ensuite une poésie qu'il fit graver sur ce *khánh*, afin que fut conservé à jamais, pour l'Etat, cet objet qui, par l'intérêt qu'il présente, vaut ce que valaient, pour le royaume des Sở (4), les serviteurs honnêtes. »

Cette poésie est la suivante :

« Les pierres merveilleuses proviennent d'ordinaire de grandes et belles sources ; les jades, au contraire, viennent de hautes montagnes. D'où provient cette pierre-ci ? Quoi qu'il en soit, elle se trouvait, lors de sa découverte, dans le lit de la rivière nus eaux limpides. Le fait est rare de trouver une pierre de cette sorte, offrant cinq couleurs chatoyantes (5) et résonnant comme le métal. Taillée en forme de *vân-khánh* (gong en forme de nuage), elle compte maintenant parmi les huit instruments d'harmonie (*bát-âm*), et je décide d'en faire cadeau à une vieille pagode, pour qu'elle répande le bonheur aux générations futures (6).

« Gravé le 3^e jour de la 10^e lune de l'an 5 de *Bảo-Thái*, année *giáp-thìn* » (soit le 18 novembre 1724)»

(1) Minh-Vương 明王, fils de Ngãi-Vương 義王, naquit le 11 juin 1675, fut roi de 1691 au 1^{er} juin 1725, date de sa mort ; reçut le titre posthume de Hiên-Tôn-Hiền-Minh-Hoàng-Đề 顯尊孝明皇帝.

(2) C'est la pagode du village de Trùng-Giang 長江, autrefois Trùng-Giang 澄江, canton de Đa-Hoà-Thượng 多禾, huyện de Diên-Phước 延福, phủ de Điện-Bàn 奠盤, province de Quảng-Nam 廣南.

(3) Voir la note de M. Rigaux, ci-dessous.

(4) Dynastie des Sir 楚, en chinois Tcheou, 770 à 481 avant J.-C.. C'est sous les Sở que vécut Confucius (vers 551 à 475).

(5) Je n'ai point observé cinq couleurs à cette pierre, mais les deux morceaux du *khánh* qui subsistent ont des teintes différentes. Peut-être le morceau qui manque était-il de trois autres couleurs ? Voir la note de M. Rigaux.

(6) Les *khánh* en pierre sont en usage chez le Roi et dans les temples bouddhiques et taoïques. Les décorations annamites kim-*khánh* (or) et ngọc-*khánh* (jade) tirent leur nom et leur forme de cet instrument sonore, par allusion au bruit que répandent dans le monde les talents et la bonne renommée.

(Voir *cái khánh* dans *Chrestomathie annamite*, par Edmond Nordemann).

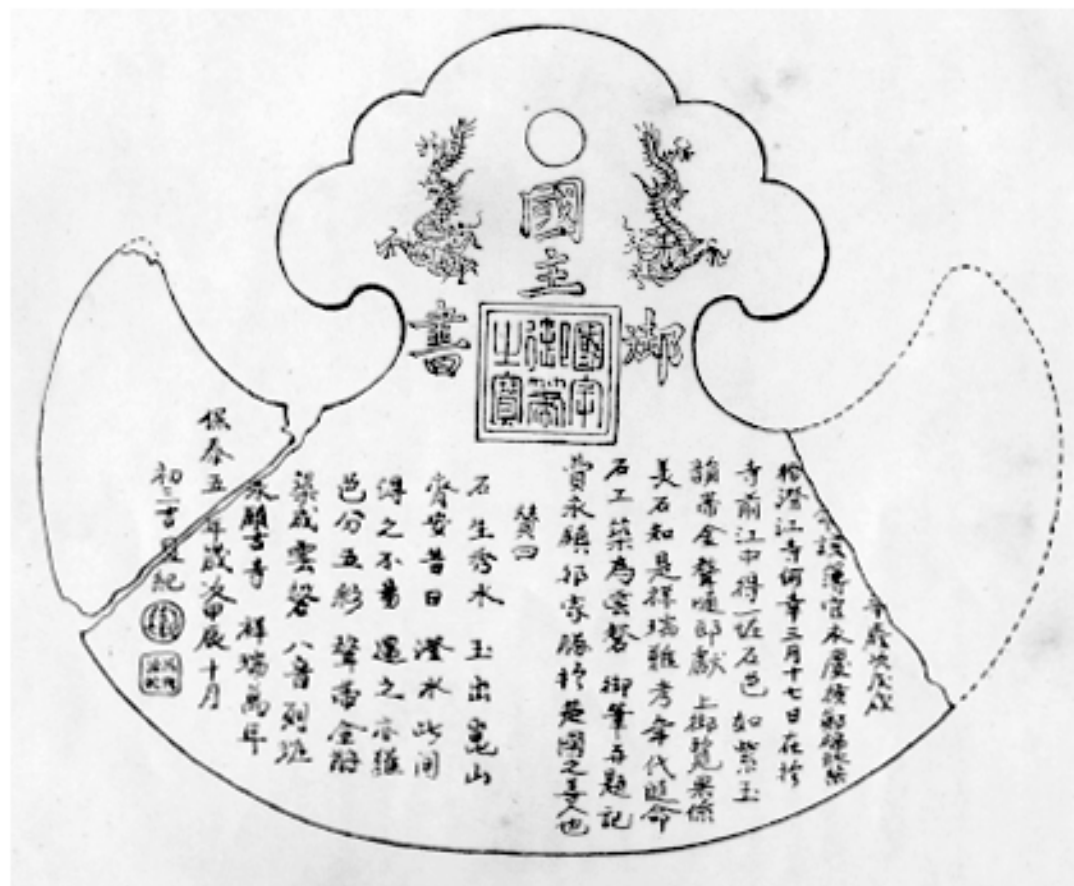


Planche LI. – Le Khanh de La -Chữ.(Dessin de M. Tôn -Thất Sa).

Cette inscription est complétée par deux petits sceaux, l'un rond, l'autre carré, qu'a exactement reproduits notre collaborateur M. Tôn-Thất Sa, au bas de l'une des planches qu'il a bien voulu établir pour éclaircir cette étude.

« Ce khánh, brisé, jeté ou caché — dit la note du Ministre — lors de quelque révolution, Tây-Son ou invasion tonkinoise, ou à une autre époque, puis enterré, fut retrouvé, racontent les gens de La-Chữ, qui tiennent le renseignement de la bouche des vieillards, en la 2^e année de Gia-Long (1803), le 5^e mois, alors que des ouvriers creusaient un canal devant la cour de la maison communale. Ils ajoutent que le khánh se trouvait à trois mètres de profondeur et, enfin, qu'il fut placé, par le village, dans une pagode. »

Cette tradition, racontée par les habitants de La-Chữ, mais qu'aucun document ne prouve, ne doit être admise que sous bénéfice d'inventaire. Elle pourrait n'être simplement qu'une déformation de la vraie histoire de la pierre qui, n'étant pas encore khánh, fut bien trouvée sous terre, non sous Gia-Long en 1803, mais bien sous Minh-Vương, en 1718.

En déchiffrant l'inscription que rédigea le Chúa, on a vu qu'il avait décidé de faire cadeau du khánh à une vieille pagode. Il n'est malheureusement pas dit à quelle pagode. Peut-être s'agit-il de ce temple célèbre de La-Chữ qui fut préservé de la destruction, lors de l'invasion Tây-Son, parce que, assure-t-on, la Bà-Thiên-Phó 妃少傅 (1), intrépide guerrière, femme du mandarin Tây-Son, Trần-Quang-Điệu 陳光耀, était originaire de ce village. Dans ce cas, il est possible que, pris de peur, les habitants de La-Chữ aient tenu à se débarrasser du khánh avant l'arrivée des ennemis du descendant de Minh-Vương, et qu'ils l'aient enterré profondément, à l'endroit où il fut retrouvé peu de temps après le triomphe de Nguyễn-Anh, devenu Empereur Gia-Long.

Notre collègue M. Rigaux, Ingénieur chimiste, a bien voulu me communiquer la note suivante au sujet de la composition chimique de la pierre, et de quelques particularités extérieures que signale l'inscription :

« La pierre trouvée à La-Chữ, taillée en forme de khánh, peut, par sa composition, se classer dans le groupe des carbonates anhydres, sous le nom de calcite (ca co 3) qui se trouve associée à des minéraux très divers dont les principaux sont : dolomite, quartz, barytine,

(1) Cette femme dont le courage est légendaire est connue dans l'histoire sous le nom de Búi-Thị-Xuân 裴氏春.

colophanite, etc... Elle se trouve en gisements dans les roches éruptives de la même famille que les granits, les gneiss, les cipolins, etc... abondamment dans les gîtes calaminaires de Lang-Hit, Thanh-Moi, Quan-Son (au Tonkin). On la trouve aussi très intimement associée à la magnésie, la silice, au phosphore et quelquefois mélangée à des matières hydrocarburées.

« La structure est généralement schistoïde présentant souvent des feuilles semblables à celles du phyllade téguilaire (comme l'ardoise par exemple).

« La calcite est cohérente. Ses couleurs distinctives sont le bleuâtre, le grisâtre, le rougeâtre, le verdâtre et le blanchâtre, souvent unies et quelquefois veinées et tachetées de blanc.

« Il se peut donc parfaitement que le khánh, brisé sur deux côtés, ait présenté les cinq couleurs dont il est question dans la poésie de Minh-Vuong. Je pense que la teinte comparable au « jade rouge » devait se trouver sur la partie disparue dans laquelle le carbonate de fer était en teneur assez élevée.

« Ce khánh présente apparemment deux couleurs : gris bleu et jaunâtre, mais trois en réalité : à ces deux teintes il faut ajouter le blanchâtre, qui n'est plus nettement visible et dont la disparition fictive est due à son séjour prolongé dans l'eau ou aux phénomènes atmosphériques. Ces phénomènes, sans modifier la composition du minéral en ont dilué les teintes, du moins extérieurement et sous une mince épaisseur. Quant à sa résonnance, elle est le corollaire de la composition de ce minéral ».





Planche LII. – Le Khánh de La -Chữ : ornements et cachets.
(Dessin de M. Tôn -Thất Sa).

LE SACRIFICE AU DRAPEAU ĐẠO ⁽¹⁾

Par ĐẶNG-NGỌC-ÔÁNII,

*Thị-Lang du Ministère de l'Intérieur,
Secrétaire Général du Conseil de Régence.*

Le royaume d'Annam fut pendant très longtemps sous la domination de l'empire de Chine dont il était en quelque sorte le vassal.

La littérature chinoise fut importée vers l'an 192 av. J.-C. par Sĩ-Nhiệp 士變 ou Sĩ-Vương 士王 (Prince Sĩ) (2). Elle nous a enseigné les rites chinois et nous avons primitivement adopté les mœurs du pays du Milieu. Ces mœurs se modifièrent peu à peu. Ainsi, certaines fêtes, célébrées par les fidèles en l'honneur des Génies tutélaires notamment, subirent des modifications au hasard des circonstances.

Les annales de la dynastie des Minh 明 enregistrent les renseignements relatifs aux sacrifices au drapeau Đạo 纛 (3).

En la première année de Hồng-Võ 洪武 (1368), un mandarin des rites dit à l'Empereur de Chine : « Il faudrait assurer les sacrifices au drapeau Đạo, avant de conduire les armées en guerre ». Cette proposition ayant été accueillie, l'ordre fut donné de construire un temple, dans toutes les provinces, derrière le Palais du Đô-Độc 都督府 (Général commandant la place de la Citadelle). Dans ce temple furent installées des tablettes de culte en l'honneur de :

1° Quân nha chi thần 軍牙之神 « Génie protecteur des affaires militaires ».

2° Lục đạo chi thần 六纛之神 « Génies des six drapeaux Đạo ».

Tous les ans les sacrifices au drapeau furent célébrés à la capitale, au delà de la porte de Thừa-Thiên 承天 (4), les mêmes jours que les fêtes de Hưởng 饗 (5) au Thái-Miền 太廟 (6).

(1) Communication lue à la réunion du 29 septembre 1915.

(2) Renseignements tirés du *Khâm-định-Việt-sử-tiền-biên* 欽定越史前編, 2^e livre.

(3) Đạo 纛. C'est le drapeau emblème du Généralissime. Le Généralissime peut être le Souverain lui-même.

(4) Thừa-Thiên 承天. Nom de la province où est la résidence royale.

(5) Voir Bulletin n° 4 des Amis du Vieux-Huế, octobre-décembre 1914 - p. 296. *Cérémonies rituelles : Lễ-ngũ-hưởng*, par M. Sogny.

(6) Thái-Miền. Grand temple destiné au culte des ancêtres de l'Empereur.

Plus tard, en la 9^e année du dit règne de Hồng-Võ (1376), un temple (1), spécialement réservé au culte du Génie du drapeau **Đạo**, fut construit à gauche de l'esplanade Sơn-Xuyên-Đàn 山川壇, consacrée aux montagnes et aux fleuves. Vers le Trọng-Thu 仲秋 (mi-automne), le Kỳ-Thủ-Vệ 旗手衛, « Régiment des soldats porteurs de drapeaux », reçut l'ordre de célébrer cette fête.

A cet effet, une esplanade fut élevée, face au Sud, pour le culte des 7 Génies (2).

1^o Kỳ-Đầu-Đại-Tướng ;

2^o Lục-Đạo-Đại-Tướng ;

3^o Ngũ-Phương-Kỳ-Thần ;

4^o Chủ-Tề-Chiên-Thuần-Chánh-Thần ;

5^o Kim, Cồ, Giác, Sùng, Bác-Chi-Thần ;

6^o Cung, Nỗ, Phi-Thương, Phi-Thạch Chi-Thần ;

7^o Trần-Tiến, Trần-Hậu, Kỳ-Thần, Ngũ-Xương Đàng-Chúng.

Sous la dynastie des Minh, lorsqu'un Généralissime (tướng 將) recevait l'ordre de conduire ses armées en guerre, on procédait à la cérémonie d'annonce de départ au Thái-Miêu. Les sacrifices étaient solennellement offerts au drapeau avant de mettre les troupes en marche.

Comme je l'ai dit plus haut, les Annamites empruntèrent aux rites chinois l'usage des sacrifices à leur drapeau.

Depuis le règne de Gia-Long jusqu'aux premières années de Minh-Mạng (1802 à 1829), le pays d'Annam fut continuellement en lutte avec les Tây-Sơn 西山 ou avec d'autres rebelles, aussi les sacrifices au drapeau se faisaient-ils chaque fois qu'une troupe était envoyée pour combattre les rebelles, c'est-à-dire que les sacrifices pouvaient avoir lieu plusieurs fois dans l'année.

En 1829, 10^e année de Minh-Mạng, alors que le royaume était presque entièrement pacifié, Sa Majesté ordonna ce qui suit :

« La fête célébrée jusqu'ici au commencement du printemps, sous « le nom de Xuất-Binh 出兵, « Sortie des armées », s'appellera désormais « mais Tề-Kỳ-Đạo 祭旗纛, « Sacrifice au drapeau **Đạo** ». A l'avenir, « vers le 11^e mois de chaque année, le Service de l'Observatoire « (Khâm-Thiên-Giám 欽天監) prendra soin de choisir un jour faste « (quyên-cát 蠲吉) du premier mois de l'année, pour les sacrifices « au drapeau **Đạo** ».

(1) Avant cette construction, on faisait le culte du drapeau **Đạo** avec d'autres Génies dans un même temple.

(2) Voir plus loin la traduction des titres de ces Génies.

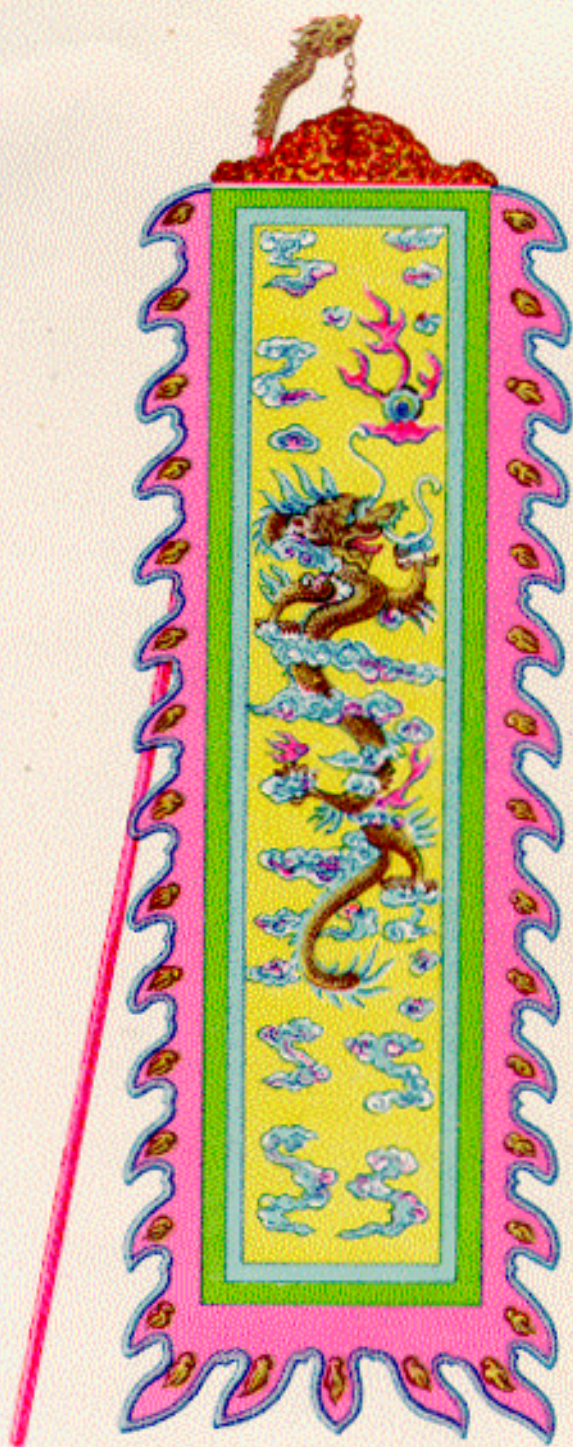


Planche LIII. – Le drapeau Đạo.
(Aquarelle de M. Tôn -Thất Sa).

L'année suivante, 1830, ce jour faste fut fixé au 7 du 1^{er} mois. Le Ministère des Rites présenta alors un rapport au Trône, en vue de la désignation d'un grand mandarin militaire du 1^{er} degré (Võ-Bannhưi-phạm đại-thần 武班一品大臣), comme officiant (sung-chánh-hiễn 充正獻), et deux mandarins du 2^e degré, comme co-officiants (phân-hiễn 分獻).

La veille de la fête, les Hữu-Ti 有司, « Préparateurs », faisaient installer, à proximité de la citadelle, côté Sud (Kinh-thành nam quách ngoại 京城南郭外), une esplanade sur laquelle trois autels étaient disposés.

L'autel principal est destiné au culte de Kỳ-Đạo chi bài-vị 旗幟之牌位 « Tablette pour le drapeau Đạo ».

L'autel de gauche est destiné au culte de trois tablettes :

1^o Kỳ-Đầu-Đại-Tướng 旗頭大將, « Grand chef en tête du drapeau ».

2^o Lục-Đạo-Đại-Tướng 六纛大將, « Grands chefs des six drapeaux Đạo » ;

3^o Ngũ-Phương-Kỳ-Thần 五方旗神, « Génies des drapeaux des cinq points cardinaux (1) ».

L'autel de droite est destiné au culte de quatre tablettes :

1^o Chủ-Tề-Chiến-Thuyền-Chánh-Thần 主宰戰船正神, « Génie principal protecteur des vaisseaux de guerre » ;

2^o Kim, Cỗ, Giác, Súng, Bác-Chi-Thần 金鼓角銃礮之神, « Génies des cymbales, tambours, cors, fusils, canons » ;

3^o Cung, Nỏ, Phi-Thương, Phi-Thạch-Chi-Thần 弓弩飛槍飛石之神, « Génies des arcs, arbalettes, lanceurs de flèches et de pierres » ;

4^o Trần-Tiên, Trần-Hậu, Kỳ-Thần, Ngũ-Xương-Đảng-Chúng 陣前陣後祗神五昌等衆, « Génies, fantômes et rîmes errantes des cinq catégories, provenant des batailles d'avant et d'arrière ».

Les trois autels font face au Sud.

Les sacrifices à offrir sont les trois victimes (tam sanh 三牲, bœuf ou bœuf, porc et chèvre).

(1) Les cinq points cardinaux sont les 4 points cardinaux plus le centre. Chaque point est gouverné par un Roi qui a sa couleur spéciale. Voici ces diverses couleurs :

Đông-Phương Thanh-Đề	東方青帝	Pour le Roi de l'Est la couleur est bleue.
Tây-Phương Bạch-Đề	西方白帝	— de l'Ouest — blanche.
Nam-Phương Xích-Đề	南方赤帝	— du Sud — rouge.
Bắc-Phương Hắc-Đề	北方黑帝	— du Nord — noire.
Trung-Ương Huỳnh-Đề	中央黃帝	— du Centre — jaune.

Le Ministère de la Guerre prend des dispositions pour former un piquet d'honneur de trois cents soldats, porteurs des armes en bois (lỗ bộ 鹵簿) et de drapeaux. Dix éléphants avec leur harnachement doré, conduits par leurs cornacs, sont également désignés pour faire partie du cortège officiel.

Enfin, trois grands canons sont transportés sur l'emplacement de l'esplanade (1).

A l'heure de la cérémonie (heure tí 子, minuit), les mandarins officiants, vêtus de leurs grands costumes de cour (đại-triều 大朝), se présentent devant l'esplanade, s'agenouillent et se prosternent, aux proclamations des hérauts s'harmonisant avec la musique. Trois libations sont offertes aux Génies dont les titres sont inscrits sur des tablettes posées sur les autels. Après la première libation, un mandarin du Ministère des Rites prononce l'invocation (chúc-văn 祝文) rédigée de la manière suivante :

« La année de Minh-Mạng par faveur spéciale de Sa
« Majesté l'Empereur, moi, Nguyễn-Văn , Dê-Độc, je suis
« désigné pour officier à la fête des sacrifices au Génie Kỳ-Đạo.

« Oh ! Génie, que votre autorité militaire grandement déployée rend
« d'éminents services au Gouvernement de notre Empire ! Profitant du
« commencement du printemps, par ordre de Sa Majesté, je vous offre
« des victimes et de l'alcool sacré, en vous priant, Génie, de vouloir
« bien les accepter. »

Quand la fête est terminée, trois coups de canon sont tirés.

La légende dit que ces coups de canon sont le signe du retour des diables (ma-quỉ 魔鬼) dans leurs demeures habituelles qui, pour la plupart, sont les maisons et les boutiques situées aux environs de l'esplanade.

Lorsque le Gouvernement célèbre la fête du sacrifice au drapeau, c'est l'occasion, pour les gens ; de chasser ces diables de chez eux ; voilà pourquoi cette nuit-là, les propriétaires de toutes les maisons de la ville, sur les deux rives du fleuve Hương-Giang, disposent des touques, des tamtams, des verges en tiges de mûrier (2).

Au dernier coup de canon, la ville, au milieu de la nuit profondément calme, s'éveille en sursaut. Un grand tumulte, causé par le son des tamtams, des cloches, des touques, et par des bruits de toutes sortes,

(1) L'emplacement de l'esplanade était situé sur la rive gauche du fleuve Hương-Giang. C'est sur le terrain réservé aux jeux organisés chaque année pour la fête nationale, un peu derrière l'emplacement de la Tribune.

(2) Les Annamites racontent que les diables ont grand'peur des verges de mûrier et s'enfuient également à l'approche des petits chiens,

soudainement se fait entendre. On frappe sur les cloisons en bois, sur les murs, sur les portes, sur des planches, sur les lits de camp, sur n'importe quel objet, avec des bâtons, des rotins, des tiges de mûrier.

Les uns tirent des pétards, les autres fustigent les petits chiens pour leur faire pousser des cris. Enfin, on fait le plus de vacarme possible.

Le Ministère des Rites a pris soin toutefois d'informer au préalable les autorités locales afin de ne pas jeter à l'improviste l'effroi dans la population, par le tir des coups de canon et ces bruits de toute nature.

En la 14^e année de T_ư-Đ_{ức}, 1861, vu la destruction du bétail par la peste, le Ministère présenta au Trône un rapport demandant l'autorisation de remplacer les trois victimes par deux porcs, sous réserve, bien entendu, que l'ancien système serait repris après que l'on aurait reconnu que la reproduction des buffles et des chèvres était redevenue abondante.

Une ordonnance du 6^e mois de la 27^e année du même règne (1874) prescrivit :

« A l'avenir, on ne pourra se servir des trois victimes pour les sacrifices au drapeau que lorsque l'envoi des grandes armées en guerre exigera au moins la désignation d'un Đ_ể-Đ_{ộc}. Mais, si le Gouvernement n'envoie en opérations que quelques régiments, une simple petite colonne expéditionnaire, ou des renforts, ou encore quelques conseillers stratégestes ou tacticiens, la fête d'annonce de départ doit être simplement célébrée à la résidence des troupes. »

Le 13 du 1^{er} mois de la 19^e année de Thành-Thái (25 février 1907), le Nội-Các 內閣 (Secrétariat royal) présenta au Trône un rapport avec la liste des mandarins militaires susceptibles d'être choisis, en priant Sa Majesté l'Empereur d'en désigner un comme Khâm-Mạng 欽命 « Délégué impérial pour offrir le sacrifice. »

Près des caractères 賜祭旗纛之神 *tư tế kỳ đạo chi thần* « accorder l'autorisation de faire la fête du sacrifice au drapeau Đạo », Sa Majesté apostilla 嗣準停 *tự chuẩn đình*, c'est-à-dire « la fête sera ajournée ».

Depuis cette époque, le sacrifice au drapeau n'a plus lieu.



LA PAVILLON DES ÉDITS (1)

Par NGUYỄN-VĂN-THIỆN,

Lang-Trung au Ministère des Travaux Publics.

Sur la rive gauche du fleuve Hương-Giang 香江, entre la route qui conduit au village de Kim-Long et au temple Thiên-Mẫu (2) et le « Mât du Pavillon Impérial » 旗臺, fut édifié, par ordonnance de l'Empereur Gia-Long, en la 18^e année de son règne (1819), le Phu-Văn-Lầu 敷文樓 ou « Pavillon des Edits ».

Cet élégant petit édifice carré est à double toiture. C'est ce que nous appelons, en annamite, une construction à toits superposés. Ces toitures étaient jadis couvertes en tuiles vernissées, de couleur jaune, que l'on a malheureusement remplacées par des tuiles creuses très ordinaires, lors des dernières réparations du pavillon.

Orienté vers le Sud, conformément aux règles de la géomancie, le Phu-Văn-Lầu est soutenu par des piliers de bois reposant sur un terre-plein en maçonnerie. Par dessus le premier toit, et en retrait, est un clocheton percé de quatre ouvertures dont deux carrées et deux rondes, se faisant face. Ce clocheton est entouré d'un balcon léger et gracieux et est recouvert lui-même d'un second toit de forme élégante.

Les piliers sont au nombre de seize dont quatre, d'angle, sont plus gros que les autres ; ils sont couverts, comme d'ailleurs toutes les boiseries du Pavillon, d'une couche de laque d'un beau rouge foncé.

L'édifice a 111 mètres (annamites) de périmètre et 14 mètres 50 de haut ; le terre-plein sur lequel il repose est haut de 2 mètres 30 (3).

Au-dessus de l'ouverture de la face Sud de l'étage et sous la partie du toit formant vérandah, est suspendue une tablette en bois, laquée et dorée, portant en relief les trois caractères 敷文樓 Phu-Văn-Lầu.

Dans la salle du rez-de-chaussée s'accroche, lorsqu'il y a lieu, le grand tableau doré dit Kim-Bằng 金榜, sur lequel on fixe l'Edit Impérial qu'on désire publier.

(1) Communication lue à la réunion du 27 octobre 1915.

(2) Thiên-Mẫu 天姥, appelé à tort par les Européens « Tour de Confucius ».

(3) Le mètre annamite vaut environ 0 m. 40.

En avant du Pavillon, à droite et à gauche, sont dressées deux stèles sur lesquelles sont gravés les quatre caractères 傾蓋下馬 Khuynh-cái, Hạ-mả, pour prévenir le passant qu'il doit incliner son parasol ou descendre de cheval.

Pour situer exactement le Phu-Văn-Lầu, disons enfin qu'il se trouve entre les deux casernes de « Long-Thuyền » 龍船, qu'il fait face à l'embarcadère royal et que les miradors de la Citadelle Thê-Nhơn 體仁門 et Quảng-Đức 廣德門 sont un peu en arrière, à gauche et à droite; il est exactement dans l'axe du Cavalier du Roi et sur le glacis de cet ouvrage fortifié.

L'Empereur Minh-Mạng fixa, en la 20^e année de son règne, les règlements relatifs au monument. Il décida qu'après avoir été lus en séance solennelle, soit à la porte Ngọ-Môn 午門, soit au palais Thái-Hoà 太和殿, tous les « Bienfaisants Édits Impériaux » 恩詔 seraient placés dans un *long-dinh* 竜亭 « table à baldaquin », pour être transportés, par des soldats, au Phu-Văn-Lầu, en grand cortège. Le cérémonial est dirigé par un mandarin de grade élevé, revêtu de ses habits de grande cérémonie. Des soldats en tenue de parade, porteurs de drapeaux, de parasols, de grands éventails, d'armes en bois, en un mot des insignes impériaux, prennent rang dans ce cortège.

Dès que l'Edit est affiché, les mandarins du Thừa-Thiên, qu'accompagnent les notables les plus âgés de divers villages, viennent accomplir les prosternations que prévoient les règlements des rites.

L'on sait que c'est en la 3^e année de Minh-Mạng (1821) que fut décidée la création du grand concours général (thí-hội 會試). Les candidats devaient se rendre au palais de Cẩn-Chánh pour subir les diverses épreuves ; les ailes droite et gauche de ce bâtiment leur étaient réservées. L'Empereur, qui était un fin lettré, corrigea lui-même les compositions. Il conféra le titre de Docteur de 2^e classe 第二甲進士出身 à M. Nguyễn-Ý 阮懿, jugé le plus méritant, et celui de Docteur de 3^e classe à sept autres candidats dont M. Lê-Quang 第三甲同進士出身黎珫. Tous reçurent de sa main des costumes de cérémonie. Le lendemain eut lieu, au palais Thái-Hoà, la proclamation, à l'aide d'un énorme porte-voix, des noms des heureux élus. A l'issue de la réunion, une grande pancarte mentionnant ces noms fut solennellement portée au Phu-Văn-Lầu où elle resta exposée pendant trois jours. Ce délai expiré, on la transporta, avec le même cérémonial qu'au départ, au Collège national (Quốc-Tử-Giám 國子監), où elle devait être conservée pour les archives.

Sa Majesté Minh-Mạng assista, certain jour de l'an 10 de son règne (1829), à un combat entre un tigre et un éléphant qui se déroula devant le Phu-Văn-Lầu. L'Empereur était installé dans une grande embarcation,



Planche LIV. – Le Pavillon des Edits.

(Aquarelle de M. E. Gras.)

mouillée en face et près de cet endroit. Sous les ordres du Thự-Lang du Võ-Khò (magasin), M. Hổ-Hữu-Thảm 胡有審, des soldats étaient chargés de la garde du tigre. Mais on avait mal garotté le fauve qui, rompant ses liens, se jeta à l'eau et nagea, se dirigeant tout droit vers la barque impériale.

Les assistants frémissaient ; les mandarins étaient affolés. L'Empereur réclama une arme qu'on ne put lui procurer. Il fut alors contraint de se servir d'une gaffe pour tenir l'animal à distance. Enfin, des soldats impériaux, qui avaient rapidement sauté dans un sampan, s'approchèrent, poursuivirent le félin et le mirent à mort, au milieu du fleuve.

Un peu fâché de ce qui s'était passé, l'Empereur prescrivit de rechercher et de punir les coupables. Les mandarins soumirent au Trône un jugement qui condamnait à mort tous les soldats préposés à la garde du tigre. Sa Majesté opposa son veto à cette décision, l'apostillant comme suit : « Est-il raisonnable de supposer que ces hommes se sont fait les complices du tigre et qu'ils l'aiment ? Evidemment non ! C'est par inadvertance qu'ils ont laissé l'animal s'échapper. Qu'on se contente donc de leur infliger une peine légère. »

Cette histoire procura à l'Empereur l'occasion d'écrire les vers suivants :

« Une concubine a pu jadis faire reculer un ours.

« Personne ici n'a donc été capable de s'attaquer à un tigre ? »

Le Roi poète faisait allusion à une vieille légende qui veut qu'au cours de sa promenade favorite, le roi Nguyễn-Đề, de la dynastie des Hán, vit un jour un ours qui venait droit à lui ; une de ses concubines, Phùng-Tiếp-Dư, qui l'accompagnait, se précipita au devant de l'animal et le fit reculer.

Le Prince Tùng-Ihien, dit Thương-Sơn, dixième fils de Minh-Mạng, taquinait aussi la muse, et composa ces vers :

« Le tigre échappé s'était mis à nager vers la barque royale.

« L'alarme est donnée. La garde accourt, et le fauve s'éloigne ;

« N'était-il donc pas possible que chacun, pris à part, s'attaquât à la bête ?

« Ainsi pourtant l'on eût pu montrer son zèle ».

En 1831, onzième année de son règne, Sa Majesté Minh-Mạng voulut que l'on fêtât clignement son quarantenaire.

Une maison flottante fut installée en face du Phu-Vân-Lầu, et un peu partout, dans le Palais, à Gia-Hội, furent édifiées de petites constructions provisoires autour desquelles on avait suspendu des lanternes.

Tout autour du « Palais flottant. », l'on avait aussi construit de nombreux petits pavillons que l'on décora d'étoffes somptueuses et qui devaient être illuminés la nuit. Sa Majesté donna le signal des réjouissances envisitant ces pavillons. A son passage, chacun s'agenouillait et offrait une tasse de thé. Les vieillards centenaires furent l'objet d'invitations particulières de la part de l'Empereur qui remit à chacun d'eux un taël de gentiane ou de cannelle et une sapèque en or.

L'édification de toutes les constructions provisoires avait grevé le budget des villages. Sa Majesté ordonna le remboursement du montant des dépenses engagées en son honneur et prescrivit aux Ministres des Finances et des Rites de les évaluer. Mais les villages refusèrent ces largesses, voulant, dirent leurs représentants, marquer leur attachement au Souverain, donner la preuve de leur parfait loyalisme.

« Je suis profondément touché, déclara l'Empereur, des sentiments de générosité, de délicatesse, qui animent les habitants de la capitale et de ses environs. Je tiens à leur montrer, à mon tour, ma joie et ma reconnaissance, et je maintiens mon ordre : Je veux que tout soit remboursé. »

Des festins furent offerts aux vieillards.

Les maisonnettes élevées devant le Phu-Văn-Lầu et que l'on avait richement décorées, servirent de salles de banquets.

Les invités, tous vieillards au moins septuagénaires, se présentèrent en tel nombre qu'au premier jour de réception, les années d'âge des assistants, totalisées, donnèrent le chiffre élevé de dix mille ans. Cette particularité frappa l'esprit de l'Empereur qui décida, pour commémorer les réjouissances qu'il offrait, que sa fête anniversaire porterait le nom de *van-thọ* 萬壽.

Il composa aussitôt la poésie suivante :

« Que le vin coule à flots !

« Pour fêter mes quarante ans, j'ai invité les vieillards.

« Que de figures ridées j'ai contemplées !

« Que de cheveux blancs j'ai vus !

« Il me semble que j'assiste au banquet de Thiên-Tàu 千叟宴.
(Sous la dynastie des Thanh, l'Empereur Khương-Hỷ 康熙
avait offert le banquet dit « des mille vieillards ».)

« A la vue de tant de gens parvenus à cet âge,

« Puis-je espérer pour moi-même un semblable bonheur ?

« Puisque tant de mes sujets vivent vieux,

« Est-ce un signe précurseur d'un long règne ?

« Qu'importe ! Vénérons tous les vieillards,

« Comme nous savons chérir nos vieux parents. »

Au deuxième banquet qui eût lieu le lendemain, Sa Majesté écrit :

- « La gaieté et l'entrain de mes vénérables convives
- « Me font songer à ces festins que prodiguaient les Tòng 宗,
- « Pour rendre ostensible la prospérité du Royaume.
- « Je ne veux point les imiter, les plagier.
- « C'est mon amour pour eux qui m'a fait inviter les vieillards.
- « Trois fois le vin de choix a été versé,
- « Trois fois les coupes se sont vidées.
- « Chacun m'adresse des vœux de longue vie,
- « Tous voudraient que ma vieillesse fut verte comme le printemps !
- « Leurs visages épanouis reflètent leurs pensées,
- « De tout leur être transpire une fidélité sans borne, un loyalisme idéal. »

Le troisième jour, nouvelles agapes qui donnent à Minh-Mạng l'occasion d'écrire :

- « Troisième jour de fête, troisième banquet.
- « Les vieillards aujourd'hui me semblent venir de Bồng-Lai 蓬萊 (montagne des immortels).
- « Ils pourraient former un village de « Bành-Lão » (personnage légendaire qui a vécu 800 ans.)
- « Comme leur appétit fait envie !
- « Les requins mangent-ils donc plus qu'eux ?
- « Et que de liquide ils absorbent !
- « Les buffles même boivent-ils davantage ?
- « Pour le bonheur du Roi, ils ont formé neuf vœux,
- « Et leur amour voudrait qu'ils se réalisassent ! »

Au 7^e mois de la 20^e année (1840), Sa Majesté assiste, du haut du Phu-Vân-Lầu, à une grande revue des troupes de toutes armes, infanterie, cavalerie. Puis elle se rend au débarcadère pour inspecter sa marine. De grandes régates provoquent son admiration. En même temps ont lieu, près du Ngự-Binh 御屏山 (Ecran du Roi), des exercices de tir.

Pour célébrer son cinquantenaire, Sa Majesté Minh-Mạng invite encore les vieillards âgés d'au moins 70 ans à des banquets qui durent trois jours. Il en vient du Thừa-Thiên et des Tứ-Trực 四直 (Quảng-Nam, Quang-Nghĩa, Quảng-Trị, Quảng-Bình). Les invités sont reçus dans des maisonnettes construites devant le Phu-Vân-Lầu. Les vieillards de 70 à 80 ans sont introduits par les mandarins provinciaux du Thừa-Thiên, ceux âgés de plus de 80 ans par des Princes du sang. L'Empereur lui-même va au devant des centenaires ; il a pour chacun d'eux

un mot aimable, respectueux. Il offre ensuite des cadeaux, sans exclure de ses générosités ceux qui n'ont pu se déplacer pour répondre à l'invitation.

Puis il s'embarque à bord de sa jonque « Phưóc-An 福安舟 » où il fait offrir un repas à tous ceux, hommes, femmes, enfants, qui ont participé à la construction des maisonnettes. Une foule considérable prend part, pendant trois jours, à toutes sortes de réjouissances. Des *mọi* Bát-Man 八蠻, Lạc-Biên 樂邊 et Trần-Biên 鎮邊 exécutent des danses en s'accompagnant d'une musique, d'ailleurs inconnue des assistants, qui témoignent néanmoins leur satisfaction en acclamant frénétiquement.

En 1843, au 7^e mois de la 3^e année de son règne, Sa Majesté Thiệu-Trị fit ériger, à droite du Phu-Vân-Lầu, une stèle en pierre, haute de 2 m.60, large de 1 m. 20 qu'abrite un petit monument d'un périmètre de 20 mètres (mètres annamites de 0 m. 40.)

L'inscription suivante, due à l'Empereur, fut gravée sur cette pierre :

- « Cent sources alimentent le Hương-Giang (1),
- « Mais son cours seul passe devant notre capitale.
- « Admirez comme ce fleuve est calme.
- « Jamais, il ne déborde avec impétuosité.
- « Jamais, quand il se retire, il ne cause de dégâts.
- « En toute saison, son eau est claire.
- « En toute saison, tout est tranquille.
- « Par un matin brumeux, que ce fleuve est donc beau !
- « Aucune brise ne ride sa surface.
- « Tout est calme. On ne distingue point les jonques, mais on devine qu'elles approchent,
- « Et seul un bruissement léger nous prévient qu'elles passent,
- « C'est le grincement, à peine perceptible, de leurs voiles que nul vent ne peut faire gonfler.
- « Ah ! le fleuve ! Qu'il est donc beau. !
- « Comme son eau scintille aux pâles rayons du jour naissant !
- « Seul un sampan qui passe, harmonieusement ondule sa surface.
- « On dirait de la soie brillant au grand soleil.
- « Oh ! comment décrirais-je ce spectacle,
- « Quand Vương-Duy 王維 (2) lui-même ne peut y parvenir ?
- « Son pinceau tombe devant pareille magnificence.

(1) Le fleuve de Hué.

(2) *Vương-Duy*. Célèbre poète et dessinateur qui vivait sous la dynastie de *Buờng*.

« Pas plus que lui, **Diên-Thọ** 延壽 (1) n'est capable de traduire
tes beautés,
« 0 **Hương-Giang**, onzième merveille de notre Capitale,
« Grand et majestueux fleuve qui contourne la ville,
« Comme un serpent s'enroule pour défendre ses petits.
« Ah ! qu'il est beau ! qu'il est superbe !
« Durant des siècles on le chantera,
« Comme, durant des siècles, on chantera le **Thương-Lăng** ! 滄浪
(l'immensité des eaux.)
« Mais voici le soleil ; ses rayons resplendissent sur mon
royal abri. »

En 1847 (6^e année de son règne), l'Empereur **Thiệu-Trị** fêta ses 40 ans. 773 vieillards vinrent devant le **Phu-Văn-Lầu** faire des *lay*. Le Ministère des Rites enregistra le nom et l'âge de chacun d'eux.

Ensemble, ils avaient 59. 017 ans.

M. **Lê-lliên-Thọ** 黎猷壽 était le plus âgé. Il prit la tête du groupe et présenta, au nom de tous, des vœux de bonheur à l'Empereur qui ordonna de distribuer aux hommes de 80 à 90 ans, une ligature et une mesure de riz ; aux hommes de plus de 90 ans, une pièce d'étoffe et deux mesures de riz ; aux centenaires, une pièce de soie et trois mesures de riz.

Les centenaires étaient tous originaires de la Capitale. Le Roi remarqua que le nom du plus âgé, **Lêlliên-Thọ** 黎猷壽, était vraiment de circonstance. « Ce vieillard, dit-il, s'est présenté l'an dernier au Palais, quand fut décidée la construction du pavillon **Bảo-Định** 保定 (2). Il en rabota la première planche. Je le revis à l'inauguration. Aujourd'hui encore, il s'est efforcé de venir me présenter ses vœus. Bien que les faveurs soient déjà distribuées, je désire attribuer à ce vieillard une récompense supplémentaire ». Sa Majesté **Thiệu-Trị** remit alors elle-même à M. **Lê-lliên-Thọ**, de l'or, de l'argent, de la gentiane (3), des pièces de soie. Elle accorda, en outre, l'exemption d'impôt à ses descendants.

Puis l'Empereur composa ces vers :

« Songer aux vieillards est un impérieux devoir.
« Les convives, à ce banquet, sont de vénérables centenaires.
« C'est une grande joie, d'être à pareille fête.

(1) **Điên-Thọ**. **Mao-Điên-Thọ**, peintre célèbre qui vivait sous les **Hán**.

(2) Ce bâtiment se trouvait sur la route conduisant au Camp des lettrés. Il a été transféré au **Quốc-Tử-Giám**. C'est aujourd'hui le pavillon **Di-Luân**.

(3) Ginseng, racine qui a le pouvoir de donner des forces et de prolonger la vie.

« Devant ma royale demeure, chacun m'apporte ses souhaits.
« Déjà le plus âgé d'entre eux se présentait à moi, l'an dernier.
« A sa vue, je crus être devant un Dieu vivant.
« Il est logique qu'il soit récompensé doublement.
« Ses enfants ont reçu de quoi l'aider jusqu'à son dernier jour. »

En 1878, l'Empereur Tự-Đức fêta, à peu près dans les mêmes conditions que ses prédécesseurs, son cinquantième anniversaire. Les notables du Thừa-Thiên présentèrent leurs offrandes au Phu-Vân-Lầu. De son sampan à étage, Tê-Thông 濟通, Sa Majesté assista aux réjouissances : théâtre, jeux, danses, musique. Elle se dirigea ensuite, toujours en sampan, vers l'embarcadère du mirador Đông-Nam 東南 pour assister au tir des canons français. Le public fut autorisé à y assister également.

L'épouvantable typhon du 11 septembre 1904 occasionna la destruction totale du Pavillon des Edits. Sa Majesté Thành-Thái en ordonna la reconstruction immédiate, d'après les anciens plans. Les travaux furent terminés le 2^e mois de la 16^e année de Thành-Thái. L'écriteau portant les caractères 敷文樓 Phu-Vân-Lầu fut remplacé à l'étage du monument neuf qu'un souci d'esthétique, d'art et d'histoire avait fait reconstituer tel que l'avaient connu l'Empereur Gia-Long et ses contemporains.

Nous devons à la communication de documents en caractères qu'a bien voulu nous donner Son Excellence le Ministre des Travaux publics, à qui nous exprimons nos respectueux remerciements, cette étude aussi complète que possible, sur le Pavillon des Edits (1). Les Amis du Vieux Huê trouveront peut-être que son principal mérite est d'être illustrée, je veux dire embellie, par le tableau qu'a peint M. Gras de ce modeste édifice dont le gracieux type architectural mérite d'être conservé.



(1) Nous remercions également MM. Nguyễn-Hi et Bùi-Định qui nous ont considérablement facilité la traduction de ces documents, dans laquelle M. Orband a mis un peu d'harmonie.

UNE STATUE « TIAME » (1)

Par EDMOND GRAS,

Trésorier particulier de l'Annam.

Huế, 1910-1915.

1910. — Un dimanche après-midi, par une chaleur lourde, nous roulons, au trot rapide de poneys annamites, en deux voitures légères, quelques amis et moi, sur la route de la pagode de *Thiên-Mộ*, le long du fleuve de Huế.

L'un de nous, Robert de La S..., frais émoulu de l'Ecole coloniale, a lu dans une relation de voyage de M. O... la description d'une statue Tiame qui serait encore debout parmi les vestiges d'une ancienne tour, élevée sur la partie étroite d'une falaise séparant deux arroyos, affluents de la Rivière-Parfumée, dans les parages de la pagode dont la haute tour à étages nous sert de point de direction. Il nous a communiqué sa juvénile ardeur et nous voilà tous pris d'un beau désir de découverte, de l'ambition d'apporter, fournis du monde savant, notre grain de granit au monument de recherches archéologiques élevé par l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Par l'âge, hélas ! je suis le Nestor de la bande. Néanmoins, j'en suis et je la suis...

Voici la pagode, mais pas d'arroyo, pas d'affluent. Le chemin continue, accessible aux voitures, remontant le fleuve. Continuons. Nous dépassons les bâtiments de l'ancien collège du *Quốc-Tử-Giám* : cette fois, un arroyo nous barre la route. Nous mettons pied à terre. Du reste, nous ne saurions aller plus loin en voiture, le chemin devient un sentier tortueux et étroit entre de hauts massifs de bambous. L'entrée de l'arroyo forme un petit port où des sampans sont amarrés à leurs pieux. Des pêcheurs raccommoient leurs filets. D'un gros bac

(1) Communication lue à la réunion du 29 septembre 1915.

Les « Tiams » ou « Chams » sont parmi les premiers occupants de l'Indochine. Ils y ont laissé un peu partout les traces, aujourd'hui ruinées, d'un empire florissant et des monuments dont les vestiges sont encore admirables. Quant à la race, elle ne compte plus que quelques dizaines de mille hommes dans le Sud de l'Annam.

descend une théorie de femmes portant leurs charges au marché prochain. Des enfants nus et noirs de soleil accourent vers nous et s'arrêtent à dix pas, curieux et épeurés. Nous questionnons des sampaniers dévêtus et des nhà-quês en cái-áo rapiécé. Les pourparlers sont laborieux. Nos connaissances de la langue annamite ne nous permettent pas de longs développements et le seul mot que nous ayons pris soin de chercher dans le dictionnaire, avant de partir, est *tượng* « statue ». Mais, soit que notre inexpérience n'y mette pas l'intonation voulue, soit que les naturels de l'endroit ne sachent rien ou que leur défiance native ait peur de se compromettre, nous n'arrivons à rien.

En face, de l'autre côté du fleuve, il nous semble reconnaître le débouché d'un autre affluent. Traversons le fleuve, nous serons peut-être plus heureux. Un sampanier empressé nous y transporte : l'appât de quelques pièces blanches lui a fait comprendre tout de suite ce que nous voulions et nous accostons bientôt sur l'autre rive. L'arroyo entrevu n'est qu'une mare où des buffles piétinent la vase noire. Néanmoins, on s'enquiert. Un jeune Annamite assez déluré, en pantalon blanc et robe noire, vient vers nous. Ce doit être un élève des Pères ou de notre Quôc-Học, donc il doit parler français. La conclusion est prématurée. Nous questionnons : « Parlez-vous français ? » — Réponse par syllabes scandées selon le rythme consacré : « Oui - mon-sieur » (mouvement de satisfaction parmi nous) — « Connaissez-vous dans les environs une statue ancienne ? » — « Je — ne — vous — com-prends—pas ». Diable! A tour de rôle, patiemment, puis plus nerveusement, nous essayons de nous expliquer, et toujours l'inexorable « je — ne — vous — com-prends — pas » martèle notre impatience. Peut-être parlons-nous mal le français! Nous sortons notre *tượng*. Il ne comprend pas davantage. Parlerait-il mal l'annamite ? Alors quoi ?

Nous nous résignons à repasser l'eau, en vouant le jeune homme aux « ma-coui » infernaux.

Que faire ?

Prenons le sentier qui serpente le long de l'arroyo et cherchons. Le sentier — enfermé entre deux haies hautes, serrées, épineuses, de hauts bambous — sombre, tortueux, montueux, boueux, humide, sans air, nous mène loin. De temps en temps, haletants et suants, nous posons une question rapide à un nhà-quê interloqué, qui se range pour nous laisser passer, se demandant ce que peuvent bien vouloir ces « mandarins de l'Ouest » (1) qui marchent si vite et si loin, à pied, par cette chaleur, à la recherche d'un *tượng* ?

(1) Français.



Planche LV. – Statue chame de Giam -Biêu, vue de face.
(Cliché BERNARD).

Enfin, l'un d'eux, qui a un parapluie sous le bras et une barbiche grisonnante au menton, semble nous comprendre et nous désigne une direction avec un « ya » énergique du meilleur augure. Sûrement, nous tenons le but. Il n'a pas fini de baragouiner que nous sommes repartis en file indienne, plus alertes, plus hâtés encore. Une clairière, un arroyo et, dans le fond, une digue en pierre, œuvre de nos Travaux publics. Nous avons demandé une « statue en pierre » ancienne et on nous offre une digue maçonnée toute neuve. C'est à pleurer. Décidément la divinité, intermédiaire des chercheurs, n'est pas pour nous.

Il est tard, il faut songer à la retraite. Pour comble, le ciel s'est couvert, il commence à pleuvoir et bientôt c'est une averse diluvienne, une de ces averses dont l'Extrême-Orient a le secret, avec accompagnement de tonnerres qui craquent et d'éclairs aveuglants. Ici, la glaise glissante du sentier nous fait tituber à chaque pas ; là, le sentier profond est transformé en ruisseau rapide où nous pataugeons jusqu'aux genoux. Nos vêtements de toile blanche trempés d'eau colent à même la peau. Seul notre casque abrite nos cheveux qui seraient secs, n'était la sueur. Que ce sentier est long au retour. Enfin, nous retrouvons nos bogheys et nos attelages, tout aussi ruisselants que nous, et nous regagnons Hué sous les nappes d'eau de tous les réservoirs célestes crevés sur nos têtes. Oh ! la digue.

Ce fût notre première expédition. A défaut de succès, nous pouvions dire que notre carrière de chercheurs avait reçu son baptême.

Quinze jours après. Un examen plus serré des textes, une meilleure étude des dispositions des lieux, un calcul plus circonscrit des probabilités, nous a donné presque une certitude.

Nous repartons un dimanche après-midi. Mais, cette fois, nous ne sommes plus que deux, le jeune Robert et moi. L'eau du « baptême », qui a confirmé notre foi, a éteint celle de nos amis. Arrivés au confluent de l'arroyo que nous avions précédemment longé à pied, nous frétons un sampan et après avoir remonté le courant environ 600 mètres, nous débarquons, pour l'escalader, au pied d'une falaise de 5 ou 6 mètres de haut. Un sentier broussailleux en suit la crête qui, en cet endroit, n'a pas plus de 5 ou 6 mètres de large. Presque aussitôt nous découvrons, dominant un léger affaissement de cette crête, une petite esplanade circulaire, dessinée par de vagues traces de mur, envahie par les végétations parasites et les racines de quelques gros arbres, et, sortant d'un buisson, une statue en pierre décapitée, gisant à côté d'un socle à demi brisé qui représente une fleur de lotus. Les bras manquent, cassés au ras des deltoïdes, les pieds aussi. Le buste, nu, de grandeur nature, est remarquable de facture, d'un modelé sobre et plein, d'une

belle simplicité de lignes. Ce qui reste de la naissance du cou comporte trois beaux plis de chair, les seins sont fermes et relativement peu développés, la taille finement dessinée, mais les reins un peu lourds et le ventre, très accusé et proéminent, forme un léger bourrelet au-dessus du pagne, serré au bas du ventre par une ceinture, qui drape assez étroitement les jambes. Quelle est cette statue ? Un symbole de la maternité, de la fécondité ? Je suis malheureusement un profane et je me contente de jouir des restes de sa beauté mutilée. Mon ami Robert malgré le secours de son lorgnon, n'y découvre pas plus que moi avec mon œil nu.

Tout de même, nous sommes contents de notre réussite qui, cette fois, fut singulièrement facile.

Mais qu'en ferons-nous ?

Mon jeune ami nourrit, je crois bien, l'ambition d'une communication à l'Ecole Française d'Extrême-Orient ou tout au moins d'une plaquette éditée à ses frais. Moi, revenu des satisfactions extérieures, je pense qu'il m'en coûterait sans doute peu d'orner ma propre demeure de ce morceau curieux d'une statuaire antique et exotique.

Cependant que les sampaniers qui nous ont conduits là et quelques nhà-quês attirés par la curiosité se tiennent à distance respectueuse — aussi bien parce qu'il ne convient pas d'importuner les « mandarins de l'Ouest » que pour l'incertitude où ils sont de l'influence heureuse ou néfaste de cette « image » tronquée et mystérieuse — nous remarquons que la falaise, faite de terre friable, prise entre deux arroyos qui, sans cesse, la rongent et l'éliment pour aller se rejoindre plus tôt, diminuée par des, éboulements à chaque crue, se rétrécit de jour en jour, et que la statue, déjà au ras de la berge à pic, sera immanquablement précipitée bientôt dans les eaux et s'enlisera définitivement, perdue sans doute à jamais, dans une tombe de vase mouvante.. .

Mais nous avons probablement épuisé d'un coup toute la joie de la trouvaille, car ni mon ami, ni moi ne fîmes rien et la statue resta où elle était.

1915. — Je suis revenu à Hué après un long voyage en Chine, Mandchourie, Corée, Japon et Transsibérien, et un plus long congé en France.

Que d'événements depuis. De La S. . est tombé en Belgique, après avoir gagné son galon de sous-lieutenant de chasseurs à pied, sous les balles allemandes, pris par la mobilisation au bout de quinze jours de mariage.

Ici, des relations de mon précédent séjour, je n'en ai retrouvé, comme toujours dans la Colonie, que de bien rares. Et tandis que je



Planche LVI. – Statue chame de Giam -Biêu, vue de profil.
(Cliché BERNARD).



Planche LVibis. — Statue chame de Giam -Biêu,
vue par derrière. (Cliché BERNARD).

traînais les préoccupations intimes et lointaines de l'heure présente, qui assaillent chacun de nous, dans la colonie clairsemée, en lisant le martyre des cathédrales sous les obus des barbares, je me suis rappelé la statue Tiame mutilée. Et un dimanche, comme jadis, et presque comme en pèlerinage, seul, je fus aux lieux où nous la découvrîmes.

Elle n'y était plus. Elle avait glissé dans l'arroyo avec le dernier éboulement de la falaise.

On me croira si je dis que j'en ressentis quelque tristesse : des souvenirs s'y rattachaient, elle mettait une date à des années vécues...

Mais, cette fois, la divinité tutélaire veillait et, puisqu'il faut que tout se paie, elle se jugeait sans doute assez payée.

Pendant mon absence, il s'était formé une « Société des Amis du Vieux Hué » que la malice populaire, qui s'exerce irrespectueusement même sur les choses les plus sympathiques, avait dénommé (et j'avoue que la drôlerie du sobriquet m'amuse) la « Société des vieux pots ». Je m'empressai d'en faire partie.

Je parlai de la statue Tiame à quelques-uns de mes nouveaux collègues et il fut décidé qu'on irait à sa recherche. Ce fut encore un dimanche. N'est-ce pas le jour propice par excellence, en France comme ailleurs, aux délassements bourgeois et honnêtes, aux manifestations des petites sociétés sans prétention ? . . . Notre bande, Président des AVH en tête, était assez nombreuse et comptait, en plus d'une dame charmante, deux mandarins indigènes, membres de notre société. Bien nous en prit, car ils nous furent d'un grand secours. Non pas comme interprètes — le Père C..., l'érudit Rédacteur de notre Bulletin, aurait amplement suffi à la tâche — mais pour lever les scrupules des villageois indigènes, toujours très dissimulés et craintifs, bourrés de préjugés et de croyances superstitieuses, que l'expérience coloniale nous apprend à connaître et à respecter plus qu'on ne croit. L'abandon apparent de la statue pouvait, en effet, n'être que le fait de l'incurie habituelle des races jaunes et cette statue pouvait néanmoins représenter, pour le village sur le territoire duquel elle se trouvait, une puissance malfaisante ou bienfaisante mais sacrée à laquelle il ne fallait pas toucher. A défaut, le *lý-trưông*, en présence de notre désir, pouvait essayer de nous faire doucement chanter. Et ici, surtout lorsque s'en mêle quelque compatriote toujours zélé pour défendre des causes que personne n'attaque, et plus annamite que les mandarins, les histoires prennent vite une amplitude extrême-orientale qui va émouvoir, jusque dans la métropole, des âmes aussi ignorantes que sensibles, toujours disposées à combattre des moulins-à-vent et à rosser les alguazils pour délivrer des forçats. Tout de même, voyez donc à quoi des gens paisibles comme nos « vieux pots », partis en ballade par un beau dimanche, peuvent

s'exposer !. . Grâce à la présence de nos amis les mandarins, nous évitâmes ces redoutables écueils.

Nous trouvâmes tout de suite la statue. Une crue récente, délayant le limon de l'éboulis, l'avait laissée découverte à fleur d'eau, le sein émergeant. Nous eûmes assez vite fait de la faire hisser sur un sampan, avec son socle à demi brisé. Il fallut cependant que l'un de nous y portât le premier la main, les plus hardis compagnons annamites, ceux même qui ne boudent pas à la besogne, ne consentant pas à risquer les maléfices que l'image mystérieuse pouvait, peut-être, jeter à celui qui, le premier, troublerait son repos.

En partant, nous avons promis de belles piastres sonnantes au plongeur qui nous rapportera la tête ou les bras ou les pieds de la statue, s'ils existent encore.

Et maintenant, la statue Tiame s'érige, à l'intérieur de la citadelle, en face de l'élégant palais annamite où les AVH tiennent leurs réunions et collectionnent les vestiges d'un passé qu'il est aussi utilement honorable de protéger que le présent.

Mais (décidément, les neutres les plus paisibles sont bien les plus exposés) aurions-nous introduit dans nos murs un nouveau cheval de Troie ?

D'abord, on me dit que nous nous sommes appropriés indûment (j'en tremble !) ce qui appartient à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, de par les privilèges spécifiés dans sa charte fondamentale, qui n'est pas un chiffon de papier.

D'autre part (et ceci c'est le comble !) « le symbole de la fécondité » ne serait tout simplement qu'un « homme obèse ». Oh ! Je ne discute pas, car il y a des dames dans notre Société.

Mais, je pense que notre statue est manchotte et que cela vaut mieux car, en présence de ce dilemme « femme enceinte » ou « homme obèse », les bras lui en seraient tombés. Et si jamais ils lui étaient rendus, peut-être que la statue s'en servirait pour faire aux disputeurs. . . . un pied-de-nez.



LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

ANNAMITES (1)

Par ĐÀNG-NGỌC-OÁNII,

Secrétaire Général du Conseil de Régence.

De tous temps et dans tous les pays de l'univers, pour récompenser les services rendus par les hommes éminents ou vertueux, chaque nation a créé des distinctions honorifiques, des décorations. Leur forme est des plus variées. Elles sont généralement en un métal précieux dont la valeur est, en principe, proportionnée à l'importance qu'on y attache. Certaines se suspendent au cou ou sur la poitrine, d'autres s'attachent à la boutonnière.

Le royaume d'Annam a les siennes ; ce sont les Khánh, les Bội, les Tiên, en jade, en or, en similor et en argent.

L'origine des décorations annamites doit remonter à une date très reculée. Existaient-elles du temps des Lê 黎, avant 1802, époque de la rentrée triomphale des Nguyễn 阮 à Hué ? C'est probable ; mais aucune preuve n'étant là pour nous en donner la certitude, je mentionnerai seulement dans cette étude les textes, relativement récents, qui fixent la réglementation relative à l'octroi des divers ordres.

1^o — KHÁNH 馨 « Gong ».

Quelques familles illustres d'anciens mandarins possèdent des documents qui me permettent de croire que les Khánh en jade, or ou en similor existent depuis longtemps. Destinés strictement à récompenser les hauts faits des officiers généraux et supérieurs ou les éminents services des grands mandarins civils, colonnes de l'Empire (Tu trụ 四柱), précieux collaborateurs des rois, ces décorations se donnaient très rarement. C'est ce qui en rend la valeur extrêmement grande.

Ce fut en la 26^e année de Tự Đức 嗣德 (1873) que le Kim-khánh 金馨 commença à être connu des étrangers; pour témoigner ses

(1) Communication lue à la réunion du 31 août 1915.

amitiés à l'amiral qui résidait à Hanoi, Sa Majesté ordonna au Vice-Roi du Tonkin de faire fabriquer pour être donné à cet officier général de la marine française un Kim-khánh grand module (Đại-hạng Kim-khánh 大項金磬), pesant environ 5 ou 6 onces (tiền 錢), avec l'inscription, sur l'une des faces, des deux caractères *Trung* et *Tín* 忠信 « fidélité et confiance ».

En la 28^e année de son règne (1875), Sa Majesté ordonna de frapper sept Kim-khánh pour être décernés aux hauts fonctionnaires européens ci-après :

Un Kim-khánh, grand module, avec les quatre caractères ; *Giảng tín tu mịch* 講信修睦 « témoigner confiance, maintenir concorde », avec franges en corail et perles, pour S. E. le Président de la République française.

Six Kim-khánh, module ordinaire, avec les deux caractères : *Khắc cần* 恪謹 « Respect et soin », pour :

S. E. le Ministre des Affaires étrangères,

S. E. l'ancien Gouverneur de Saigon, M. Ca-Láng-Lung 歌駁 ;

S. E. le nouveau Gouverneur de Saigon, M. Du-Bi-Lê 游悲黎 ;

S. E. le Chánh-Sứ 正使, Président de la Commission pour le traité de paix ;

S. E. le Phó-Sứ, 副使 Vice-Président de la dite Commission.

En témoignage de ses vieilles amitiés avec M. Du-Bi-Lê, Sa Majesté lui accorda, à titre privé, un Kim-khánh en plus de celui qu'Elle lui décerna officiellement.

Quelques cadeaux diplomatiques, bois d'aigle, canelle, défenses d'éléphant, etc., furent joints à l'envoi adressé à S. E. le Président de la République.

En l'année *ất-dậu* 乙酉, de Đông-Khánh 同慶 (1885), 5^e jour du 12^e mois, les Membres du Cơ-Mật 機密 (Conseil Secret) ont présenté au Trône le rapport suivant :

« Sire,

« Parmi les distinctions que Votre Majesté jusqu'ici distribue aux
« fonctionnaires du Protectorat, le Kim-khánh est par eux considéré
« comme la plus précieuse des décorations, mais ce qui leur serait
« particulièrement agréable (1) ce serait que la date Đông-Khánh ap-
« parût sur ces insignes. Nous demandons à prélever sur le trésor
« royal 內務府 10 taëls 十兩 d'or pou faire fabriquer, conformément
« au modèle, une vingtaine de Kim-khánh, moyen et petit modules,

(1) Mot à mot « faire merveille ». Sa Majesté a souligné le mot « merveille » à l'encre rouge et porté la mention « bien ».

« par le service du Đốc-Công 督工 (ateliers et chantiers). Sur l'une
« des faces, seront gravés les quatre caractères *Đông-khánh sắc tu*
« 同慶勅賜 « offert par ordre de S. M. *Đông-Khánh* », et sur l'autre
« face les caractères *Giảng tín tu mục* 講信修睦 « témoigner con-
« fiance, maintenir paix », ou *Thù huân* 酬勳 « rendre bienfaits »,
« ou *tưởng-công* 獎功 « louer mérites ».

« Le travail termine, les décorations seront apportées au Palais
« (Nôi 內) pour être données en récompense.

« Nous avons constaté que les mandarins de la Cour, grands ou
« petits, quand leurs services ont été appréciés, recevaient en récom-
« pense le Kim-khánh 金磬 (Khánh en or); ou le Tử-Kim-khánh
« 紫金磬 (Khánh en similor), ou Ngân-khánh 銀磬 (Khánh en argent).

« On voit par là que les bienfaits de Votre Majesté s'étendent à tous
« ses sujets ; le moindre service rendu est toujours apprécié.

« Puisque les Européens regardent notre Kim-khánh comme très
« précieux, il y aura lieu d'en faire une réserve stricte, car du fait de
« voir nos petits employés le porter, l'insigne perdrait de sa haute
« valeur aux yeux du public ; nous sommes d'avis que désormais,
« l'autorisation de porter le Kim-khánh ne soit accordée qu'aux man-
« darins de rang supérieur 印官 qui en sont titulaires. Quant aux
« agents subalternes 屬員 qui ont eu la faveur d'en être décorés, ils
« le garderont chez eux comme un souvenir précieux, mais ne pourront
« pas le porter en public. A partir de ce jour, les mandarins de rang
« inférieur, dignes de récompense, recevront seulement le Kim-tiền
« 金錢 (Sapèque en or) ou le Ngân-tiền 銀錢 (Sapèque en argent) ; il
« ne leur sera jamais délivré de Kim-khánh Ces dispositions donne-
« ront une valeur réelle à cette distinction et l'on saura combien le
« Kim-khánh est précieux.

« Nous osons, eu conséquence, présenter ce rapport à l'approbation
« de Votre Majesté pour exécution. »

Jusqu'en 1885, comme on le voit, les Kim-khánh n'avaient que 2
classes : l'une dite *Đại-hạng Kim-khánh* 大項金磬 « Kim-khánh
grand module » ; l'autre *Kim-khánh* tout court. Ils étaient décernés
simplement par Ordonnance royale (Chỉ dụ 旨諭) dont, une ampliation
était remise aux intéressés.

En la 2^e année de *Đông-Khánh* (1887), ordre fut donné de frapper
4 classes de Kim-khánh avec franges multicolores pour les Européens :

Đại, grand, pesant 5 *tiền*, avec les caractères *Đông-Khánh sắc*
lặng 同慶勅贈 (1) « offert diplomatiquement par Sa Majesté

(1) Le caractère *từ* employé dans l'Ordonnanceroyale de 1885 est changé ici
en celui de *lặng*.

Đông-Khánh», sur l'une des faces, et les caractères *báo ngãi thù huân* 報義酬勲 « témoigner reconnaissance, rendre bienfaits », sur l'autre ;



Fig. 65. — Kim-khánh hors classe.

Trung moyen, pesant 4 *liền*, avec les mêmes inscriptions ;

Thứ, au-dessous de la moyenne, pesant 3 *liền* avec les caractères *sinh thiện thưởng công* (1) 旌善賞功 « perpétuer bonté, récompenser mérite » ;

Tiểu, petit, pesant 2 *tiền*, avec les caractères *lao năng khả thưởng* 勞能可獎 « fatigue, talent, mériter louanges ».

L'octroi du brevet (*khâm cấp* 欽給) fut également décidé en la même année (1887).

Le brevet est établi par le Conseil de Régence (*Phụ-Chánh-Phủ* 輔政府) ou le *Cơ-Mật* (Conseil Secret 機密院), sur papier jaune avec des figures de dragons encadrant le texte en caractères chinois. Il est ensuite envoyé à la Résidence Supérieure pour être enregistré et traduit en français sur une autre feuille de papier blanc.

Ainsi, pour une seule décoration, le titulaire possède 2 brevets, un original et une traduction.

Je signale ici que le Gouvernement annamite étudie en ce moment un projet qui consisterait à donner aux titulaires des décorations

(1) Cette inscription fut plus tard remplacée par celle de *Gia thiện sinh năng* 嘉善旌能 (louer bonté, perpétuer talent).

annamites un brevet unique : artistiquement disposés, des dessins en rouge des *Tứ linh* 四靈 « les quatre animaux symboliques » forment cadre sur un papier parcheminé de couleur jaune. La partie gauche du brevet comprend le teste en caractères chinois, la partie droite, la traduction en français. Ces dispositions ne s'appliqueraient pas seulement au Kim-khánh, mais aussi au Kim-tiên et au Kim-bội. Les dessins ont été exécutés par notre dévoué collaborateur, M. Tôn-Thất Sa, l'habile artiste dont les travaux ont déjà été si appréciés par les Amis du Vieux-Huê.

Le 6^e jour du 3^e mois de la 12^e année de Thành-Thái 成泰 (1900), le C^o-Mặt a présenté un rapport au Trône qui fut approuvé et dont voici la traduction :

« Sire,

« Le Kim-khánh, créé pour récompenser les services méritants, est « une décoration très précieuse. Il en existe 3 classes (1), pour lesquelles sont employés les caractères :

1 ^{re} classe :	<i>Báo ngãi thù huân</i>	報義酬勳
2 ^e —	<i>Gia thiện sanh năng</i>	嘉善旌能
3 ^e —	<i>Lao năng khả thưởng</i>	勞能可獎

« Cependant les personnes susceptibles de recevoir un insigne portent tant l'une de ces mentions n'ont pas les mêmes mérites, ne rendent pas les mêmes services ou ne s'occupent pas des mêmes travaux. Les différences sont importantes. Nous pensons que les Kim-khánh qui portent les inscriptions ci-dessus ne peuvent être décernés indistinctement aux uns ou aux autres.

« Nous proposons donc que, dorénavant, lorsqu'il y aura un Européen à récompenser, ses fonctions soient communiquées en même temps que son nom pour les archives de notre Conseil. Quant aux classes de Kim-khánh, elles seront modifiées de la manière suivante :

« Sur l'un des côtés : Kim-khánh de 1 ^{re} classe :	— 項金磬
	— de 2 ^e classe : 二項金磬
	— de 3 ^e classe : 三項金磬

« et sur l'autre côté, les 4 caractères : Thành-Thái sắc tứ (2) 成泰勅賜 « Décerné par S. M. Thài-Thái ».

(1) Nous avons vu dans l'Ordonnance royale de la 2^e année Đồng-Khánh (1887) quatre classes de Kim-khánh ; mais les deux premières ont les mêmes inscriptions : *Báo ngãi thù huân* ; c'est donc comme s'il n'y en avait que trois.

(2) Près de cette dernière inscription, une modification autographe a été faite ainsi conçue : Đại-Nam Hoàng-Đế sắc tứ 大南皇帝勅賜 « Décerné par S. M. l'Empereur du Grand Annam ».

« Monsieur le précédent Résident Supérieur, Tá-Quốc-Quận-Vương, « S. A. le Prince Boulloche, nous a répondu qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ces modifications ; cependant il y a lieu de laisser, comme « par le passé, le modèle et les inscriptions pour les Kim-khánh à débattre aux mandarins de la Cour d'Annam.

« Nous osons, en conséquence, présenter à Votre Majesté le présent « rapport en La priant de vouloir bien le revêtir de son approbation, « pour exécution. »

C'est l'Ordonnance du 6 jour du 3^e mois de la 12^e année de Thành-Thái (5 avril 1900), qui est toujours en vigueur en ce qui concerne le Kim-khánh.

A un moment donné, l'on constata que l'octroi des décorations de Kim-khánh, Kim-bội, Kim-tiến et Ngàn-tiến constituait une dépense énorme pour le budget du Gouvernement annamite (Nam triều ngân sách 南朝銀冊). C'est alors qu'une décision relative à la délivrance des brevets sans l'insigne a été prise en la 6^e année de Duy-Tân 維新 (1912).

La même année, le Conseil de Régence émit l'avis que, afin que le Kim-khánh conservât sa valeur réelle, il serait désirable de restreindre les propositions.

Sa Majesté le Roi décerne encore le Kim-khánh hors classe 大項 aux grands mandarins qui atteignent un âge avancé, par exemple, à l'occasion de leur 60^e ou 70^e anniversaire (1), etc. ou aux fonctionnaires européens ayant rendu des services exceptionnels (2).

J'ai vu parfois des femmes de marque porter le Kim-khánh. Je me demande s'il faut en conclure que le Kim-khánh était jadis décerné

(1) S. E. le Võ-Hiến recevait en la 6^e année de Duy-Tân (1912), à l'occasion de la fête de sa 70^e année, un Kim-khánh hors classe, poids 9 *tiền* 56, avec inscription des caractères : *lão thành thạc vọng* 老成碩望, « vieillesse, parfait, beauté, espoir ».

S. E. Cao... , alors Ministre de l'Instruction Publique, en la même année et à la même occasion, recevait un Kim-khánh hors classe, avec inscription des caractères : *kiêm đạt tôn tam* 兼達尊三, « réunir entièrement les trois degrés : vertu, longévité, vieillesse ».

S. E. le Cẩn-Chánh en retraite Nguyễn... , en la 7^e année du même règne (1913), à l'occasion de son 60^e anniversaire de naissance, recevait un Kim-khánh hors classe avec inscription des caractères : *huân vọng kỳ thạc* 勳望耆碩, « mérite, espoir, vieillesse, parfait ».

(2) M. le Généralissime Joffre, en la 8^e année (1914), recevait pour ses hautes qualités un Kim-khánh hors classe, poids 1 *lượng* 1 *tiền*, avec inscription des caractères : *báo ngãi thù huân* 報義酬勳 « témoigner reconnaissance, rendre bienfaits », frangés corail et perles. (C'est celui que nous reproduisons, Fig. 65)

aussi bien aux femmes qu'aux hommes, mais je n'ai pas pu recueillir de renseignements précis à ce sujet.

Des Annamites font porter aussi des Kim-khánh en miniature en or, en similor ou en argent à leurs enfants ; cependant l'inscription doit toujours être différente de la décoration officielle : *bổn mạng trường sanh* 本命長生 « longue vie ». C'est alors un bijou ; ce n'est plus une décoration.

2° — Bội 佩

Bội veut dire suspendre : Ngọc-bội, 玉佩 « jade à suspendre »
Kim-bội 金佩 « or à suspendre ».

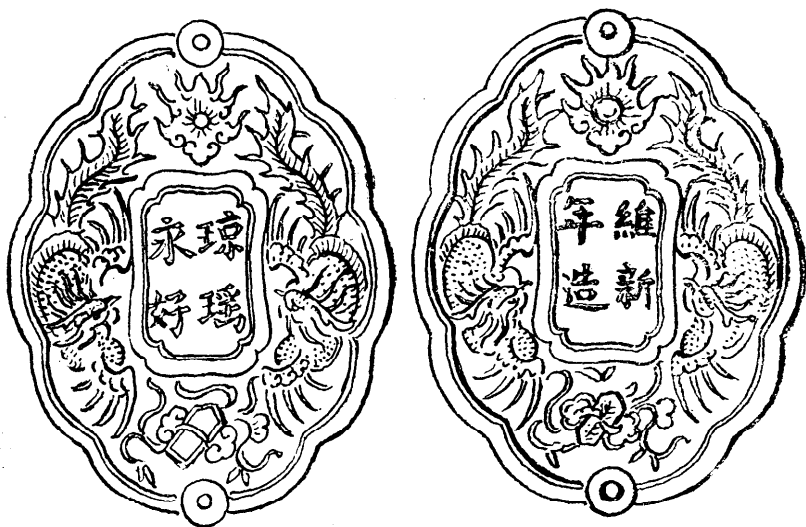


Fig. 66. - Kim-Bội.

Le Kim-bội n'existe que depuis 1889. Une ordonnance de la 1^{re} année de Thành-Thái en prescrivit la fabrication. Voici la traduction de cette ordonnance :

« Notre royaume, pour récompenser certains services, a utilisé des « Ngọc-khánh 玉磬 « Khánh en jade », Ngọc-bội 玉佩 « Bội en jade ». « Ngọc-bài 玉牌 « plaque en jade », ainsi que des Kim-khánh, Ngân-khánh, etc. . . , cependant on n'a pas songé à fabriquer des Kim-bội. « Ordre est donné au service compétent de faire fabriquer, d'après le « modèle du Ngọc-bội, un certain nombre de Kim-bội de 1^{re}, 2^e et 3^e « classes, pour être accordés en récompense aux personnes méritantes.»

De ce qui précède, il résulte que trois classes de Kim-bội ont bien été créées par l'Ordonnance de la 1^{re} année de Thành-Thái ; toutefois on n'en a jamais donné que d'une seule catégorie.

Le Kim-bội est de forme ovale et porte sur l'une de ses faces le chiffre du règne. Exemple : *Duy-Tân niên tạo* 維新年造 « fabriqué pendant le règne de Duy-Tân » ; et sur l'autre les caractères : *Quỳnh Diêu vĩnh hảo* 瓊瑤永好, « la beauté des (Quỳnh et Diêu (noms de pierres précieuses) est éternelle ».

Le Kim-bội est donné exclusivement aux femmes.

Le Ngọc-bội, qui était jadis donné tant aux hommes qu'aux femmes, n'est plus considéré officiellement comme une distinction honorifique, une décoration. C'est un bijou dont se parent certaines personnes, surtout les femmes qui ont reçu ou se sont procuré cette plaque en jade.

3° — TIỀN 錢 « Sapèque (en or) »

Comme les Khánh, les Tiền existent depuis longtemps. Jadis, chaque fois que le Gouvernement voulait accorder certaines récompenses, il ordonnait d'en fabriquer.

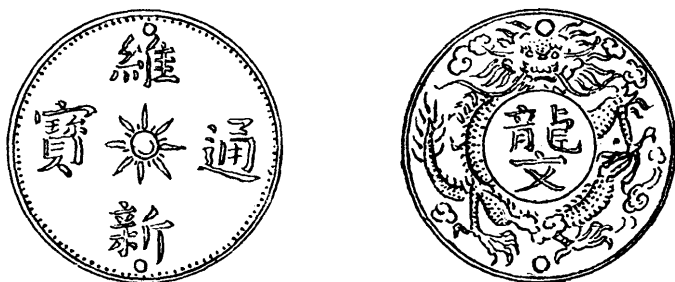


Fig. 67. — Sapèque en or, Kim-Tiền, hors classe.

En la 13^e année de Minh-Mạng (1832), les Ministères des Finances et des Travaux publics, et le service du Nội-Vụ (Bộ Hộ 戶部, Bộ Công 工部, Nội-Vụ 內務) ont reçu pour la première fois l'ordre d'en constituer un stock important: 1.000 Kim-tiền 金錢 « Sapèques en or » et 20.000 Ngân-tiền 銀錢 « Sapèques en argent ».

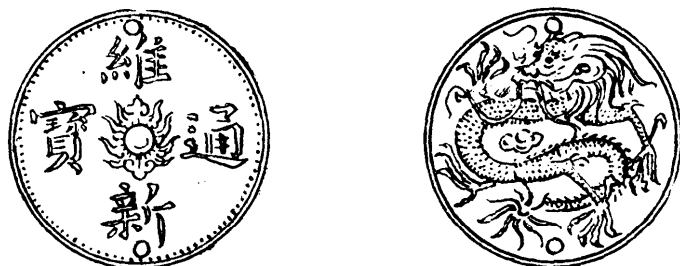


Fig. 68. — Sapèque en or, de première classe.

Les Kim-tiên sont de 4 classes :

1° Đại-hạng, hors classe 大項 : inscription sur l'un des côtés, chiffre de règne ; sur l'autre, figure de dragons entourant un cercle où sont gravés les deux caractères *long-văn* 龍文.

2° Nhứt-hạng, 1^{re} classe — 項 : Figure de dragons ;

3° Nhi-hạng, 2^e classe 二項 : —

4° Tam-hạng, 3^e classe 三項 : avec les deux caractères *nhị-nghi* 二儀 « soleil et lune ».

Ils étaient précédemment en or au titre de 0,85.



Fig. 69. — Sapèque en or, de troisième classe.

Le 10^e jour du 6^e mois de la 15^e année de Thành-Thái (1903), le C^{or}-Mât donna l'ordre au N^{oi}-Vũ de frapper les nouveaux Kim-tiên en or pur afin de mieux récompenser les Européens ou les mandarins ayant rendu des services exceptionnels.

4° — NGÂN TIỀN 銀錢 « Sapèque en argent ».

Les Ngân-tiên sont destinés à récompenser les agents subalternes des deux Gouvernements. Ils se divisent en 3 classes.

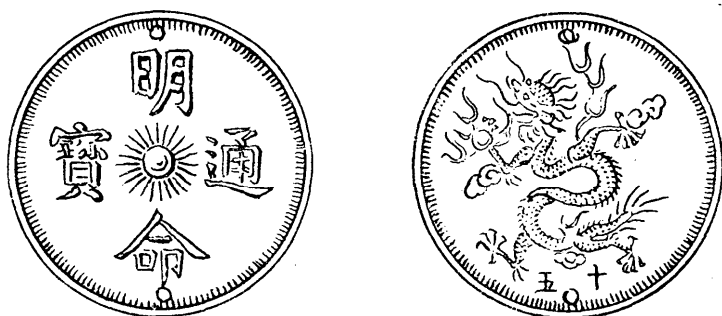


Fig. 70. — Sapèque en argent, Ngân-tiên, de première classe.

- 1^o Đại-hạng (1) 大項, ou Nhứt-hạng 一項, 1^{re} classe ;
2^o Trung-hạng (2) 中項, ou Nhi-hạng 二項, 2^e classe ;
3^o Tiểu-hạng (3) 小項, ou Tam-hạng 三項, 3^e classe.

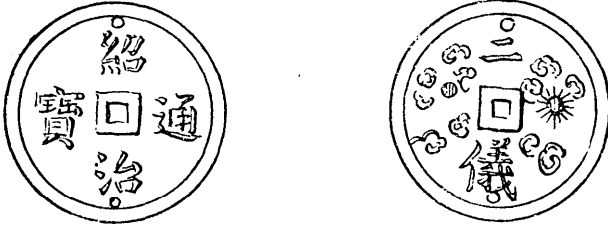


Fig 71. — Sapèque en argent, de troisième classe.

Les Kim-tiên et les Ngân-tiên sont aussi donnés aux Princes ou aux Princesses à l'occasion de leurs fêtes anniversaires (sinh-nhật 生日).

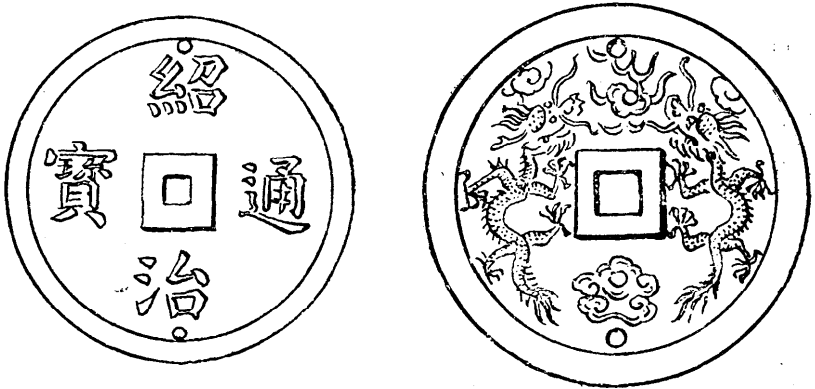


Fig 72. — Sapèque en argent, modèle spécial.

Les Khánh, Bội et Tiễn se portent avec un sautoir ou cordon rouge passant autour du cou et laissant tomber l'insigne sur la poitrine.

- (1) Grand.
(2) Moyen.
(3) Petit.

Une touffe de franges en soie multicolore se suspend à l'insigne. Quelquefois la soie est remplacée par des perles ou des grains de corail.

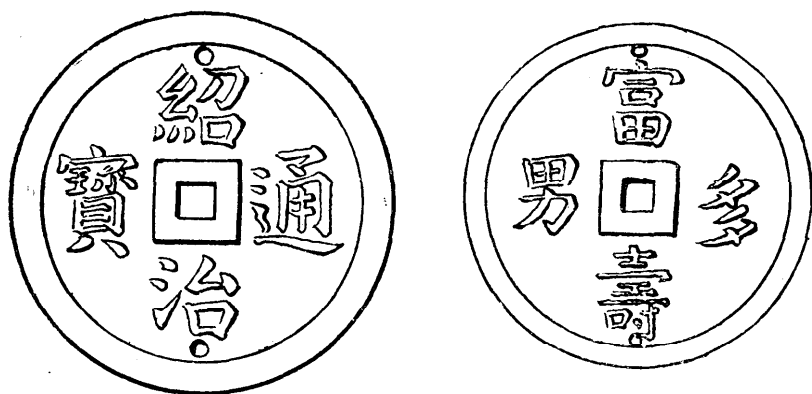


Fig. 73. — Sapèque en argent, modèle spécial.

5° — BÀI 牌 « Plaque ».

Dès la première année de Gia-Long 嘉隆 (1802), les plaques étaient mises en usage. Des Ngân-bài 銀牌 « Plaquas en argent », au nombre de trois, furent façonnées pour les Membres du Cơ-Mật « Conseil Secret ». Ces plaques en argent ont été l'emplacement, en la 15^e année de Minh-Mạng (1834), par d'autres en or, portant les caractères Cơ-Mật đại thần 機密大臣 « grands mandarins du Cơ-Mật ». Les plaques mesurent 1 tấc 4 phân de longueur, 8 phân de largeur. Le contour est ciselé en dragon.

La plaque s'attache à la deuxième boutonnière des robes annamites, du côté droit.

Tous les Princes portent chacun une plaque en or avec inscription de leur titre de noblesse. Exemple : Hưng-nhơn-công 興仁公 « Duc de Hưng-Nhơn ».

La plaque est changée à chaque avènement au trône d'un empereur nouveau. Ainsi un haut mandarin, pour avoir assisté plusieurs empereurs, peut avoir plusieurs plaques en or ; sur l'une des faces sont gravés les noms et fonctions du titulaire. Exemple : Lại-Bộ-Trương-Như . 吏部張如... « M. Trương-Như.. du Ministère de l'Intérieur », et sur l'autre : Duy-Tân ân tứ 維新恩賜 « Offre gracieuse de S. M. Duy-Tân ».

La plaque en or est encore décernée aux grands mandarins pourvus des grades de Điện-Hàm (1) et de Cung-Hàm (2).

Les Gouverneurs Généraux, les Secrétaires Généraux, les Résidents Supérieurs de l'Annam, quand ils viennent à la Capitale de l'Annam pour la première fois, reçoivent de Sa Majesté une plaque en or avec les inscriptions *Đông-Dương Toàn-Quyền Đại-Thần* 東洋全權大臣 ou *Đông-Dương Phó-Toàn-Quyền Đại-Thần* 東洋副全權大臣, ou *Dại-Nam Khâm-Sứ Đại-Thần* 大南欽使大臣.

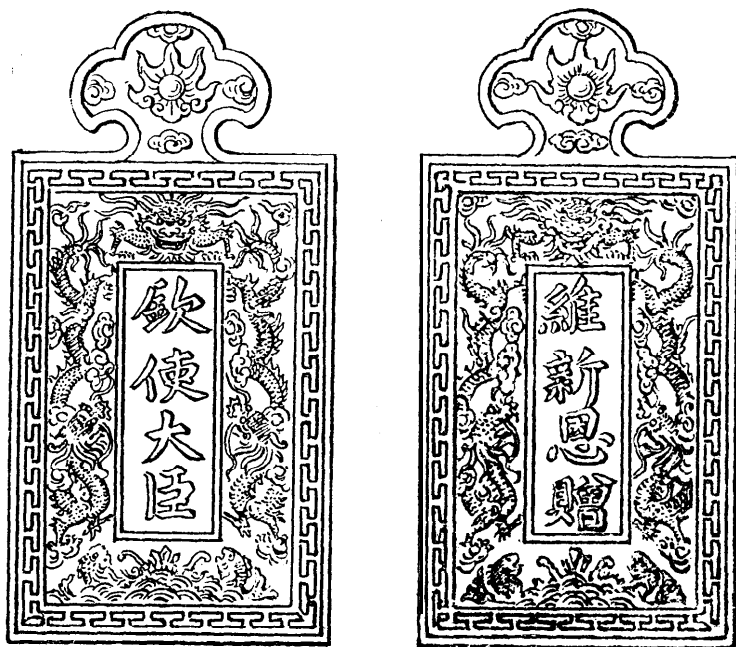


Fig. 74.— Plaque, Bàì, du Résident Supérieur en Annam.

(1) Les grandes de Điện-Hàm 殿銜, ou Tứ-Trụ 四柱 « Quatre colonnes de l'Empire » sont :

- 1 ° Cánh-Chánh-Điện Đại-Học-Sĩ 勤政殿大學士.
- 2 ° Văn-Minh-Điện Đại-Học-Sĩ 文明殿大學士.
- 3 ° Võ-Hiến-Điện Đại-Học-Sĩ 武顯殿大學士.
- 4 ° Đông-Các Đại-Học-Sĩ 東閣大學士.

(2) Les Cung-Hàm 官銜 se divisent en deux catégories ; ce sont

- 1° Tam-Công 三公 « Professeurs annamites du Roi » ;
- 2° Tam-Cô 三孤 « Professeurs annamites de Princes ».

Les Tam-Công comprennent : 1° Tam-Thái 三太, à savoir : Thái-Sư 太師, Thái-Phó 太傅, Thái-Bảo 太保 ; 2° Tam-Thiếu 三少, à savoir : Thiếu-Sư 少師, Thiếu-Phó 少傅, Thiếu-Bảo 少保.

Les Tam-Cô comprennent : 1° Tam-Thái 三太 à savoir : Thái-Tử-Thái-Sư 太子太師, Thái-Tử-Thái-Phó 太子太傅, Thái-Tử-Thái-Bảo 太子太保 ; 2° Tam-Thiếu 三少, à savoir : Thái-Tử-Thiếu-Sư 太子少師, Thái-Tử-Thiếu-Phó 太子少傅, Thái-Tử-Thiếu-Bảo 太子少保.

Ces plaques sont apportées à la résidence du haut fonctionnaire à qui elles sont destinées, dans une table dorée dite Long-Đình 龍亭, couverte de parasols jaunes, entourée de bâtons laqués rouge (châu trượng 殊杖), et portée par des *lính* en uniforme. La musique accompagne la cérémonie pendant le trajet du Palais à la Résidence Supérieure. Ces plaques sont remises aux titulaires par LL. EE. les membres du Conseil, au nom de l'Empereur.

Jadis, les plaques en argent étaient destinées à récompenser les services militaires ; elles portaient les deux caractères : *thưởng công* 賞功 « récompense au mérite ».

On voit à l'heure actuelle quelques Thị-Vệ 侍衛 « Chambellans au service de Sa Majesté », porter encore des plaques en argent. Ces plaques ont été créées en la 6^e année de Minh-Mạng (1825), et sont longues de 1 *tấc* 3 *phân*, larges de 1 *tấc*, portant l'inscription, sur l'un des côtés, des nom et prénoms du Thị-Vệ. Exemple : Nguyễn-Văn-Mĩ 阮 文 美, et sur l'autre son grade. Exemple : Tam đẳng Thị-Vệ 三等侍衛 « Thị-Vệ de 3^e classe ».

D'après les renseignements recueillis, les Thị-Vệ qui portaient des plaques en argent étaient choisis pour le service personnel de Sa Majesté et par conséquent pouvaient l'en approcher, tandis que les autres qui n'avaient que des plaques en ivoire étaient chargés du service extérieur ou des courses à faire.

Si, comme je l'ai dit, quelques-uns des Thị-Vệ portent à l'heure qu'il est des plaques en argent, la distinction n'en a pas moins cessé d'exister, et ces serviteurs du Palais n'ont pas plus de prérogatives que tous les autres Thị-Vệ.

Les KIM-KHÁNH en or (Titre 0,850).

CARACTÈRES INSCRITS SUR LES <i>Kim-khánh</i> .			POIDS		PRIX (1)
			Dồng	Grammes	
1	大項金 大南義 報	勅賜	5	18,890	23 \$ 97
		勅賜			
2	大項金 大南義 報	勅賜	4	15,112	19 29
		勅賜			
3	二項金 大南義 嘉善旌	勅賜	3	11,334	14 62
		勅賜			
4	三大項 大南義 勞能新	勅賜	2,5	9,445	12 28
		勅賜			

(1) Dans les prix indiqués dans ce tableau et dans les tableaux suivants ne sont pas indiqués les prix des franges, en perles : 0 \$ 50, ou en soie multicolore : 0 \$ 05, vendues soit au Nội-Vụ, ou Trésor annamite, soit dans la ville de Huế.

Les KIM-BỘI en or (Titre 0,850).

	CARACTÈRES INSCRITS SUR LES <i>Kim-bội</i> .	CLASSE	POIDS		PRIX
			Đồng	Grammes	
1	琼瑤永好 Quỳnh Giao vĩnh hảo. « Cet objet, considéré comme les jades (維新年造 Duy-Tân niên tạo. « Fabriqué sous le règne de Duy-Tân » .)	Très grande	6	22,668	28,63
2		Ordinaire	4	15,112	19,29

Les KIM-TIỀN, Sapèques en or.

	CARACTÈRES ET MARQUES DES <i>Kim-tiền</i> .	CLASSE	POIDS		TITRE	PRIX
			Đồng	Grammes		
1	維新通寶 Duy-Tân thông bảo. « Ce qui est partout reconnu 龍文 Long văn. « Ornaments de Dragons »	Hors classe	9	34,002	Très pur	49,21
			7	26,446	0.850	32,79
2	維新通寶 Duy-Tân thông bảo. « Ce qui est partout reconnu » » » » Marque : Dragons	1 ^{re}	8	30,224	Très pur	43,75
			6	22,668	0.850	28,12
3	維新通寶 Duy-Tân thông bảo. « Ce qui est partout reconnu » » » » Marque : Dragons	2 ^e	5	18,890	Très pur	27,38
			4,5	17,001	0.850	21,11
4	維新通寶 Duy-Tân thông bảo. « Ce qui est partout reconnu 二儀 Nhị nghi. « Deux puissances égales (le ciel et la — — — — — terre) »	5 ^e	4	15,112	Très pur	21,92
			3,5	13,223	0.850	16,44

	CARACTÈRES ET MARQUES DES <i>Ngân-tiên.</i>	CLASSE	POIDS		PRIX
			Đồng	Grammes	
1	明命通寶 Minh-Mạng thông bửu. « Ce qui est partout reconnu précieux sous le règne de Minh-Mạng » Marque : Dragons.	1 ^{re}	7,2	27,021	1,15
2	明命通寶 Minh-Mạng thông bửu. « Ce qui est partout reconnu précieux sous le règne de Minh-Mạng » Long văn : Ornaments de dragons.	2 ^e	5	18,890	0,80
5	紹治通寶 Thiệu-Trị thông bửu. « Ce qui est partout reconnu précieux sous le règne de Thiệu-Trị » Nhị nghi « Deux puissances égales (le ciel et la terre). »	5 ^e	2	7 556	0,32
4	紹治通寶 Thiệu-Trị thông bửu. « Ce qui est partout reconnu précieux sous le règne de Thiệu-Trị » Marque : Dragons.	»	7	26,446	1,12
5	紹治通寶 Thiệu-Trị thông bửu. « Ce qui est partout reconnu précieux sous le règne de Thiệu-Trị »	»	4,5	17,001	0,72
6	富壽多男 Phú thọ đa nam. « Richesse, longévité, beaucoup d'enfants ». 紹治通寶 Thiệu-Trị thông bửu. « Ce qui est partout reconnu précieux sous le règne de Thiệu-Trị » 五福 Ngũ phúc. « Cinq bonheurs (Richesse, longévité, bonne santé, vertu, bonne mort) ». Marque : cinq chauves souris.	»	5	18,890	0,80
7	嗣德通寶 Tự-Đức thông bửu. Triệu dân lại chi. « Ce qui est partout reconnu précieux sous le règne de Tự-Đức. Le peuple lui doit le bonheur. ». Marké : Dragons et nuages.	»	5	18,890	0,80
8	嗣德通寶 Tự-Đức thông bửu. « Ce qui est partout reconnu précieux sous le règne de Tự-Đức » Long văn : Ornaments de dragons.	»	7	26,446	1,12

LES PREMIERS MISSIONNAIRES FRANÇAIS

A LA COUR DE HIÊN-VUONG

LE PETIT PRINCE CHRÉTIEN DU DINH-CAT

Par J.-B. ROUX,

des Missions Etrangères de Paris.

En quelque lieu qu'elle pénètre la religion chrétienne n'y peut passer inaperçue. La sublimité de sa doctrine, la perfection de sa morale, la beauté de son culte attirent forcément l'attention des grands comme des humbles, des princes comme des sujets. Etant conforme à ce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine, elle fait naître des sympathies qui deviennent quelquefois très vives; mais d'autre part, comme elle s'oppose d'une manière absolue aux passions, triste apanage de l'humanité, elle voit s'élever contre elle des haines parfois terribles. De là vient que les dépositaires de l'autorité civile tantôt entretiennent des rapports pleins de bienveillance avec les ministres de cette religion et tantôt éprouvent et manifestent de l'antipathie à leur égard, antipathie qui va parfois même jusqu'à la persécution.

Ce sont là des faits qui datent de vingt siècles, car ils sont aussi vieux que la religion dont je parle.

Ce qui s'est produit dans l'empire romain quand la religion chrétienne y fut prêchée, ce qui est arrivé dans chacun des états de notre vieille Europe à mesure qu'elle y fut introduite ne manqua pas de se renouveler le jour où l'Annam vit arriver chez lui les premiers missionnaires catholiques. C'était au début du XVII^e siècle, sous la dynastie des Lê. Depuis ce jour, les princes et les mandarins de ce pays, loin de suivre vis-à-vis de la religion chrétienne une politique uniforme, sympathique ou hostile, ont constamment varié dans leurs sentiments et leur conduite : l'histoire est là qui nous le dit, ils se sont montrés envers elle tantôt bienveillants et tantôt persécuteurs.

Ce qui peut piquer la curiosité c'est de savoir quels furent au début, au XVII^e siècle par conséquent, les rapports de la Cour de Cochinchine

avec les missionnaires catholiques, les premiers missionnaires français venus en Annam. Ces rapports, heureusement, nous sont connus par les lettres des missionnaires de cette époque, et, nous le constatons avec joie, ils furent excellents. Non seulement, le roi et les princes de son entourage ne virent pas de mauvais oeil l'arrivée des prédicateurs de cette religion nouvelle pour le pays, mais ils se montrèrent pour eux pleins d'estime et de bienveillance. Un petit épisode en marge de la grande histoire nous permet de le constater. Il s'agit du baptême d'un petit prince de la famille royale, fait en 1674 à la demande de ses parents par M. Mahot (1), un des premiers missionnaires français venus en Cochinchine, nommé plus tard Vicaire apostolique de ce pays.

Voici comment le fait est raconté dans la *Relation des Missions et des Voyages des Evesques Vicaires Apostoliques* (2) :

« [Quelque temps après le 26 avril 1674], on manda M. Mahot pour aller baptiser un des enfants du second Prince qui demeurait chez son grand-père, à deux journées de la Cour.

« Il trouva un enfant malade depuis cinq mois, et comme on l'eût assuré que non seulement le grand-père, mais aussi le père et la mère consentaient qu'on le baptisât, il lui donna le baptême et la santé en même temps, car il fut guéri aussitôt et mit toute la maison en joie. Le grand-père et la grand'mère ne sachant comment reconnaître l'obligation qu'ils croyaient avoir à celui dont Dieu s'était servi pour les consoler, lui permirent de faire chez eux toutes les fonctions ecclésiastiques. Ils lui avaient déjà dit dès son arrivée qu'ils avaient renoncé au culte du diable et des idoles et qu'ils avaient consacré au Dieu du Ciel ce cher enfant, en le mettant entre les mains des Chrétiens pour avoir soin de son éducation, mais quand il fut baptisé, leur dévotion s'augmenta, ils entendirent tous les jours la messe du missionnaire, et ils ouvrirent leur maison à tous les chrétiens qui voulaient recevoir les sacrements. Il s'en présenta tant pour se confesser, et tant de Gentils pour se faire instruire, que ce bon prêtre n'eut point de repos ni jour ni nuit durant une semaine entière.

« Mais ce jeune enfant s'étant de nouveau trouvé mal, son médecin ordinaire, qui était payen, prit occasion de décréditer les chrétiens, comme s'ils eussent été la cause de cet accident, et il s'obligea de le guérir dans trois jours par l'invocation du démon, auquel il présenta ses

(1) Guillaume Mahot, de la Société des Missions étrangères de Paris, né à Argentan vers 1630, venu en Cochinchine en 1666, nommé en 1680 Vicaire apostolique, mort à Fäi-fo en juin 1684.

(2) *Relation des Missions et des Voyages des Évesques Vicaires Apostoliques et de leurs ecclésiastiques ès années 1672, 1673, 1674 et 1675*. Paris, Charles Angot 1680. Pages 257-258.

sacrifices. Les parents ayant cru trop légèrement cet imposteur, M. Mahot se retira, et le mal de l'enfant ayant augmenté au lieu de diminuer au bout de trois jours, on chassa honteusement le médecin idolâtre pour faire place à un médecin chrétien, qui dès le premier remède avait guéri son malade.

« M. Mahot ayant su cet heureux événement, retourna gaiement à la Cour [Hué]... ».

Le document suggère plusieurs questions : Qui était ce second Prince dont M. Mahot baptisa un enfant ? Quels étaient les grands-parents du baptisé et quel était le lieu de leur résidence où eut lieu la cérémonie ? Enfin qui était ce petit prince qui reçut ainsi le baptême et que devint-il dans la suite ?

D'abord quel est le personnage désigné sous le nom de second Prince par l'auteur du récit que nous venons de transcrire ?

En 1674, année où se passa l'événement que nous venons de raconter, le roi de Cochinchine était Hiên-Vương, de la famille des Nguyễn. A cette époque, l'Annam était divisé en deux royaumes : la Cochinchine et le Tonkin. Les *Chúa*, sorte de Maires du Palais, préposés au gouvernement de ces deux pays par le roi d'Annam, s'étaient peu à peu emparé de l'autorité royale tout entière ainsi que des honneurs et prérogatives qui y sont attachés. Ils avaient même abandonné leur titre plus modeste de *Chúa* (Seigneur) pour prendre celui de *Vương* (Roi). Les deux pays étaient complètement indépendants l'un de l'autre et même continuellement en guerre l'un contre l'autre. Des deux côtés pourtant on continuait à reconnaître les princes de la dynastie des Lê comme rois légitimes, n'exerçant toutefois sur les deux pays qu'une suzeraineté nominale. Cet état de choses durait depuis le début du XVII^e siècle.

Hiên-Vương était monté sur le trône de Cochinchine en 1648. Il mourut en 1687. Il eut plusieurs fils dont voici la liste d'après le *Liệt trugên*.

- | | |
|---------------------------|--|
| De l'épouse principale... | { 1 ^{er} Fils aîné : Dẩn 演 ou Hán 漢, (mort en 1684, âgé de 45 ans). |
| | { 4 ^e Fils : Thuần 淳 ou Hiệp 協, (mort en 1675, âgé de 23 ans).
Fille : Ngọc-Tào 玉 曹. |
| Des épouses secondaires. | { 2 ^e Fils : Anh Tôn Hiên Nghĩa Hoàng-Đê 英宗孝義皇帝 (Régna de 1687 à 1691 sous le nom de Ngãi-Vương). |
| | { 3 ^e Fils : Tráng 溱, ou Huyền 玄, (mort en 1686, âgé de 35 ans). |
| De mères inconnues. . . | { 5 ^e Fils : Niên 年, mort prématurément. |
| | { 6 ^e Fils : Nhiễu 遼, mort prématurément,
Deux filles, dont le nom est perdu. |

Parmi tous ces fils de *Hiên-Vương* quel est celui auquel peut s'appliquer le titre de « second Prince » ? Si l'on considère l'ordre général des naissances ce serait celui qui régna plus tard sous le nom de *Ngãi-Vương*, mais si l'on tient compte du rang des épouses de *Hiên-Vương*, mères des petits Princes, le second Prince serait le prince *Hiệp*, second fils de l'épouse principale (*Châu-Thị*), car le futur *Ngãi-Vương* était né d'une épouse secondaire (*Tòng-Thị*).

D'après plusieurs documents que nous allons citer c'est le prince *Hiệp* que les missionnaires entendent désigner quand ils parlent du « second Prince ». C'était sans doute le rang qu'il occupait à la cour, à cause de la dignité de sa mère.

A propos de la campagne de 1672 contre les Tonkinois, on dit dans la *Relation des Missions et des Voyages des Evesques Vicaires Apostoliques* (1) : « Pour ce qui regarde l'armée de terre [des Tonkinois], elle n'eut pas la même destinée, elle arriva tout entière jusque au pied de la muraille qui sépare la Cochinchine d'avec le Tonquin. Et quoique le jeune prince cochinchinois, qui était le *second fils du Roi*, prétendit faire avancer les troupes qu'il commandait au delà de cette muraille. . . . il fut cependant prévenu par les autres et contraint de se défendre sur sa frontière... »

On dit ailleurs dans le même ouvrage (2) : « On les attendait [les Tonkinois] l'année 1676 sur la frontière avec quarante mille hommes bien aguerris, mais ils ne parurent pas. On avait même dessein de les aller chercher dans leur pays, et on l'aurait fait effectivement, n'était que le *second fils du Roi* de la Cochinchine, qui était Général des armées de terre, vint à mourir lorsque l'on n'y pensait pas, et cetle mort arrêta tous les préparatifs de l'expédition : de sorte qu'on se contenta de se mettre sur la défensive jusqu'à ce que le deuil de la Cour fut passé. »

Deux autres passages du livre que nous venons de citer parlent d'un voyage de M^{re} Lambert de La Motte, évêque de Bérythe et Vicaire apostolique de la Cochinchine, en 1675, de Siam où il résidait à « Sinoë [Hué], ville capitale du royaume ». On y fait allusion à la mort récente du *second fils du Roi*:

« [M. de Berithe] partit [de Siam] avec l'agrément du Roi et les passeports nécessaires et s'étant mis sur la rivière le 23 juillet [1675], quatre jours après il s'embarqua sur le navire royal [de

(1) *Relation des Missions et des Voyages des Evesques Vicaires Apostoliques* ès années 1672, 1673, 1674 et 1675. Paris, Charles Angot, 1680, p. 159.

(2) *Relation des Missions et des Voyages des Evesques Vicaires Apostoliques*. ès années 1672, 1673...p. 340.

l'ambassadeur annamite venu à Siam] de la Cochinchine, qui le porta avec autant de diligence et de bonheur- qu'on le pouvait souhaiter. Sitôt qu'il fut débarqué on le conduisit à Sinoë, ville capitale du Royaume (1) . . . »

« Dès qu'on fut débarqué à Faïfo, où nous avons une maison, et où les étrangers abordent de toute part L'accident qui était arrivé depuis peu de la mort du *second fils du Roi* retarda extrêmement les avantages que l'on avait espéré de la Cour, où l'on s'était rendu en diligence. Ce Prince avait de si grandes qualités, qu'on le regardait comme le plus solide appui de l'Etat, et le Roi son père fut si touché de sa perte qu'il passa plusieurs mois à digérer sa douleur, sans pouvoir se résoudre à voir aucun étranger. Cependant, le Ministre d'Etat, qui a le département des Etrangers, et qui avait épousé la soeur du Prince mort, nonobstant le grand deuil où il était, nous fit toutes les civilités imaginables (2). . . »

Il est de toute évidence que dans les extraits que nous venons de donner le « second fils du Roi » est bien le prince *Hiệp*. C'est bien lui ce prince, plein de qualités, qui mourut en 1675, si vivement regretté de son père ; c'est bien lui ce brave qui, trois ans plus tôt, s'illustra à la tête des troupes cochinchinoises, dont il avait été nommé Général en chef (Nguyễn-Soái), dans cette fameuse campagne de 1672 contre les Tonkinois, campagne décisive pour l'établissement des Nguyễn en Cochinchine : la victoire, en effet, fut complète et consacra l'indépendance du pays.

Il ne paraît pas douteux que ce ne soit de ce prince encore qu'il s'agisse dans le passage suivant où l'auteur de la *Relation* nous montre les bonnes dispositions de la Cour à l'égard de la Religion chrétienne.

.... « Au commencement de l'année 1675..... les missionnaires savaient de bonne part que le Roi n'était pas ennemi de leur Religion, ni de leurs personnes, non plus que ses deux enfants, dont l'aîné ne s'était pas contenté de louer hautement la générosité d'un Cochinchinois qui était mort martyr l'an passé (3) ; mais il avait même prié quelqu'un d'apprendre les principes de notre sainte Foi à son fils, qui paraissait s'y porter par inclination ; et le *cadet*, outre qu'il avait pris pour médecin le P. Barthélemy d'Acosta, Jésuite, quoiqu'il le connût pour prêtre, il avait encore dit confidemment à un

(1) *Relation des Missions et des Voyages des Evesques....* ès années 1672, 1673.... p. 340.

(2) *Relation des Missions.... des Evesques....* ès années 1676 et 1677, p. 2-3.

(3) Il s'agit de Dominique *Thủ-Hạp*. Voir son histoire dans *Relation des Missions.... des Evesques....* ès années 1672, 1673 pp. 267-270.

de ses officiers qu'il savait être chrétien : « Votre Religion est sainte et véritable, mais elle est bien fâcheuse aux Grands dans sa morale, puisqu'elle condamne la multiplicité des femmes ». Ils n'ignoraient pas aussi [les missionnaires] que plusieurs seigneurs de la Cour avaient grande disposition à embrasser l'Evangile pour peu que le Prince eut témoigné que la chose ne lui serait pas désagréable (1) ».

On pourrait objecter à ce que nous venons de dire sur l'identité du second fils du Roi et du prince Hiep qu'il y a dans la *Relation* d'autres passages (2) où il est fait mention d'un « second Prince », « second fils du Roi de la Cochinchine », qui n'est certainement plus le prince Hiep. — La chose est vraie, mais elle ne donne lieu à aucune confusion puisque les faits où il est question de ce nouveau «second Prince » se passent en 1676 et en 1677, c'est-à-dire après la mort du prince Hiep. Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant à ce qu'après la mort de ce dernier un autre fils du Roi ayant pris sa place à la Cour ait été appelé à son tour du titre correspondant à sa dignité.

Il n'y a donc pas à en douter, le « second Prince » dont le fils fut baptisé par M. Mahot est bien le prince Hiep. A défaut des précisions que nous avons pu donner, les louanges seules que donnent les missionnaires à ce « second fils du Roi » toutes les fois qu'ils nous parlent de lui auraient fait deviner en lui cet illustre fils de Hiên-Vương. En effet, « c'est une belle figure, un noble caractère que ce prince Hiep, dit le P. Cadière dans son *Etude sur l'établissement des Nguyen en Cochinchine*. Il se présente à nous avec une auréole de vertu et de grandeur que l'on est peu habitué à voir dans les cours d'Extrême-Orient. A son arrivée à la cour, après son triomphe [sur les Tonkinois, en 1672], dit le, *Liệt-truyện* (II, 14 ab), le Roi, plein de joie, lui donna en récompense cent onces d'or pur et mille onces d'argent, avec cinquante pièces de brocart. Mais le Prince refusa tout d'abord: « Cette victoire, dit-il, est l'effet de votre puissance et des efforts des officiers. Comment moi seul en aurais-je été capable ? » Hiên-Vương répondit : « Votre mérite est grand; vous êtes digne de recevoir une récompense éclatante. » Alors le Prince accepta. Pendant la campagne, il reposa toujours dans sa tente avec deux soldats qui veillaient l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Un habitant du Quảng-Bình, nommé Bật-Nghĩa, avait chez lui une jeune fille fort belle qu'il vint offrir au Prince. Mais celui-ci refusa la proposition, tout en donnant au père une aumône de dix ligatures, à cause de sa pauvreté. Après son retour, il repoussa aussi

(1) *Relation des Missions.... des Evesques.... ès années 1672, 1673....* pp. 334-336.

(2) *Relation.... ès années 1676* pp. 54 et 77.

toutes les jeunes filles qui venaient le visiter. Il se fit construire une petite cellule, et y vécut, faisant ses délices de la méditation de la loi bouddhique. L'année 1675 il fut atteint de la petite vérole, et mourut, âgé de 23 ans. Son temple funéraire est à Vàn-Thê, près de Hué (1). »

Le fils de ce prince aussi vertueux que brave que M. Mahot fut appelé à baptiser « demeurerait, dit la *Relation des Missions... des Evesques* (2). . . , chez son grand-père, à deux journées de la Cour »

Il s'agit évidemment du grand-père maternel, puisque le grand-père paternel n'était autre que le roi Hiến-Vương. Qui est ce personnage et où résidait-il ?

Deux lettres de M. de Courtaulin (3), missionnaire en Cochinchine, vont nous l'apprendre.

Dans un voyage qu'il fit en 1675 dans les provinces au Nord de Hué, ce missionnaire arrive au camp de *oũtlen thú* (ông Trần-Thủ), Gouverneur du Dinh-Cát... lui fait visite... lui donne un miroir, . . . sa femme âgée de 60 ans.. . veut se convertir.. . mais ne veut pas apprendre les prières... , trop vieille.. . « elle a fait baptiser *le petit fils* (4) *du second fils du Roi* à cause qu'il est son petit-fils et lui a donné une nourrice chrétienne (5), . . . veut qu'on baptise le frère aîné de ce Prince, fils aîné, âgé de huit ans.. . ce que le missionnaire refuse de faire de peur de faire un apostat (6)... »

(1) L. Cadière : *Le Mur de Đồng-Hới. Etude sur l'établissement des Nguyễn en Cochinchine*. Hanoi. Schneider 1906. pp. 144-145. — La tablette (Bùi-Vị) de Tồn-Thất Hiệp a été placée au temple dynastique de Thái-Miêu, dans le Palais royal. On sait que dans ce temple sont honorés les serviteurs méritants ayant participé à l'établissement du trône des Nguyễn en Cochinchine. La tablette du prince Hiệp est la seconde de la galerie de gauche. Cf. L., Sogny : *Les associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique de Thái-Miêu*, *Bulletin des Amis du Vieux Hué* 1914 pp. 300-302.

(2) *Relation des Missions... des Evesques... ès années 1672...* p. 257.

(3) Jean de Maguelonne de Courtaulin, né à Limoux (Aude), à une date que nous ignorons, missionnaire au Siam en 1670, passe en Cochinchine en 1674.

(4) C'est-à-dire : le jeune enfant.

(5) Ce terme de nourrice doit s'entendre dans le sens large ; c'est plutôt une gouvernante qu'on donna au petit prince, déjà âgé de six ans au moment de son baptême, en 1674. Il est possible aussi que par ce mot de nourrice M. de Courtaulin veuille désigner la marraine du baptisé : les chrétiens annamites se servent en effet facilement du mot *vú* qui signifie proprement *nourrice* pour désigner la *marraine* du baptême. Cette personne aurait ainsi assumé la charge de l'éducation chrétienne du Prince à défaut des parents demeurés païens.

(6) Extrait d'un rapport de M. de Courtaulin : « *Relation de la Cochinchine en l'année 1675 et 1676.* » Archives M. E.. Vol. 734, p. 227.

L'année suivante (1676), le même missionnaire passe de nouveau au Dinh-Cát, où il rencontre « la nourrice du *fils du prince défunt* (1) », femme dont il vient d'être parlé dans l'extrait précédent.

Pendant ce même voyage, M. de Courtaulin rencontre le petit prince chrétien lui-même. Voici dans quelles circonstances. Le missionnaire était allé visiter les chrétiens de Bò-Liêu. Pendant son séjour dans ce village, en pleine nuit « voici un ivrogne, maître de Satan, qui se jette impétueusement sur l'autel et prend un crucifix d'argent avec une image dorée au-dessous (2). » De plus, le voleur s'efforce d'ameuter les païens contre les chrétiens et appelle les principaux du village, qu'il « sollicite d'aller prendre prisonnier le catéchiste Joseph Coũ (3) à cause qu'il était chrétien. » Mais un des « escoliers » du Père accourt et se jette sur le voleur. Dispute, coups, enfin bagarre sérieuse. M. de Courtaulin intervient alors. « Je dépêche, dit-il, un « escolier » à *oũ tlen thu* (ông Trần-Thủ), gouverneur de cette province qui dépêche tout aussitôt un commissaire pour citer le *làng* et l'obliger de me rendre et l'image et tout ce qu'ils m'auraient enlevé. - Le *petit prince*, appelé *Thomé*, sachant ce qu'on avait fait à Bò-Liêu ne put manger pendant tout le jour et pleurait sans cesse. Ce qui obligea le gouverneur de passer à Dinh-Cát (4) pour consoler cet enfant. qui me voyant tressaillit de joie et m'obligea de rester encore un jour avec lui. J'acquiesçai donc à son désir, employant tout ce jour à le fortifier dans la ferme résolution de ne renoncer point à la religion que sa mère avait déclaré lui vouloir faire renier. C'est un enfant de huit ans... Le gouverneur gronda les principaux du village leur disant : « Il n'y a point ordre du Roi de prendre les chrétiens, ni de moi, comment donc est-ce que vous avez été si téméraires d'enlever l'image du Père ? Gardez-vous bien d'y retourner, et rendez le tout au dit Père, » Ce qui avait été déjà fait (5)... »

D'après ces extraits, le grand-père du petit Prince baptisé par M. Mahot était en 1675 et 1676 gouverneur (Trần-Thủ) de la province de Dinh-Cát. Or, à cette époque, le gouverneur du Dinh-Cát était Tôn-Thắt Tráng 𡔼𡔼. Il avait été nommé en 1666. Il vivait encore en 1687, mais paraît être mort cette année-là même. Comme on ne mentionne

(1) C'est le prince Hiệp qui venait de mourir en 1675. — Extrait d'une lettre de M. de Courtaulin à M. Lambert de la Motte, datée de 1676 — Archives M. E., vol. 734, pp. 183-191.

(2) *Ibid.*

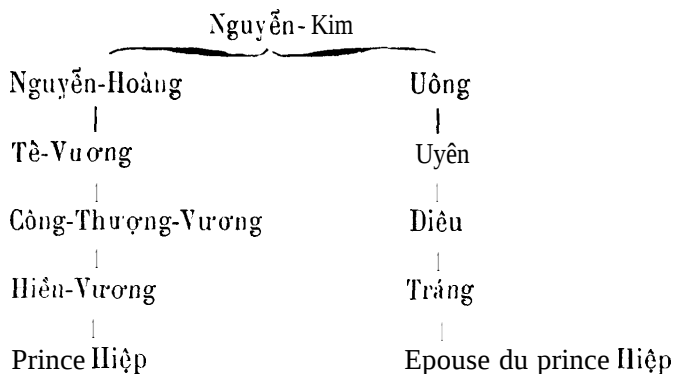
(3) Cette orthographe équivaut à l'orthographe actuelle Cồng.

(4) Il s'était sans doute absenté momentanément de sa résidence.

(5) Extrait d'une lettre de M. de Courtaulin à Mgr. Lambert de la Motte, datée de 1676. Archives M. E., vol. 734 p. 183-191.

pas d'autre Trần-Thủ pendant cet intervalle 1666-1687, il est vraisemblable que Tôn-Thất Tráng garda son gouvernement du Dinh-Cát jusqu'à sa mort. Ce serait donc lui qui était Trần-Thủ en 1674, au moment du baptême du fils du prince Hiệp et en 1675 et 1676, lors des deux passages de M. de Courtaulin.

Ce Tôn-Thất Tráng était fils de Diêu 洵, lequel était fils aîné de Uyên 淵, lequel était fils de Uông 汪, frère aîné de Nguyễn-Hoàng. Cedernier était le bisaïeul de Hiên-Vương. Par conséquent, le prince Hiệp avait épousé une de ses petites cousines au 5^e degré, comme on peut s'en rendre compte par le tableau suivant :



Le chef-lieu de la province du Dinh-Cát, résidence du Trần-Thủ, se trouvait en 1674 à une petite distance au Nord de la citadelle actuelle de Quảng-Trị, un peu en aval du marché actuel de Ai-Từ. C'est donc en ce lieu que se fit le baptême sensationnel du jeune prince, petit-fils de Hiên-Vương. Le fait est confirmé par le détail dont fait mention M. Mahot, que le grand-père (maternel) demeurait à deux journées de la Cour ; il y a, en effet, deux jour ; de marche de Hué à Quảng-Trị.

Il nous reste maintenant à dire un mot du petit Prince, héros de cette histoire. Qui est-il et que savons-nous de lui ?

D'après le *Liệt truyện*, le prince Hiệp eut quatre fils : Nhuận 潤, Lễ 醴, Thiệu 韶 et Phần 攀.

Le petit Prince baptisé avait huit ans en 1676. « C'est un enfant de huit ans », nous dit M. de Courtaulin dans sa lettre de 1676 que nous avons citée plus haut. D'autre part, son frère aîné avait aussi huit ans en 1675, ou au moins avant la fête des Rois de 1676. M. de Courtaulin nous l'apprend dans sa *Relation de la Cochinchine en l'année 1675 et 1676*, dont nous avons déjà parlé : « (La femme du gouverneur du Dinh-Cát, qui a fait baptiser le petit Prince par M. Mahot) veut qu'on baptise aussi le frère aîné de ce Prince, fils aîné, âgé de huit ans... » ce

que le missionnaire refuse. Les deux enfants avaient donc un an de différence. Si celui qui ne fut pas baptisé malgré la demande de sa grand' mère, était le « fils aîné » (le prince Nhuận par conséquent), celui qui l'avait été est nécessairement le second, nommé Lễ, leur peu de différence d'âge amenant à conclure qu'ils se suivaient dans l'ordre de naissance.

Nous aimerions donner une biographie complète de ce prince Lễ, mais tout ce que nous savons de lui se borne à ce que nous avons dit plus haut d'après les missionnaires qui le rencontrèrent en 1674, 1675 et 1676 : les circonstances de son baptême, son éducation par une nourrice chrétienne, les deux visites que lui fit M. de Courtaulin, visites qui comblèrent de joie le jeune Prince et l'affermirent dans la foi Chrétienne que sa mère voulait lui faire renier. M. de Courtaulin nous apprend encore incidemment un détail intéressant, c'est que le petit Prince avait reçu au baptême le prénom de Thomé ou Thomas.

C'est là tout ce que nous savons de notre héros. Que devint-il dans la suite ? Nous l'ignorons. Peut-être mourut-il en bas âge.... En tout cas, il n'acquît aucune illustration, car l'histoire est muette sur son compte et les missionnaires ne parlent plus de lui.

Considéré en lui-même, l'événement qui a servi de point de départ à la présente étude, le baptême d'un enfant de la famille royale, n'a qu'un caractère tout à fait privé et intime. C'est pourtant grâce à lui que nous connaissons mieux la Cour du roi Hiên-Vương, surtout au point de vue fort intéressant pour nous, Français, des rapports des premiers de nos compatriotes venus en Annam avec le jeune royaume cochinchinois. Nous pouvons résumer en deux mots les sentiments de la famille royale de Cochinchine au XVII^e siècle envers les missionnaires français et la religion qu'ils étaient venus prêcher : ce qu'elle leur témoigna ce fut plus que de la bienveillance, ce fut une franche estime et une sympathie très prononcée. Félicitons-nous de ce que ce point d'histoire ait pu être mis en relief grâce aux relations des missionnaires avec le petit Prince chrétien du Dinh-Cát, Thomé Tôn-Thất Lễ, petit-fils du roi Hiên-Vương.



LE CHANGEMENT DE COSTUME SOUS VO-VUONG, OU UNE CRISE RELIGIEUSE A HUÉ AU XVIII^e SIÈCLE (1)

Par L. CADIÈRE,

des Missions Etrangères de Paris.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, Võ-Vương promulgua une loi qui modifiait le costume des Annamites. Nous avons à ce sujet deux sources de renseignement : les Annales des Nguyễn antérieurs à Gia-Long (2) et la description de la Cochinchine que nous a laissée un missionnaire de l'époque, le Père Koffler (3).

La réalité du fait est hors de doute. « En *giáp-tí*, 1744 ..., le Souverain . . . fit changer le costume et les habitudes du peuple qui, tout comme lui-même, commença ainsi une ère nouvelle ». C'est ainsi que les Annales mentionnent l'événement. Le P. Koffler dit de son côté : « En l'année 1744, une loi fut promulguée et les Cochinchinois délaissèrent le sordide vêtement des Tonkinois pour en adopter un nouveau propre aux Chinois. »

Les deux documents donnent quelques détails sur les circonstances qui accompagnèrent la promulgation de cette loi. Ils laissent néanmoins quelques points dans l'obscurité. Nous allons tâcher d'exposer la question telle qu'elle nous est présentée.

D'abord, nous devons remarquer que nous sommes en l'année cyclique *giáp-tí* : c'est l'année initiale d'un nouveau cycle sexagésimal, c'est donc une année qui a une importance spéciale non seulement au

(1) Communication lue à la réunion du 25 mai 1915.

(2) *Đại-Nam-thật-lực-tiền-biên*, livre X, folio 11.

(3) *Description historique de la Cochinchine*, par Jean Koffler. Traduction française par le P. V. Barbier, de la Société des Missions Etrangères, parue dans la « Revue Indochinoise », 1911. Le passage concernant le changement de costume est aux pages 596-597.

point de vue chronologique, mais aussi au point de vue religieux ou plutôt magique. Tout comme les premiers jours d'une nouvelle année ont, dans la croyance des Annamites, une influence qui se fait sentir sur le reste de l'année, de même, la première année du cycle règle pour ainsi dire le cycle entier et l'ordonne vers le bonheur ou vers le malheur pour les individus et pour l'ensemble de la nation. Cette influence du commencement, que les Annamites traduisent par l'expression *may-xura*, « la chance du passé », ou peut-être plus exactement « la chance du début » (1), expression qui correspond à notre mot « étrenner » et aux croyances populaires qui se rattachent en France à ce mot, cette influence, dis-je, se manifeste même dans les actes journaliers et donne lieu à une foule de croyances qu'il est inutile de rappeler ici.

Une raison toute particulière venait augmenter l'importance, au point de vue magique, de cette première année cyclique. « Il existait, disent les Annales, une prophétie ainsi conçue : Lorsqu'il y aura huit générations, on reviendra à la capitale centrale. »

Le P. Koffler mentionne aussi cette prophétie, qui devait courir le pays à cette époque, ou au moins qui devait se répéter à la Cour des Nguyễn dont le missionnaire était un des familiers. Mais il la rapporte avec quelques détails supplémentaires.

« Vers l'an 1754, nous dit-il, le Roi invita à la Cour un ermite de grand renom, âgé de quatre-vingts ans et habitant le sommet d'une haute montagne des provinces méridionales.... Dès qu'il fut en ça présence, le Roi.... lui posa diverses questions et l'interrogea ensuite sur différents points concernant le royaume. Cet habile imposteur demanda, avant de répondre, que l'on fit sortir tous ceux qui entouraient le Prince. Le Roi livra peu après à ses familiers un secret que tous devaient garder. C'est la prophétie suivante dont voici le sens littéral : « Il y aura huit chefs en Cochinchine, pas un de plus ; quand les montagnes se transformeront en vallées; quand seront obstrués les ports de la mer; quand les naturels de chez nous auront disparu; quand de nouveaux hommes apparaîtront, alors ce royaume passera en d'autres mains et sera gouverné par des étrangers. »

Le missionnaire commente ensuite les divers points de cette prophétie, et c'est à cette occasion qu'il mentionne la promulgation d'une loi prescrivant le changement de costume.

« Voyons en passant, dit-il, la valeur des prophéties du vieux solitaire : le Roi actuel est le huitième de la Cochinchine. Les montagnes se transformèrent en vallée : vers l'année 1746 de hautes montagnes se

(1) Le mot annamite *xura* se rattache à peu près certainement au sino-annamite 初, *so* « commencement, premier ».

rompirent violemment par le milieu, produisant entre elles une vaste plaine paraissant l'œuvre de la nature et dans laquelle subitement on vit fleurir un arbre très élevé. Les ports de la mer sont bouchés : déjà, avant 1743, trois d'entre eux devinrent impropres à recevoir les navires, et même les barques de transport de Cochinchine. Enfin, les anciens hommes disparaissent et de nouveaux apparaissent : en effet, en l'année 1744, une loi fut promulguée et les Cochinchinois délaissèrent le sordide vêtement des Tonkinois pour en adopter un nouveau propre aux Chinois. »

Le P. Koffler n'ose pas conclure, et laisse prudemment la réalisation de la prophétie entre les mains de Dieu. « Cependant, la vérité ou la fausseté de ces oracles est connue seulement de celui qui est le seul Dieu de tous les royaumes de la terre. »

Les Annales parlent de la prophétie à propos d'événements qui eurent lieu en 1744. Le P. Koffler la mentionne en l'année 1754. Mais il dit expressément que le changement, de costume, qui est mis en relation avec la prophétie par les Annales, eut lieu en 1744. On peut supposer, pour concilier les deux dates que l'ermite ne fit que répéter en 1754, devant Võ-Vương en personne, une prophétie qui avait cours depuis quelques années dans le pays.

D'ailleurs l'Annam semble avoir été en proie à cette époque à une crise religieuse, à une véritable fièvre prophétique. On attendait quelque chose, et tous les événements qui arrivaient, ordinaires ou extraordinaires, étaient rapportés à cette attente fébrile. Nous avons un troisième document qui nous fait connaître, avec d'autres détails, cet état d'esprit.

En 1740, un Visiteur apostolique, M^{sr} de La Beaume, était à Hué, et son secrétaire, l'abbé Favre, nous a laissé une relation de cette visite, où l'on trouve à glaner de nombreux renseignements de routes sortes. L'abbé Favre nous parle des prophéties qui avaient cours à ce moment, et nous les présente sous un certain point de vue (1).

Võ-Vương venait d'être intronisé. Quelque temps après, « les Bonzes » firent des efforts pour amener le nouveau souverain à prendre parti contre la religion chrétienne.

« Ils lui représentoient. . . . que la colère du Ciel éclatoit déjà par des événements épouvantables : 1^o par la catastrophe d'une montagne qui s'était écroulée, en sorte que la terre étoit ébranlée dans ses fondements ; 2^o par une noire Légion de rats qui ravageoient la campagne ; 3^o enfin parce que le port de la mer qui est à trois lieues de Hué,

(1) *Lettres édifiantes et curieuses sur la visite apostolique de M. de La Beaume . . . par M. Favre. A Venise.... 1746, pp. 134-136.*

étoit comblé de sable : Ce sont-là, répétoient-ils avec de grands soupirs, tout autant de fléaux que nous envoient les Dieux irrités et jaloux de ce que votre peuple abandonne leur culte et dresse des autels à ce Dieu étranger des Européens, qui vient usurper leur Empire. »

Võ-Vưong fit discuter l'affaire en son conseil. Le premier Ministre expliqua qu'il ne fallait voir dans les événements signalés que des effets des causes naturelles. Deux autres mandarins émirent au contraire l'opinion « qu'il falloit chasser les Européens qui n'étoient que des boutefeux et des calomniateurs ». Heureusement, le quatrième mandarin, « oncle du Roi, Ministre d'Etat et de la Guerre, qui passe pour avoir la meilleure tête et à qui Sa Majesté défère beaucoup », se rangea à l'avis du premier Ministre, fit ressortir les bienfaits que les missionnaires répandaient dans le pays et fit même le procès des bonzes. « Le discours du grand Mandarin ne déplut point au Roi. »

Les bonzes ne se découragèrent pas. « Ils séduisirent un apostat qui feignoit d'être Prophète, il prédisoit une famine qui désoleroit tout leur Royaume, que le tems n'étoit pas loin où l'on essuyeroit toutes les misères publiques, que les Grands se révolteroient contre le Roi, et que les peuples périroient par le fer et par la peste, pour avoir abandonné le culte des vrais Dieux et les lois de Confucius ; qu'il n'y avoit qu'un seul moyen pour prévenir tous ces maux ; qu'il étoit lui, le favori des Dieux et leur envoyé pour publier la vérité et les décrets célestes ; qu'il étoit prêt à mourir sur un échaffaut, et qu'il venoit s'immoler comme une victime sacrée pour apaiser la colère des Dieux.

« Ces impostures quoique très grossières, faisoient de fortes impressions sur le peuple et donnoient occasion à mille fabuleux discours : tout cela vint aux oreilles du Roi, un jour il en parla aux Dumes de sa Cour, soit pour badiner, soit tout de bon, l'une d'entre elles, et la plus sage répondit à Sa Majesté que ce prétendu Prophète étoit sans doute un imposteur et un scélérat, qui méritoit le dernier supplice, puisqu'il osoit séduire les peuples... »

Le roi le fit emprisonner. Il avoua sa supercherie et fut décapité.

Le récit de l'abbé Favre concorde en beaucoup de points avec le récit du P. Koffler, et la version concise des Annales nous dépeint une même situation. Pendant tout le règne de Võ-Vưong, mais principalement dans les premières années, la Cochinchine et la Cour elle-même furent remplies de rumeurs étranges. Des prophètes se disant inspirés d'en haut annonçaient les pires catastrophes, ou mieux des prophéties anonymes circulant parmi la population suscitaient, de ci de là, des prophètes qui les concrétisaient en les répétant, et contribuaient à maintenir, augmentaient même, un état d'esprit général qui aurait, pu devenir dangereux pour la tranquillité du royaume.

Les trois documents qui nous renseignent sur ces événements s'accordent à nous montrer **Võ-Vương** au courant de la situation. Et non seulement il connaissait les bruits qui couraient parmi le peuple, mais encore il y croyait. Ce n'est pas comme on pourrait le croire tout d'abord, les missionnaires qui nous sont un garant du fait, mais les Annales, qui nous disent expressément que c'est à cause même de ces bruits que **Võ-Vương** fit changer le costume de ses sujets : « Comme il y avait une prophétie qui disait qu'après huit générations on reviendrait à la capitale centrale, à cause de cela, le Souverain fit changer le costume et la manière d'être du peuple, lequel, tout comme lui-même, commença ainsi une ère nouvelle. »

Étudions donc les dispositions que prit **Võ-Vương** pour remédier à la situation que créaient ces rumeurs qui se propageaient dans le royaume.

Tout d'abord, il faut remarquer que le changement de costume prescrit par **Võ-Vương** n'est qu'un détail secondaire dans un vaste plan de rénovation générale du royaume tout entier et en particulier de la capitale. Le nouveau souverain, dès son avènement, avait fait bâtir, imitant en cela l'exemple de presque tous ses prédécesseurs, un nouveau palais, sur le territoire de **Phú-Xuân**, à la gauche de l'ancien palais, c'est-à-dire, d'après d'autres documents, à l'angle Sud-Est de la citadelle actuelle, sur l'emplacement du palais du **Cơ-Mật**. C'était vers la fin de 1738 et au commencement de 1739. Une quinzaine d'années plus tard, en 1754, la résidence du prince fut embellie de nombreux palais, de jardins, de pièces d'eau. En 1744, après une demande trois fois répétée de ses mandarins, **Võ-Vương** se proclama **Vương** : à cette occasion, il fit fondre un sceau spécial, il désigna son palais par le titre de **Điện** et, tout en conservant le titre de règne des **Lê**, il adopta certaines formules protocolaires nouvelles. Tous ses ancêtres furent anoblis par lui ; les membres de la famille royale reçurent des titres spéciaux ; les troupes de la garde furent appelées troupes **Võ-Lâm**, dénomination qu'elles gardèrent longtemps, même après **Gia-Long** ; les divers Bureaux à qui était dévolue l'administration du royaume furent constitués en Ministères, au nombre de six ; le corps des lettrés reçut l'appellation de Bureau des **Hàn-Lâm** ; enfin, un édit spécial prescrivit le changement de costume dont nous avons parlé, et en même temps l'habit de cour des mandarins civils et, militaires fut, déterminé, après un examen diligent des règlements des anciennes dynasties concernant cette matière. D'autres édits avaient complété, ou complèterent plus tard toutes ces réformes : réglementation des examens littéraires ; réorganisation des greniers publics et des douze provinces du royaume ; émission de nouvelles sapèques, etc.

On comprend maintenant l'expression de l'annaliste : « Le Souverain fit changer le costume du peuple, lequel, tout comme le Souverain lui-même, commença ainsi une ère nouvelle ». On comprend comment le même annaliste termine l'énumération de ces changements par la réflexion suivante : « De la sorte, on vil apparaît une civilisation brillante entièrement nouvelle. » *Võ-Vương* voulut tout rénover : lui-même, sa dynastie, sa cour, sa capitale, son administration, le royaume tout entier.

Or, toutes ces réformes furent entreprises à cause de la prophétie, ou plutôt des prophéties, qui circulaient dans le royaume. Les Annales le disent expressément. A première vue, il semble que cette relation de cause à effet n'est donnée que pour le changement de costume. Mais, si on examine bien le sens des deux réflexions de l'annaliste que je viens de mentionner, et leur place après l'énumération des divers changements entrepris par *Võ-Vương*, on voit que tous ces changements sont en relation étroite avec la prophétie ; c'est à cause de cette prophétie que *Võ-Vương*, aussi bien que son peuple, commencèrent, en tout, une ère nouvelle.

Examinons maintenant d'une façon plus attentive quel fut le mobile auquel obéit *Võ-Vương*.

Le texte de la prophétie, tel que nous le font connaître nos trois documents, contenait une menace. « Alors ce royaume passera en d'autres mains et sera gouverné par des étrangers », nous dit le P. Koffler. « On essuyeroit toutes les misères publiques, les Grands se révolteroient contre le Roi, et les peuples périroient par le fer et par la peste », nous apprend l'abbé Favre. Enfin les Annales portent qu' « il serait fait retour à la capitale centrale. » Que faut-il entendre par cette capitale centrale ? L'expression peut signifier la capitale parfaite, la capitale idéale, par conséquent, la capitale définitive. Mais il est préférable, je crois, d'adopter le sens géographique et historique. En ce moment, Hué n'était qu'une capitale accessoire et éloignée, séparée, depuis deux siècles à peu près, du vrai royaume annamite dont le centre, la capitale, était à Hanoi. La capitale centrale était donc la capitale des Lê. Le retour à la capitale centrale équivalait donc à l'assujétissement de la Cochinchine, à la chute de la dynastie des Nguyễn. Le sens concorde parfaitement avec le texte du P. Koffler, et s'harmonise avec le texte de l'abbé Favre. *Võ-Vương* était menacé de perdre sa capitale et sa couronne.

Il fallait se tirer de ce mauvais pas.

Quand on étudie je ne dirai pas les pratiques religieuses, mais les pratiques magiques que les Annamites mêlent en général à leur vie religieuse et dont ils font souvent les règles directrices de leur vie, on

voit que souvent ils s'appliquent à tromper le destin : le simulacre inoffensif d'une action est destiné à écarter un événement néfaste ; la partie remplace le tout ; le commencement d'une action est considéré comme tenant lieu de l'action complète ; les apparences sont prises pour la réalité. Il serait hors de propos de donner des exemples. Ils sont pour ainsi dire journaliers. Võ-Vương mit ces principes en pratique pour conjurer le sort néfaste qui l'attendait.

Il était, depuis son ancêtre Nguyễn-Hoàng, le huitième Seigneur de Hué ; c'était lui, la huitième génération ; c'était donc de son vivant que le royaume devait faire retour à la capitale centrale et être de nouveau assujéti à la domination détestée des Seigneurs du Nord ; c'était lui qui devait être le dernier chef de la Cochinchine.

La prophétie avait pour ainsi dire deux parties : la seconde partie exprimait la réalisation d'un malheur, le changement de la capitale et du souverain ; la première partie donnait l'époque où ce changement aurait lieu, et énonçait, pour ainsi dire, la condition qui devait être réalisée pour que le second événement eut, lieu : c'était à la venue du huitième chef. Les mesures prises par Võ-Vương avaient pour but de faire disparaître cette circonstance énoncée dans la première partie, circonstance donnée comme indispensable pour la réalisation de la seconde partie de la prophétie, et, en même temps, de réaliser la seconde partie de la prophétie d'une manière dont ni lui ni sa dynastie n'auraient à souffrir.

Il renouvela complètement et son palais, et sa cour, et son administration, et son peuple. Tous ces changements furent purement extérieurs : pour le palais, changement de lieu ; pour la cour, changement de costume et nouvelles appellations ; pour l'administration, changement de titres ; pour le peuple, changement d'habit. Mais c'était quand même un nouvel état de chose ; les Annales le font remarquer par deux fois : « De la sorte, le peuple, tout comme le Souverain, commença une ère nouvelle ». « On vit ainsi apparaître une civilisation brillante entièrement nouvelle. »

Tout était nouveau, le souverain, sa capitale. Le malheur était donc détourné de Võ-Vương. La prophétie s'accomplissait à son profit. On annonçait la venue d'étrangers qui prendraient le pouvoir en main. Mais c'était lui l'étranger : il n'était plus le huitième Seigneur du Sud ; il était un souverain nouveau, qui inaugurerait une nouvelle administration et une nouvelle lignée de rois glorieux commandant à un peuple nouveau. On prédisait le retour à une autre capitale, la capitale centrale, c'est-à-dire Hanoi, ou bien une capitale parfaite. Mais cette capitale n'était autre que celle qu'il venait de fonder, son nouveau palais, peuplé de mandarins aux noms et aux vêtements nouveaux,

entouré d'une population méconnaissable, pour ainsi dire, parce que, comme nous l'apprend le P. Koffler, « les Cochinchinois avaient délaissé le sordide vêtement des Tonkinois pour en adopter un nouveau propre aux Chinois ».

Voilà le but que s'était proposé Võ-Vương lorsqu'il ordonna à son peuple de modifier son costume. Il voulait réaliser la prophétie à son profit, et détourner de lui le malheur qui le menaçait. Le raisonnement paraît subtil à des Occidentaux. Pour tout Annamite, il est simple, et il est basé, comme je l'ai fait remarquer, sur des faits nombreux de sa propre vie religieuse.

Une question, non la moins importante, resterait à traiter : En quoi consista le changement que Võ-Vương imposa à ses sujets dans la manière de se vêtir ? Les documents sont trop peu explicites, trop de données me manquent, pour que je puisse élucider la question. Il me suffira d'avoir dit, dans cette étude, dans quelles circonstances et pour quelles raisons Võ-Vương promulga la loi qui prescrivait à ses sujets de modifier leur costume. Il me suffira d'avoir signalé l'importance de cette crise religieuse et prophétique, qui secoua l'Annam pendant de longues années, que l'abbé Favre nous montre en 1740, que les Annales mentionnent en 1744, dont le P. Koffler nous parle enfin en 1754, qui obligea Võ-Vương à faire de grands changements dans sa capitale, dans son administration, dans son peuple, et qui dura peut-être plus que les documents que nous possédons nous le montrent. En 1771, en effet, les Tây-Son entraient en campagne. Qui sait si cette révolte, qui faillit emporter la dynastie des Nguyễn, n'eut pas ses racines profondes dans l'état d'esprit que nous avons vu ; qui sait si les rebelles, tout au moins, ne trouvèrent pas un soutien puissant, une confirmation de leur prétendue mission, dans ces rumeurs confuses mais intenses, dans ces bruits de malheurs surnaturels et de bouleversement général qui troublèrent la Cour et le peuple pendant de si longues années ? Je pose la question, attendant la découverte d'autres documents pour la résoudre.



LA PRINCESSE NGOC-TU (1)

Par NGUYỄN-ĐÒN,

Phó-Giám-Lâm au Nội-Vụ.

Cette princesse était la première fille du roi Hưng-Tổ 興祖 (père de Gia-Long), et soeur aînée, d'une même mère, du roi Thê-Tổ 世祖 (Gia-Long).

Au cours des guerres qui eurent lieu en l'année *giáp-ngọ* (1774, révolte des Tây-Sơn 西山) (2) elle suivit la Reine Hiều-Khương-Hoàng-Hậu 孝康皇后 (mère de Gia-Long) et se réfugia au village de An-Do 安遊 (3).

Au printemps de l'année *kỷ-hợi* (1779), elle accompagna cette reine pour se rendre à Gia-Định 嘉定 où elle fut mariée à un Cai-Cơ (Chef de régiment) nommé Lê-Phúc-Điền 黎福暉. Celui-ci fut

(1) Communication lue à la réunion du 31 août 1915.

La biographie est tirée du *Đại-Nam chính biên liệt truyện sơ tập*, 大南正編列傳初集, livre III, folios 2, 3

(2) *Quốc triều tiền biên loại yếu* 國朝前編撮要, livre 1, folios 31, 32 : Au douzième mois de l'année *giáp-ngọ* 甲午 (l'année *giáp-ngọ* correspond à l'année 1774, mais la 12^e lune se trouve en 1775), 9^e année de la période de Duệ-Tôn Hiều-Định Hoàng-Độc 睿尊孝定皇帝 (oncle de Gia-Long), les troupes des Trịnh 鄭 s'emparèrent de la capitale et le Roi Duệ-Tôn s'en alla au Quảng-Nam 廣南 ; au 2^e mois de l'année suivante, les Trịnh s'emparèrent du Quảng-Nam ; par voie de mer, le Roi s'en alla à Gia-Định 嘉定.

(3) An-Do 安遊 : village de la province de Quảng-Trị 廣治, préfecture de Vĩnh-Linh 永靈, près du Cap Lai ou Cửa-Tùng 網從. Les princesses se réfugièrent là parce que la princesse femme de Hưng-Tổ 興祖, mère de Gia-Long, était originaire de cette région. Son père était Nguyễn-Phúc-Trung 阮福忠, originaire du village de Cổ-Trai 古齋, situé à côté de An-Đo, et sa mère, de la famille Phùng 馮, était native du village même de An-Đo. On voit encore son tombeau sur le territoire de ce village. *Đại-Nam liệt truyện chính biên* 大南列傳正編, volume 5, page 1 ; volume 1, pages 1 et 4^b. Voir aussi le *Đại-Nam nhất thống chí* 大南 - 統志, livre 7, page 26^b).

capturé par les ennemis, à la suite de la bataille de l'île de Diệp-Thạch 疊石 (1783); il couvrit d'injures ses vainqueurs, puis il fut tué (1).

A cette époque la princesse était encore jeune, mais, attachée à son mari, elle ne se remaria pas. Elle disait souvent : « Mon mari a été un bon et dévoué serviteur, il a su mourir pour la patrie ; de mon côté, comment pourrais-je me rendre coupable à son égard, et violer la fidélité imposée aux épouses ? Quand la capitale sera reprise, ajouta-t-elle, je me consacrerai à la religion bouddique. »

Le roi loua son dévouement.

Pendant la période Gia-Long, le roi fit construire pour elle une habitation dans le village de Dương-Xuân 楊春. La princesse demanda souvent la permission de couper ses cheveux, mais le roi ne le lui accorda pas. En l'hiver de l'année *quí-vị*, 4^e année de Minh-Mạng, (1823), elle mourut à l'âge de 65 ans. Lorsque cette princesse fut gravement malade, le roi Thánh-Tổ 聖祖 (Minh-Mạng) se rendit à sa maison pour la visiter ; elle lui dit en pleurant : « Couper mes cheveux pour vénérer les Bouddhas a été le seul désir de ma vie ; mais je n'ai pas encore pu faire ce que je voulais ; je vous prie de satisfaire mon désir : quand je serai morte, faites-moi couper les cheveux et habiller d'une robe *cà-sa* 袈裟 (robe de bonze) ; je serai satisfaite dans l'enfer. »

(1) *Đại-Nam chính biên liệt truyện sơ tập*, volume 13, pages 6-7. Lê-Phúc-Điền 黎福暉 était originaire du huyện de Phú-Vàng 富榮, phủ de Thừa-Thiên 承天 ; il surpassait les autres hommes en talent et en force et possédait du courage et du dévouement. Il suivit son souverain dans ses expéditions, il y acquit du mérite et fut nommé Cai-Co 該奇. En l'année *kỷ-hợi* (1779), il revint de Gia-Định pour accompagner la Reine Hiều-Khương 孝康 et les princesses en Cochinchine et il se maria avec la première princesse. En l'année *nhâm-dần* 壬寅 (1782), il alla en ambassade avec Lưu-Phúc-Bình 劉福評 au Siam. Eu l'année *quí-mão* 癸卯 (1783), pendant la révolte des Tây-Son 西山, dans la bataille sur l'îlot Diệp-Thạch 疊石, le chef rebelle nommé Phan-Tân-Thận 潘進慎 amena brusquement une troupe de partisans. Sur sa demande, Lê-Phúc-Điền s'habilla du costume royal, se plaça sur le devant d'une jonque et se laissa prendre par l'ennemi. L'Empereur, pendant ce temps, monta sur une autre jonque et se dirigea vers Poulo-Condor 崑崙. Điền ne cessait d'injurier les chefs rebelles, sans se laisser intimider. Il fut tué. En l'année *canh-thân* 庚申 (1800), l'Empereur ayant reconquis la province de Gia-Định, pensa aux grands mérites de Lê-Phúc-Điền et lui décerna le titre posthume de Chương-Cơ 掌奇. A la 3^e année de Gia-Long (1804), son nom fut porté au temple de Hiền-Trung-Từ 顯忠祠. En la 9^e année de Gia-Long (1810), l'Etat lui rendit aussi un culte dans le temple de Trung-Tiết-Công-Thần-Miêu 忠節功臣廟. Lê-Phúc-Điền n'eut pas de descendant.

En entendant ces paroles, le roi fut ému. La princesse mourut ; le roi rapporta ses paroles au Duc de Kiên-An 建安, appelé Đai 昊 (1). Celui-ci répondit : « Le corps, les membres, les cheveux, la peau, sont « donnés par les parents ; les rites exigent qu'on soit enterré en entier « comme on est né ; vous gouvernez le royaume, vous devez suivre la « vraie doctrine et faire disparaître la superstition ; il ne faut pas faire « ce que la princesse a demandé. »

Le roi agréa ce conseil. Il ordonna au Prince et au Duc de Diên-Khánh 延慶, nommé Tân 晉 (2), de se réunir avec les mandarins du Ministère des Rites pour s'occuper des funérailles de la princesse. Le roi accorda à la princesse, aux frais du trésor, un grand secours ; il suspendit les audiences de la Cour pendant cinq jours ; il fit un sacrifice en son honneur et lui décerna le titre de Long-Thành Thái-Trường Công-Chúa 隆城太長公主 et le surnom de Trinh-Tĩnh 貞靜, puis la fit enterrer à côté du tombeau Thụy-Thánh 瑞聖 (3). Au jour des funérailles, les audiences furent suspendues un jour encore et le roi porta des vêtements de deuil pour assister à l'enterrement.

A la 11^e année de Gia-Long (1812), lors de la construction du tombeau de Thụy-Thánh, le roi fit l'ordonnance suivante : « La première « princesse a de la piété filiale envers la reine-mère et elle a bien « rempli ses devoirs de fille ; ses bonnes qualités ont été reconnues « dans la période de détresse ; j'accorde de faire en avance son tom- « beau à côté de celui de Thụy-Thánh et d'établir un autel dans la « première travée de gauche du temple, pour qu'on lui rende un « culte après sa mort ». C'est pourquoi, à sa mort, on l'enterra à cette place.

En la 5^e année de Minh-Mạng (1824), son autel a été placé du côté de l'Ouest dans la première salle du temple.

(1) D'après R. Orband : *Les Tombeaux des Nguyễn*阮, dans B.E.F.E.-0. XIV, n° 7 : Đai 昊, 5^e fils de Gia-Long 嘉隆, 5 octobre 1795 - 16 octobre - 14 novembre 1849 ; 82 enfants (41 fils et 41 filles) ; titre posthume : Kiên-An-Vương 建安王 ; tombeau au village de Dương-Xuân 楊春, huyện de Hương-Thủy 香水.

(2) Tân 晉, appelé aussi Đản 旦, 7^e fils de Gia-Long ; 21 mars 1799 - 17 juillet 1854 ; 48 enfants (10 fils et 28 filles) ; titre posthume : Diên-Khánh-Vương 延慶王 ; tombeau au village de An-Cửu 安舊, huyện de Hương-Thủy 香水. (R. Orband, *id. ibid.*).

(3) Thụy-Thánh 瑞聖 : tombeau de la Reine Hiếu-Khương 孝康, au village de Định-Môn 定門, huyện de Hương-Trà 香茶. La Reine Hiếu-Khương était la mère de Gia-Long.

Cette princesse n'a pas eu d'enfant ; le roi désigna le Duc de *Thường-Tín* 常信, appelé *Cự 矩* (1), comme son héritier, pour assurer son culte.



(1) *Cự 矩*, 11^e fils de Gia-Long ; 2 octobre 1810 - 11 août 1849 ; père de 7 fils et 11 filles ; titre posthume : *Thường-Tín-Quận-Vương* 常信郡王 ; tombeau au village de *Dương-Xuân-Thượng* 楊春上, huyện de *Hương-Thủy* 香水 (R. Orband, *id. ibid.*)

On a parlé de la Princesse *Ngọc-Tú*, ou Long-Thành, dans B.A.V.H. 1915. p. 308 *La Pagode Quắc-An* : les divers supérieurs, par L. Cadière.

LA PAGODE THIÊN-MAU : LES STÈLES (1)

Par A. BONHOMME,

Administrateur des Services Civils.

LA STÈLE DE MINH-VƯƠNG

En étudiant l'histoire de la pagode Thiên-Mẫu, nous avons vu (2) que des constructions définitives y furent édifiées par Nguyễn-Phúc-Châu 阮福週 ou Minh-Vương 明王 ou Hien-Tôn-Hiệu-Minh-Hoàng-Đê 顯尊孝明皇帝, le sixième des Seigneurs de Hué, qui régna de 1691 à 1725, et qui fut un fervent protecteur de la religion bouddhique.

Les travaux furent terminés en l'année *ất-mùi* 乙未 24^e année du règne de Minh-Vương et 11^e année de la période Vĩnh-Thạnh 永盛 du Roi de Hà-nội, Lê-Dù-Tôn 黎裕尊 (1715).

En commémoration de ces travaux ; Minh-Vương fit ériger une stèle, et les Annales nous rapportent, en effet, que « le travail... achevé, l'Empereur composa en personne une inscription lapidaire que l'on grava en cet endroit » (3).

Cette stèle qui existe encore de nos jours se trouve devant la grande tour de Phước-Duyên, du côté droit, dans un petit édifice de forme hexagonale (indiqué sous le N° 7 dans le plan général joint à la description de la pagode) (4). Sa hauteur est de 2^m. 60, sa largeur de 1^m. 20, et elle est formée de deux parties.

La partie inférieure, sur laquelle est gravée l'inscription, est constituée par une pierre rectangulaire avec encadrement sculpté. Ces sculptures représentent, d'abord, au milieu des bordures supérieure et inférieure, un globe enflammé. De part et d'autre de chaque globe

(1) Communications lues aux réunions de novembre et décembre 1915.

(2) *La Pagode Thiên-Mẫu. Historique.* — B.A.V.H. 1915, page 178.

(3) *Đại Nam thiết lục liễn biên*, livre 8, page 17.

(4) Voir B.A.V.H. 1915, Fig. (52)

on voit les têtes de deux dragons dont les corps se déroulent au milieu de nuages tout le long de l'encadrement de manière à finir queue contre queue.

La partie supérieure de la stèle, qui forme chapiteau, est constituée par un bloc de marbre sculpté, représentant un dragon, la tête vue de face, et le corps de profil, replié plusieurs fois sur lui-même.

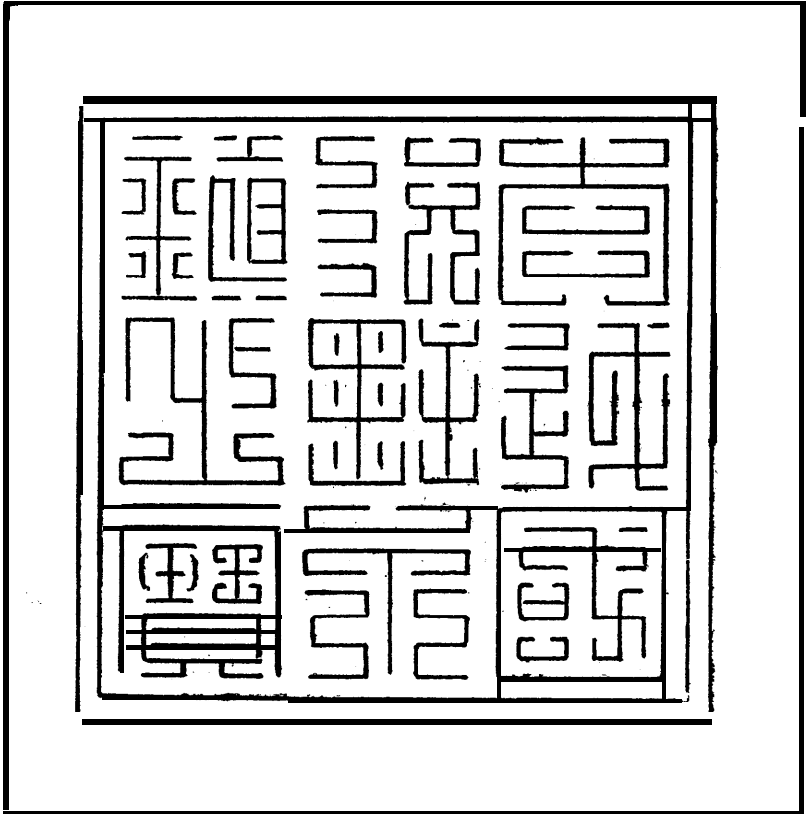


Fig. 75. — Grand cachet, sur la stèle de Minh-Vương, à la Pagode Thiên-Mẫu.
(Dessin de M. TÔN-THẤT SA.)

Sous la tête de ce dragon cinq caractères : **Ngự-kiến-Thiên-Mụ-tự**
御建天姥寺 « Pagode Thiên-Mụ construite par le Souverain » encadrent le grand sceau du prince (figure 75) qui porte neuf caractères sigillaires : **Đại-Việt-quốc-Nguyễn-chúa-vĩnh-trần-chi-bửu** **大越國阮主永鎮之寶** « Sceau officiel des Seigneurs Nguyễn qui gouvernent à jamais le royaume du Grand Việt ».

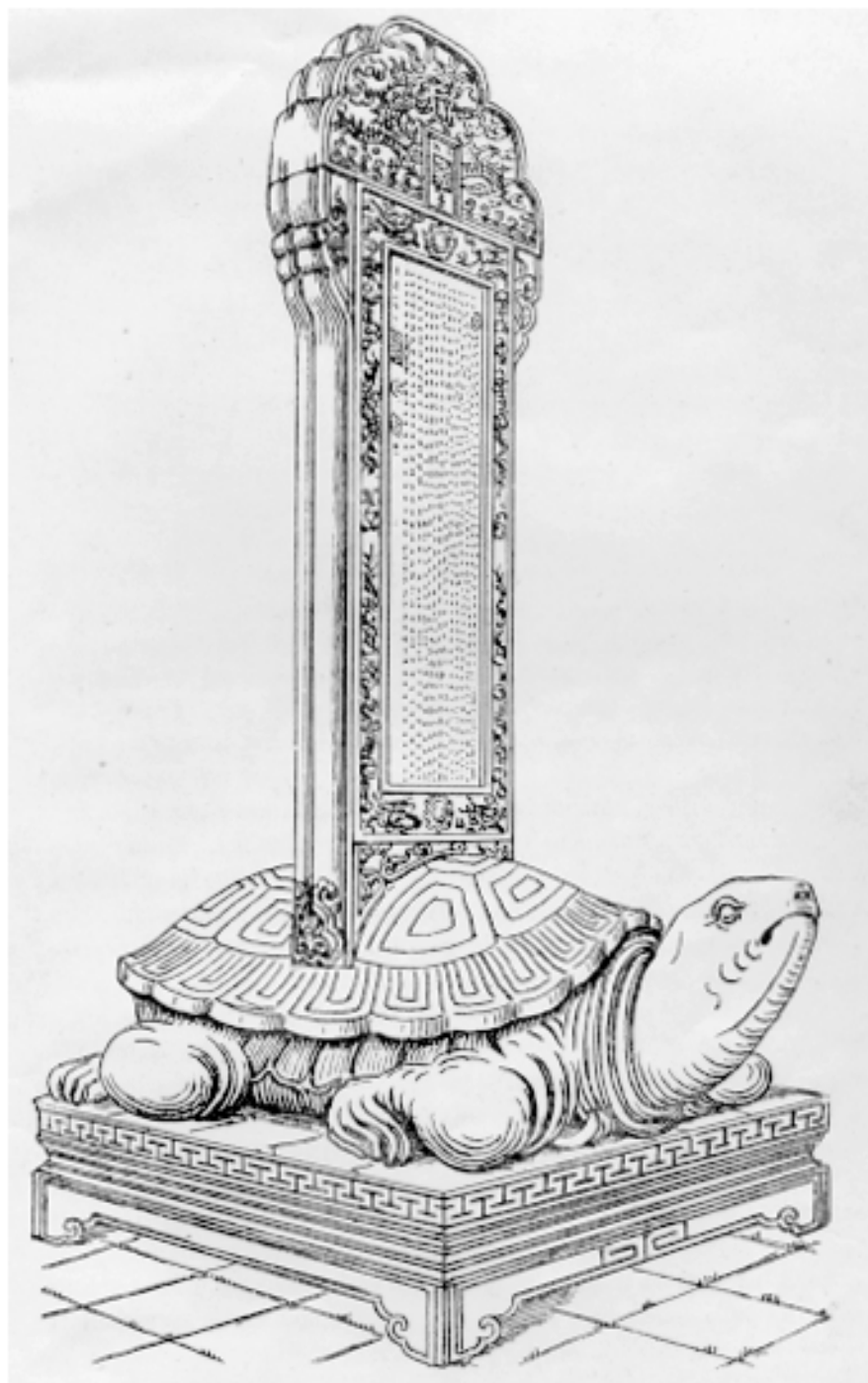


Planche LVII. — Stèle de Minh -Vương, à la Pagode Thiên -Mẫu.
(Dessin de M. Tôn -Thất Sa.)

La stèle est posée sur le dos d'une énorme tortue de marbre sculpté ayant 2 mètres de longueur sur 1 m. 40 de largeur et 0 m. 70 de hauteur. Le tout repose sur un soubassement en pierre, de forme carrée, ayant 1 m. 70 de côté et 0 m. 50 de haut.



Fig. 76. — Cachet sur la stèle de Minh-Vương, à la Pagode Thiên-Mẫu.
(Dessin de M. TÔN-THẤT SA.)

L'inscription gravée sur la stèle, bien que datée de la période Vĩnh-Thạnh du Roi de Hà-nội, est l'œuvre du Seigneur de Hué, Minh-Vương.

En tête, sur la bordure supérieure, et à droite, on voit un cachet ellipsoïde (figure 76) portant quatre caractères de forme sigillaire ; Ngọc kim nhãn tràng 玉金眼壯 « Les deux de jade et d'or ont la vue forte ».

Suit l'inscription dont voici la traduction complète :

« Le Seigneur du Royaume, Nguyễn-Phúc-Châu 阮福週, du nom religieux de Hưng-Long 興龍 « Dragon qui se lève » et du titre de Thiên-Túng-Đạo-Nhơn 天縱道人 « investi par décret céleste du titre de disciple », succédant en droite ligne et à la trentième génération au grand maître bouddhique, a reconstruit la pagode Thiên-Mụ et fait ériger la stèle portant l'inscription suivante :

« La vertu, à son degré suprême de perfection, ne saurait, dit-on, être l'objet d'aucune comparaison, ni d'aucune explication. Le Bouddha, essentiellement pur, et exempt de toute passion, conçoit donc directement toutes choses, de la même manière que la lumière du soleil se répand sur tout l'univers. De même que la raison n'a qu'une seule règle, la vraie doctrine n'a pas deux voies. Le Ciel et la Terre n'ont ni commencement ni fin, et ils subsistent éternellement parmi les évolutions des quatre éléments : la terre, l'eau, le feu et l'air, lesquels se mêlent et s'entremêlent sans cesse comme les rouages d'une machine.

« Le corps chaste et pur du Bouddha est devenu le Monde d'Or, qui renferme l'Océan parfumé, au sein duquel se trouve le Trésor lumineux. On y rencontre aussi la Forêt précieuse dont les effluves embaumés se répandent dans l'univers entier. C'est dans le Trésor lumineux que se trouvent les principes qui engendrent les conséquences des actions bonnes ou mauvaises que l'on commet ici-bas. Celui qui s'est pénétré de ces principes comprend sans peine la doctrine des trois corps et il saisit immédiatement les influences des quatre points cardinaux du Ciel et de la Terre.

« Les vertus du Bouddha et celles des êtres vivants se trouvent ainsi entraînées comme par un fleuve impétueux dans l'Océan de l'intelligence universelle.

« Au Sud de l'Océan est située notre principauté de Viêt ; des montagnes inaccessibles s'étagent au Sud-Ouest ; les flots couronnés d'écume la baignent au Nord-Est ; une longue ligne de sable d'or, gage d'une paix éternelle, entoure le pays ; des arbres à la verdure de jade, symbole d'une longue prospérité, lui procurent une ombre bienfaisante. La terre y est fertile et les produits du sol abondants. Les tigres mêmes y sont doux comme des sô-ngu (1) et les oiseaux ressemblent aux phénix.

« Les habitants y sont d'un naturel doux et facile, et de tout temps ils ont pratiqué les bonnes mœurs et vécu en bon accord. Tout en observant la doctrine de Confucius, ils obéissent également aux préceptes du Bouddhisme. Aussi, tous les actes de l'autorité sont-ils empreints de la plus grande humanité. Celui qui pratique la doctrine et qui honore les bonzes se prépare en effet le bonheur promis par le Bouddha à ses disciples dans une vie future.

« Bien qu'ayant reçu la charge du royaume paisible, j'ai le cœur et l'esprit tranquilles. Je sais que le séjour des palais est moins agréable que la vie des monastères ; que le cheval richement caparaçonné ne vaut pas la crosse bouddhique ; que les vêtements somptueux avec lesquels on éblouit le monde n'égale pas la robe religieuse et que les trésors d'or et de jade ne sont en dernière analyse qu'une pure illusion. Celui qui est habitué à une chère exquise ne goûte plus la saveur des mets vulgaires et l'oreille accoutumée aux sons de la musique n'apprécie plus le charme de la prière. C'est pourquoi en ce bas monde, je cultive mon jardin solitaire faisant une place égale à l'action et à la méditation.

« Il y a quelques années, j'avais fait venir un bonze du nom de Đai-San 大汕 et de son nom viril Thạch-Liêm 石廉. Son cœur était doux et affectueux et il avait fait le vœu de consacrer sa vie au bonheur des hommes. Il prêcha sans cesse la vertu et l'accomplissement des bonnes actions conformément aux préceptes de la religion bouddhique. Car, la recherche de la perfection et la pratique de la doctrine ont leurs lois comme le ruisseau a sa source et l'arbre ses racines.

« Mon maître était originaire de Tích-Tây 浙西 où il se livrait à la propagation de la religion. J'ai eu l'honneur d'être son élève et en

(1) Sô-ngu 騶虞, animal fabuleux ayant la forme d'un tigre, mais qui est d'un naturel doux et ne touche à rien de vivant : symbole de la vertu.

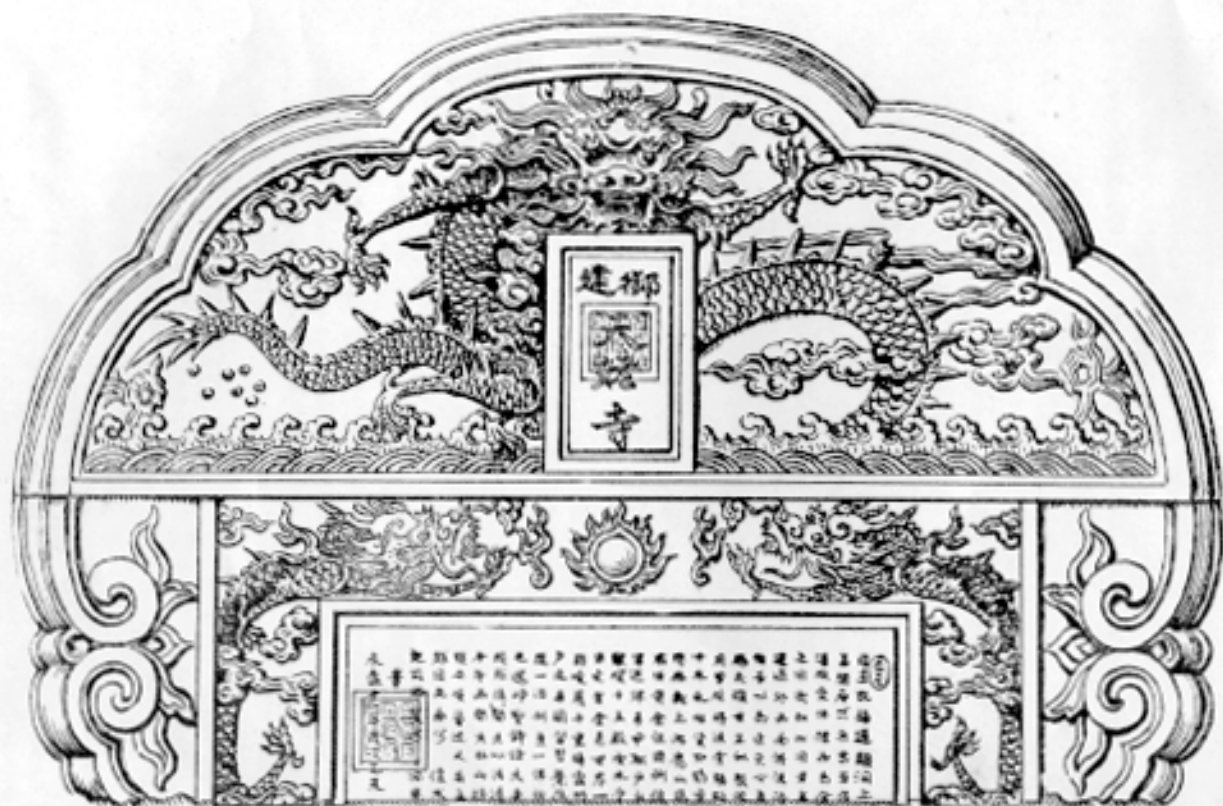


Planche LVIII. – Fronton de la stèle de Minh -Vương, à la Pagode Thiên -Mẫu.
(Dessin de M. Tôn -Thất Sa.)

toute occasion il s'est efforcé de graver dans mon cœur les sentiments élevés qui animaient le sien (1).

« Aussi ai-je désiré, à mon tour, mettre le pied sur le mont divin. Quoique faible et indigne, j'ai tâché de suivre avec zèle et diligence la voie de la perfection et grâce à mes efforts constants j'ai réussi à me pénétrer des divins préceptes. C'est alors que j'ai formé le vœu de faire édifier une pagode. Ayant cherché un emplacement favorable j'ai pensé que le meilleur était celui du temple Thiên-Mẫu. Construit sur un promontoire qui s'avance dans la rivière, ce temple est situé au milieu de vastes rizières semblables à un tapis brodé et entouré de hautes montagnes dont la forme rappelle celle des phénix et des dragons. C'est là véritablement un site de toute beauté. J'ai aussitôt réalisé mon vœu en reconstruisant la pagode sans aucune parcimonie. Conformément à la

(1) Le **Hoà-Thượng** 或 **Thạch-Liêm** 和尚石瀝 est ce bonze chinois qui vint en Annam à la suite de **Tạ-Nguyên-Thiếu**, envoyé en mission par **Ngãi-Vương**, dans les conditions exposées par le R. P. Cadière au cours de son étude sur la pagode **Quốc-An** (Voir B.A.V.H., 1914, page 147).

Son nom de famille était **Hán-Ông** 广翁 et son nom d'adolescence **Đại-Sân** 大汕. Les biographes le représentent comme un homme de grand savoir et d'une rare vertu. Il était à la fois astrologue, géographe, poète et fin lettré. Lorsqu'au milieu du 17^e siècle la dynastie des Thanh 清 supplanta en Chine celle des Minh 明, **Thạch-Liêm** refusa de servir la nouvelle dynastie. Il quitta sa vieille mère, embrassa la vie religieuse et parcourut tous les sites célèbres de la Chine. **Nguyễn-Thiếu**, arrivé à Canton, ayant entendu vanter la science et la vertu de ce confrère, lui proposa de venir en Annam. **Thạch-Liêm** accepta cette offre avec empressement et il fut placé, dès son arrivée à la capitale, à la tête de la pagode **Thiên-Mụ**. Il ne tarda pas à prendre un grand ascendant sur **Minh-Vương** qui appréciait sa vaste érudition et sa parfaite droiture, et se conformait en toutes circonstances aux conseils que **Thạch-Liêm** se faisait parfois un devoir de lui donner.

Lorsque, longtemps plus tard, il retourna à Canton, l'Empereur le combla de présents et lui donna, entre autres, des bois de marque avec lesquels il couvrit la pagode **Trường-Thọ** 長壽寺. L'ancien supérieur de **Thiên-Mẫu** n'eut plus l'occasion de revenir en Annam, mais il resta néanmoins en relations avec le Souverain et les biographes nous ont gardé le texte d'une pièce de vers qu'il lui adressa à l'occasion de sa 80^e année.

Thạch-Liêm qui fut par ailleurs un poète réputé, a laissé deux volumes de poésies, intitulés, l'un *Ly lục đường tập* 離六堂詩集 et l'autre *Hải ngoại ký sự* 海外記事.

Sa mémoire a été conservée fidèlement à la Cour d'Annam et lorsque **Minh-Mạng** envoya à Canton M. **Trương-Hào-Hiệp** 張好合, ce mandarin ne manqua pas de se rendre à la pagode **Trường-Thọ** pour y faire un pieux pèlerinage au temple immortalisé par le souvenir du « Vénérable **Hoà-Thượng Thạch** à la longue vie ». (D'après les «Biographies des princes et hommes illustres d'avant Gia-Long ». *Đại-Nam liệt truyện tiền biên*, livre 6, page 24).

tradition, les soldats ont également été employés à ces travaux. Cependant, ils ne sauraient être comparés pour le nombre et la vigueur aux troupes de la dynastie des Châu qui avaient réussi à édifier très rapidement les palais de leur souverain. Les travaux auraient donc pu durer très longtemps sans la collaboration dévouée de mandarins actifs: Chư-ông-Cơ, Đại-Chư-ông-Cơ, Vĩnh-Chư-ông, Giám-Miêng et Phó-Giám-Tu, qui ont consacré tous leurs efforts à l'accomplissement et à l'achèvement de l'œuvre entreprise. Ils ont su tirer parti de toutes les bonnes volontés et joindre la bienveillance à l'autorité.

« Aussi, au bout d'un an, vit-on s'élever progressivement à partir de la porte de la montagne, le temple du Roi du Ciel, le temple de l'Empereur de Jade, le temple précieux du Grand Héros, la salle des Entretiens sur la Loi, la Tour de la bibliothèque ; des deux côtés, les tours de la cloche et des tambours et les temples des dix Rois, la salle des Nuages et de l'Eau, la salle de la connaissance de la Saveur de la Loi, la salle de la Contemplation, le temple de la Grande Miséricorde, le temple de Bhesa-jya-guru, les demeures des bonzes et les maisons de contemplation, au nombre de plusieurs dizaines. Par derrière, dans l'intérieur du Jardin Tì-Da, se trouvent encore plus d'une vingtaine de cellules de bonzes. Tous ces temples et bâtiments, qui resplendissent d'or et de pierres précieuses, éblouissent les yeux des visiteurs, tels le Monde d'Or et le Trésor lumineux.

« Ravi de ce résultat, je me suis consacré avec ardeur aux œuvres bouddhiques. J'ai passé un mois dans le jardin Tì-Da pour me purifier et me livrer à la contemplation.

« L'âme sereine, je me rendais journellement à la Bibliothèque, et, du sommet, penché sur la muraille, mes regards contemplaient la vue environnante :

« A l'Est, le charmant astre du jour, suspendu dans les nues, éblouit tous les êtres; au Sud, des montagnes innombrables, de hauteur variée, et couronnées de nuages, ferment l'horizon de leur sombre et éternelle verdure; à l'Ouest, un massif de pins verdoyants se dresse comme un écran pour protéger la pagode ; au Nord, on aperçoit la Caïptale : des bambous touffus dissimulent ses multiples jardins et la brise agite lentement les arbres qui ombragent ses nombreuses constructions.

« C'est là un paysage merveilleux dont nul peintre ne saurait rendre la splendeur.

« L'intérieur majestueux de la pagode est digne de ce cadre ravissant et nombreux sont les visiteurs qui viennent l'admirer.

« J'espère donc que ces travaux contribueront à répandre la vraie doctrine et à éclairer chacun sur les six degrés qui conduisent à la

parfaite pureté : de *sát-na* 剎那 on parvient à *lạc-sát* 洛刹 ; de *lạc-sát* à *cu-chi* 俱抵 ; de *cu-chi* à *lăng-chi* 僧祇 ; de *lăng-chi* à *cao-xuất* 高出 ; et de *cao-xuất* on arrive enfin à l'éternité.

« Que le Bouddha soit témoin de la pureté de mon cœur afin que sa protection s'étende sur le royaume ;

« Que le Souverain et ses sujets aient une vie aussi longue que celle des pins et des sapins ;

« Que la paix règne dans le pays ;

« Que le peuple vague joyeusement à ses occupations habituelles ;

« Que l'on voie, sur les routes, les habitants, la bouche pleine de riz, et qu'on entende, dans les maisons, les sons de la guitare et de la lyre !

« Puisque mon maître a quitté ce monde, je souhaite qu'un autre bonze aussi vertueux, franchissant miraculeusement les montagnes à l'aide du bâton bouddhique, et traversant les mers dans la barque expiatoire, puisse venir ici pour réciter les prières mystérieuses qui encouragent à pratiquer la vertu.

« Puisse-t-il réveiller le monde, engourdi dans sa torpeur, comme le bûcheron qui s'ouvre un chemin, à coups de hache, dans l'épaisseur de la forêt.

« Qu'il fasse remonter le torrent à sa source et qu'il enlève la poussière collée sur la glace.

« Puissent les membres de la famille royale observer fidèlement la doctrine ; qu'ils soient comblés de félicités sans fin ; qu'ils parviennent au rang de Bodhisattvas et atteignent le Nirvâna ;

« Que les récoltes soient abondantes ;

« Que le pays s'agrandisse de plus en plus ;

« Que l'agriculture et le commerce soient florissants, les armées puissantes et le pays prospère.

« Telle est la présente inscription que j'ai fait graver dans le but de rendre hommage à la vertu et de prouver ma fidélité éternelle à la vraie doctrine.

« Je la termine par les quelques vers suivants :

« Au Sud du Royaume de Viêt se trouvent des fleuves et des montagnes splendides ;

« Les rayons du soleil rehaussent la magnificence de la pagode ;

« Le Bouddha recherche la solitude parmi les murmures des ruisseaux ;

« La paix règne dans le pays et les habitants sont heureux ;

« L'action bienfaisante du bouddhisme complète heureusement l'influence du confucianisme ;

« La splendeur de la pagode est un gage du bonheur promis aux adeptes du Bouddha dans une vie future ;

« En observant les règles de la doctrine on arrivera à refréner les passions et à conserver la droiture du cœur.

« Cette stèle a été érigée au dixième mois de l'année *ất-mùi* 乙未, onzième année de *Vĩnh-Thạnh* 永盛 (Décembre 1715), un jour faste. »

Sur la date, le même grand sceau seigneurial que sur le chapiteau de marbre.

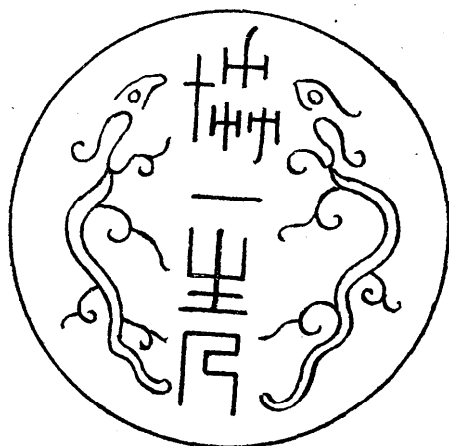


Fig. 77. — Cachet sur la stèle de **Minh-Vương**, à la Pagode **Thiên-Mẫu**.
(Dessin de M. **Tôn-Thất** SA.)

Ensuite un cachet rond (figure 77) portant, entre deux dragons simplement esquissés, quatre caractères de forme sigillaire : **Hiệp-nhứt chủ nhơn** 協一主人 « Pouvoirs réunis entre les mains d'un seul chef »

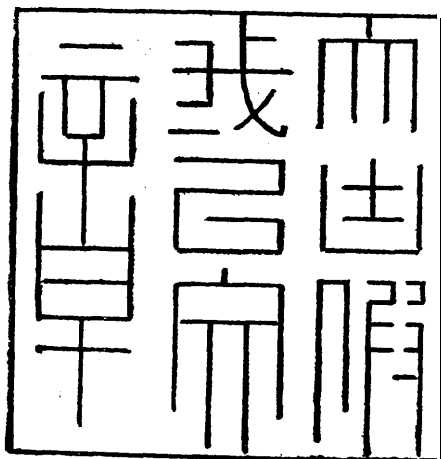


Fig. 78. — Cachet sur la stèle de **Minh-Vương**, à la Pagode **Thiên-Mẫu**.
(Dessin de M. **Tôn-Thất** SA.)

Enfin, un cachet carré (figure 78) portant sept caractères, également de forme sigillaire : **Đại-khôi giả ngã di văn chương** 大出假我以文章
« La nature nous prête sa magnifique parure » (1).

II

LES STÈLES DE **THIỆU-TRỊ**

Comme son ancêtre **Minh-Vương**, le Roi **Thiệu-Trị** fut un fervent adepte du bouddhisme et il étendit largement sa sollicitude à la pagode **Thiên-Mụ**. Il la classa parmi tes vingt plus beaux sites de la Capitale et des environs et il écrivit à son sujet un grand nombre de poésies. Il y fit exécuter, comme nous l'avons vu (2), de nombreux travaux d'amélioration et d'embellissement, et construire, notamment, la tour de **Phước-Duyên** et le belvédère de **Hương-Nguyện**.

Ces travaux achevés, le Roi **Thiệu-Trị** fit ériger pour en perpétuer le souvenir, deux stèles, qui existent encore de nos jours et se trouvent, comme il a déjà été dit (3), devant la tour, de part et d'autre de l'ancien soubassement du belvédère de **Hương-Nguyện**, dans deux petites constructions de forme carrée, indiquées sous les n^{os} 4 et 5 dans le plan général joint à la description de la pagode.

Ces deux stèles portent la même date, 4^e mois de la 6^e année de **Thiệu-Trị** (26 avril-24 mai 1846). Elles sont, d'ailleurs, exactement semblables, tant comme dimensions, que comme ornementation. Leur hauteur est de 1^m. 70 et leur largeur de 0^m. 90. Elles sont en marbre et reposent sur un piédestal également en marbre. Les sculptures de l'encadrement sont très sobres et se composent du simple bandeau formé de lignes polygonales qui constitue la grecque annamite. La partie supérieure, formant chapiteau, représente, parmi des nuages, un dragon vu de face, avec ses attributs habituels : sur le front le caractère 壬 nhâm ; dans la gueule, la perle légendaire.



La stèle de droite (N^o 4) relate dans les termes suivants la construction de la tour de **Phước-Duyên** :

(1) Celte phrase dont l'auteur est le célèbre lettré **Lý-Bạch** 李白, qui vivait sous la dynastie des **Đờng**, est extraite de l'ouvrage intitulé **Cổ-văn** 古文, « Recueil de Morceaux choisis des grands écrivains chinois ».

(2) *La pagode Thiên-Mẫu : Historique*. B.A.V.H. 1915, page 187.

(3) *La pagode Thiên-Mẫu : Description*. B.A.V.H. 1915.

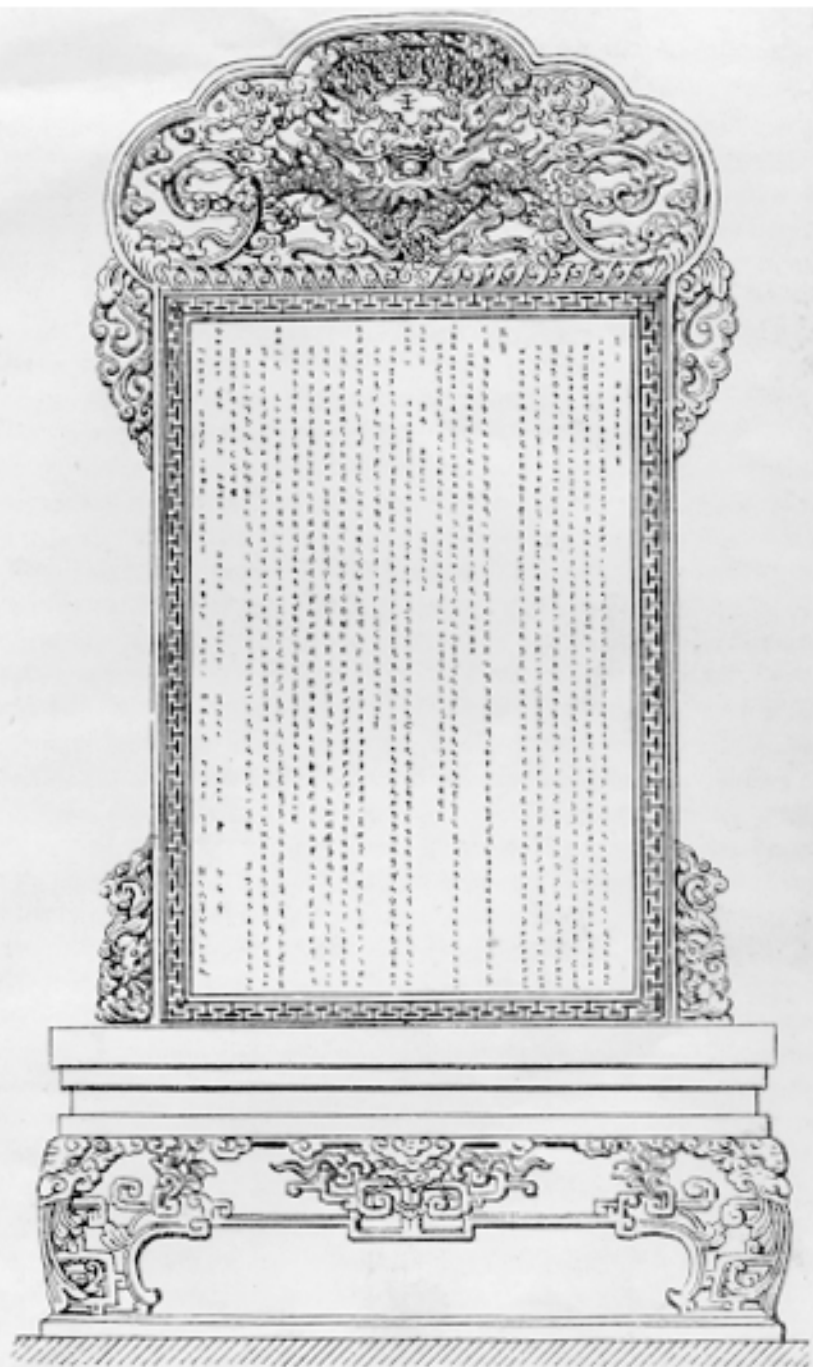
« Stèle portant inscription rédigée par les soins royaux et érigée en mémoire de la construction de la grande tour de Phước-Duyên de la pagode Thiên-Mụ.

« Confucius enseigne que lorsqu'on est témoin, ou même simplement lorsqu'on entend parler d'une bonne action, on doit en informer ses semblables, et que l'art de gouverner le peuple consiste essentiellement à savoir s'entourer de gens de bien.

« Jadis, sous le règne du Roi Chiêu de la dynastie des Châu, un dieu descendit du palais bouddhique sur la Terre. Et sous le règne du Roi Mục de la même dynastie, il parvint à l'état de suprême sérénité extatique et délicieuse. Toutes ses prédications, sa vie durant, furent relatives à la transformation continuelle des êtres de l'univers, transformation dont la cause provient de la conséquence des actes commis pendant les existences antérieures. Aussi est-il des personnes dont la mémoire n'est pas éteinte par trois vies successives, et toutes les actions bonnes ou mauvaises reçoivent leurs récompenses ou leurs punitions.

« En s'appliquant à ne faire que des actes vertueux, en s'attachant à se perfectionner, à se purifier, à s'affiner, devenu tout à fait raisonnable et dégagé des souillures de ce monde, on deviendra alors une pure intelligence, on atteindra la sérénité parfaite. La doctrine bouddhique est subtile et mystérieuse, et une âme vulgaire ne saurait comprendre le coeur du Bouddha ni imaginer sa forme. Bien que plongé dans une immobilité complète, il agit pourtant comme un être vivant ; tout en observant un silence absolu, il évolue néanmoins dans un monde doué de la parole. Tout en ayant la plénitude de l'être, il n'est pas formé d'une substance matérielle ; et on ne saurait lui attribuer avec certitude l'existence ou la non existence. Il règne dans les nues, solitaire et immatériel, et son pouvoir est sans limites. Exempt de toute passion, il a commencé ses œuvres par la pitié et les a conduites à leur parfait achèvement.

« En ce qui concerne son origine, nous savons qu'étant parvenu à la haute perfection et ayant subi plusieurs existences antérieures, il descendit des Cieux sur un éléphant de jade et vint brillamment au monde doué d'une beauté parfaite. Les effets de sa sagesse furent révélés par les trente-deux signes de l'extrême perfection relevés sur son corps. Sa naissance fut un événement miraculeux que les dix-huit mondes du Paradis, en proie à la plus vive allégresse, annoncèrent à tous les êtres par divers phénomènes. Son caractère divin se manifeste par l'éclat merveilleux qui illumina l'univers. Quant à sa vocation, elle apparaît dans ses longs efforts pour atteindre la perfection et dans les innombrables années de sa vie qui sont, comme les grains de sable, incalculables.



Echelle de $\frac{8}{100}$

Planche LIX. – Stèle de Thiệu -Tri, à la Pagode Thiên -Mẫu.
(Dessin de M. Tôn -Thất Sa.)

« Rentré dans le repos, il est devenu une substance immatérielle, sans corps ni figure. Le seul désir qui anime son cœur divin est d'encourager les hommes à marcher dans la voie du devoir, d'aider le monde à rentrer dans le chemin de la vertu. Il est la cause mystérieuse des bonnes actions et des conséquences heureuses qui en résultent. C'est par son influence que les bonnes paroles se répandent à des centaines de milliers de lieux à la ronde.

« L'accomplissement des bonnes actions, tel est le but immuable que se propose la vertu, et que l'on doit encourager chez les hommes, conformément à la loi naturelle. Pratiquer parfaitement la vertu c'est honorer les bons et mépriser les méchants.

« On recommande d'ailleurs souvent aux hommes de pratiquer le bien, sans leur dire ce que c'est que le bien, sans leur expliquer qu'il consiste essentiellement dans la crainte du mal, de même que faire une bonne action consiste d'abord à s'abstenir de tout acte susceptible de nuire à autrui. Aussi, les huit chapitres du livre de la Grande Etude sont-ils entièrement consacrés aux moyens de parvenir à la plus haute perfection. Or, la doctrine bouddhique n'a pas deux voies et la vertu est sa seule fin.

« Dans notre royaume, et par la grâce du Ciel, il y eut autrefois un sage qui créa la fortune royale et agrandit le territoire du pays. Ayant examiné successivement les beaux sites de son royaume, les plaines et les cours d'eau, il aperçut une colline, qui, s'élevant au milieu d'une vaste plaine, offrait l'apparence d'un dragon qui lève la tête pour regarder en arrière. Devant cette colline coulait le fleuve **Hương-Giang** dont la majesté incite à la vocation bouddhique. Derrière la colline se trouvait le lac **Binh-Hồ** dont l'eau pure et limpide engage à la vie solitaire. S'étant informé auprès des habitants, il apprit qu'une déesse était, autrefois, descendue des Cieux, et avait dit que, conformément à la volonté du Ciel et aux désirs des hommes, le vrai auguste Seigneur viendrait construire en ce lieu un temple bouddhique, afin de concentrer les influences surnaturelles, et défendre la veine du dragon.

« C'est pourquoi, en l'année *lân-sửu*, 44^e de son règne (1601), l'auguste Seigneur fit construire sur cette colline la pagode **Thiên-Mư** dans le but de faire naître le bonheur sur l'heureuse terre où il établit sa Cour. Les souverains éminents qui lui succédèrent suivirent la voie tracée.

« En l'année *canh-dần*, 16^e de **Hiền-Tôn Hiến-Minh Hoàng-Đệ** (1710), on fonda la grande cloche de **Đại-Hồng**.

« En l'année *giáp-ngọ*, 23^e du même règne (1714), le temple fut restauré et on y travailla pendant un an.

« En l'année suivante, *ất-vị* (1715), il fut érigé une stèle qui nous a transmis le souvenir de ces travaux.

« Désormais, les temples, la bibliothèque, le monastère, la salle de perfection s'élèvent successivement et constituent, par leur aspect pittoresque, une véritable chaîne de montagnes sacrées.

« En l'année *ất-hợi*, 14^e année de Gia-Long (1815), des réparations furent effectuées à ces bâtiments dans le but d'augmenter leur éclat.

« Sous le règne de Minh-Mạng, des travaux d'embellissement furent effectués à la colline qui devint de plus en plus belle.

« Tous ces travaux ont été entrepris dans le but d'exaucer les vœux du peuple et d'implorer le bonheur en sa faveur. La construction de la pagode remonte à 245 ans et témoigne ainsi de l'antiquité de ces magnifiques monuments.

« Quant à moi, comblé des faveurs de mes augustes ancêtres, je me suis efforcé de continuer les œuvres antérieures afin d'obtenir la longévité, et j'ai poursuivi avec fierté l'accomplissement du vœu qui avait été formé. Je m'applique donc à suivre la voie éternelle de la pitié et de la charité et à pratiquer la vertu.

« Maintenant que le royaume est en loisir, et que le calme et la paix règnent tant à la capitale que dans l'intérieur, j'ai prélevé sur les fonds de l'Etat les sommes nécessaires à la construction d'une tour bouddhique à sept étages. Je me suis donc mis résolûment aux œuvres de vertu, en répandant des bienfaits et des faveurs dans le pays. J'ai fait moi-même le plan et déterminé le style de cette tour. Les travaux, effectués sous la direction de Hoàng-Văn-Hậu 黃文厚, Thông-Chê de l'aile droite du corps de Võ-Lâm, ont été commencés en l'année *giáp-thìn* 甲辰 (1844) et ont duré deux ans. En l'année *ất-li* 乙巳 (1845), on vit, du sommet de la colline, la tour s'élever dans les nues. Sa hauteur, calculée suivant les mesures anciennes, dépasse 87 unités ; elle est, suivant les mesures actuelles, de 5 *trượng*, 3 *thước*, 2 *lắc* (21^m. 28). Sa construction n'a coûté au peuple ni argent, ni travail, car elle a été effectuée peu à peu, avec les deniers disponibles de l'Etat et par les soins des soldats du Túc-Vệ.

« A côté de la tour a été construit un belvédère dit « de la Prière parfumée », et la précieuse tour s'élevant au-dessus des nuages porte le nom de « Source du Bonheur ».

« Ces travaux ont été entrepris dans le but de propager la doctrine bouddhique, de ramener à la vérité les êtres qui sont plongés dans l'ignorance et l'erreur et de leur apprendre à faire le bien. Ils sont donc destinés à perpétuer l'action bienfaisante de la religion bouddhique dans tout l'univers et ce, afin de répondre aux vœux de tous.

« La tour renferme des statues en or de divers Bouddhas au visage d'une régularité parfaite. On y vénère également dans les sept étages, conformément aux préceptes de la doctrine, les sept Bouddhas de l'antiquité, savoir :

« Au 1^{er} étage : Quá-khư-ti-bà-thi-phật (Vispasyi),
« Au 2^e étage : Thi-khi-phật (Sikhi),
« Au 3^e étage : Ti-xá-phù-phật (Visvabhôu),
« Au 4^e étage : Câu-lưu-tôn-phật (Krakoutchanda),
« Au 5^e étage : Na-xá-mâu-ni-phật (Kanakamouni),
« Au 6^e étage : Ca-diệp-phật (Kacyapa),
« Au 7^e étage : Trung-Thiên-điều-ngư-bồ-n-sư-Thích-ca-mâu-ni-vân-phật (Çakyamouni) ayant à ses côtés A-di-đà-phật (Amitahba) et ses deux collaborateurs A-Nan (Anandâ) et Ca-Diệp (Kâcyapa).

« La majesté des statues et la splendeur de la tour rappellent ainsi le séjour des Bouddhas.

« Les bâtiments de la pagode, ornés des sept. matières précieuses, ont l'apparence du Mont d'or qui renferme l'Océan parfumé sur lequel flotte le Trésor lumineux. Et l'eau de cet Océan ne coule point, car il n'existe aucun endroit où elle puisse se déverser.

« Le bonheur réside dans la paix du cœur et non dans la possession des richesses. Lorsque le cœur est invariable et naturellement enclin au bien ; lorsqu'on parvient à atteindre la vertu constante, il est facile de franchir les six fleuves.

« La tour est l'emblème du bouddhisme ; la doctrine sera d'autant plus élevée que la tour sera plus haute. Elle dépasse actuellement tous les autres bâtiments qui l'entourent et se dresse majestueusement au-dessus des nuages pour atteindre les rayons bienfaisants du soleil. Les ornements contenus dans ses sept étages brillent d'un éclat sans pareil et resplendissent sur le monde entier. L'eau pure et limpide du fleuve qui coule à son pied rappelle l'immensité de la mer bouddhique et du sommet de la tour on aperçoit une série de montagnes qui font songer au mont Mérou.

« Le son de la cloche résonne dans l'ombre des arbres et retentit jusque dans la demeure des Bouddhas, tandis que l'ombre de la tour s'allongeant à l'horizon représente la marche triomphante et mystérieuse de la vérité sur l'erreur.

« A l'occasion de la fête du 15^e jour du 7^e mois, j'ai fait célébrer, à titre d'inauguration, des cérémonies expiatoires pendant trois semaines au cours desquelles il fut brûlé de l'encens provenant de la fleur *thiêm-bắc* dont le parfum se répand tant dans l'obscurité qu'en pleine lumière et jusqu'aux demeures les plus lointaines des Bouddhas.

« Puisse donc la précieuse tour à sept étages s'élever éternellement sur cette heureuse terre et que le Bouddha soit témoin de la droiture de mon cœur ;

« Qu'il me comble de ses faveurs en me donnant la force et la longévité ;

« Qu'il accorde à la famille royale la gloire, le bonheur et la fidélité ;

« Qu'il fasse régner l'ordre au sein de ma famille et la paix dans mon royaume ;

« Que les récoltes soient abondantes et le peuple clans l'aisance ;

« Que le calme règne tant à la capitale que dans l'intérieur et puisse-t-on, comme sous le règne du roi Nghiêu 堯 de la dynastie des Đường 唐, voir les habitants, la bouche pleine de riz, chanter dans les rues ;

« Que le Souverain soit éclairé et les sujets fidèles, et puisse-t-on, comme sous le règne du roi Thuân 舜 de la dynastie des Ngu 虞, entendre des chants harmonieux au sein de la Cour impériale ;

« Ainsi se manifestent les effets du bonheur dont l'origine se trouve dans le lieu de sereine quiétude et dont les conséquences se feront sentir jusque sur ce précieux continent.

« La magnificence du Bouddha augmente d'éclat de jour en jour et ses bienfaits se répandent constamment sur l'empire. Que l'on ne dise pas qu'il n'est qu'une substance immatérielle et impuissante, car il voit tout et clairement. Il répond aux bonnes actions en faisant ressentir, mystérieusement les effets du bonheur. C'est pourquoi, j'ai continué à réaliser le vœu formé.

« Les dogmes de la doctrine bouddhiques reposent essentiellement sur la pratique du bien, et lorsque notre cœur se trouve naturellement enclin à faire une bonne action, c'est par un effet de la volonté du Bouddha.

« En consultant les livres classiques nous voyons que le Luận-Ngũ dit : « Choisissez celui qui est bon et suivez-le » ; — le Kinh-Dịch : « un prince sage, en châtiant les méchants et en récompensant les bons, se conforme à la volonté bienfaisante du Ciel » — et le Kinh-Thư : « celui qui fait le bien jouira des cent bonheurs ».

« Non seulement, ces préceptes ne sont pas en contradiction avec les règles qui régissent l'empire mais encore ils sont pleinement d'accord avec les bases de la souveraineté.

« Les Mandarins du Secrétariat royal, mes sujets, m'ont demandé de composer une inscription eu l'honneur de la vraie doctrine et en mémoire de la splendeur de ce beau site. Aussi n'épargnant ni mon temps ni ma peine, j'ai composé la présente inscription gravée, que je termine par les vers suivants :

« Par la grâce et la volonté du Ciel auguste le monde a vu naître des souverains sages et éclairés ;



Planche LX. – Fronton de la stèle de Thiệu-Trị, à la Pagode Thiên-Mẫu.
(Dessin de M. Tôn-Thất Sa.)

« Qui ont agrandi le territoire de notre pays du Sud et comblé notre peuple de bienfaits .

« Après avoir fondé l'empire ils ont établi leur capitale à Phu-Xuân.

« Sages et vertueux, ils ont enseigné au peuple la pratique du bien.

« La pagode, éclatante et resplendissante, présente un spectacle infiniment pittoresque.

« De même que la roue bouddhique est sans cesse en mouvement, ainsi la fortune impériale se développe sans arrêt.

« La pagode durera éternellement dans la splendeur de la nouvelle et précieuse tour.

« Que tous les habitants jouissent du bonheur, de la prospérité et de la longévité.

« Le 4^e mois de la 8^e année de Thiệu-Trị (avril 1846) ».

* *

La stèle de gauche (n° 5) contient surtout les poésies composées par Thiệu-Trị en l'honneur de la pagode. En voici la traduction complète :

« Sur la pagode *Thiên-Mụ* et le son de sa cloche.

(Le quatorzième des vingt plus beaux sites de la capitale de l'Empire).

« La pagode *Thiên-Mụ* est construite sur une colline qui s'élève dans un site où la nature a réuni la majesté des montagnes au charme des cours d'eau. Vue de profil, cette colline a la forme d'un dragon replié sur lui-même et qui tournerait la tête pour contempler la citadelle impériale. Vue de face, elle ressemble à un tigre accroupi, penché sur le fleuve *Huơng-Giang*.

« Ce site est digne d'une doctrine qui a pour emblème la fleur de lotus et dont les préceptes mystérieux furent gravés sur les feuilles des palmiers. L'apparition de la Dame céleste en ce lieu fut l'heureux présage de la fortune impériale, sous le règne du Saint Empereur, mon illustre aïeul. C'est en mémoire de cette Dame et par la faveur du Ciel, qu'il construisit cette pagode sur la colline. De là, le nom qui fut donné au Temple et qui se transmettra indéfiniment pour perpétuer à jamais le souvenir de l'œuvre conçue et réalisée par le Saint Empereur.

« Les stèles et leurs inscriptions contribuent à rehausser l'éclat de l'or et des pierres précieuses qui resplendent dans la pagode et le son de la cloche réveille les mortels encore plongés dans l'erreur.

Poésie.

« Du sommet de la colline, le Temple se reflète dans le fleuve.

« Les Bouddhas, sous forme de statues aux traits réguliers, y sont vénérés en toute sérénité.

« Le son des cent huit coups de cloche dissipe toutes les peines de l'âme.

« Et rappelle les peuples de l'univers au souvenir des trois vies.

« Il traverse aussi facilement la lumière intense du milieu du jour que la profonde obscurité de la nuit.

« Et il retentit jusque dans l'immensité des nues, au sein de la doctrine.

« Que les préceptes du Bouddha et l'œuvre du Saint Empereur se perpétuent dans le pays !

« Que la pratique du bien qui procure le bonheur se poursuive en ce bas monde ! »

* * *

« M'étant rendu un certain jour à la pagode Thiên-Mụ avec les princes, mes frères et mes fils, je composai les quelques vers suivants, au moment où les fumées de l'encens s'élevaient des autels :

« La vertu est un fruit précieux ;

« Qui ne voudrait faire le bien ?

« La justice et la charité vont de pair,

« De même que la prudence et la perspicacité.

« Le chemin du devoir se trouve entre le Ciel et la Terre,

« On y accède par la pagode et ses dix mille mystères.

« Seul celui qui s'applique à discerner ce qui fait la force et la faiblesse de l'âme et de la raison

« Conçoit exactement le bonheur durant trois vies consécutives, car pour lui le néant est l'unique volupté.

« Il réussira donc à franchir le fleuve des misères

« Et il parviendra dans la région des Bouddhas pour goûter le bonheur parfait.

« Grâce à la protection du Bouddha les nuages ont couvert la mer et les montagnes

« Et une pluie bienfaisante a rafraîchi les plantes. »

* * *

« Ce jour-là les faibles rayons d'un pâle soleil matinal se glissaient avec peine jusque dans la pagode. A l'issue de la cérémonie d'épais

nuages obscurcissaient le ciel et à mon arrivée au palais une pluie douce et bienfaisante commença à tomber. C'est pourquoi, j'en ai fixé le souvenir dans les vers ci-dessus.

Vers composés lors d'une visite à la pagode :

- « La légende relative au pouvoir surnaturel de la pagode
- « Remonte à plus de 240 ans.
- « L'arbre *bồ đề* étend son ombre sur ce globe lumineux
- « Et l'encens de la fleur *thiêm bặc* exhale son parfum jusqu'aux célestes parvis.
- « Les veines du dragon placé sous la colline enveloppent aussi la citadelle impériale.
- « La splendeur du temple rappelle la magnificence du Mont divin dans la région des Bouddhas.
- « Avec la protection de mes ancêtres
- « J'espère faire régner dans le pays la bonté et le bonheur. »

Vers composés après la cérémonie du 15^e jour du 7^e mois :

- « Qui dira la splendeur de la fête célébrée cette nuit à la pagode ;
- « Tant sur la terre que sur l'eau avec le concours de bonzes vénérables.
- « Sur l'eau, les rides du fleuve reflétaient, avec les nuages, le disque argenté de la lune et le fin profil de la tour.
- « Sur terre, du sommet de la colline, le vent apportait dans toutes les directions les sons de la cloche du temple.
- « Les mandarins, en habits et coiffures de cérémonie, abrités sous les parasols, étaient venus se mettre à l'œuvre de vertu ;
- « Et les spectateurs, en véhicules et en sampans, se pressaient en files serrées pour jouir du spectacle.
- « Que le Bouddha vienne en aide aux êtres vivants !
- « Et qu'il répande sur eux sa miséricorde infinie !

« Pendant cette période qui marque la transition entre la fin de l'été et le commencement de l'automne, une sécheresse persistante avait régné dans la région. Pas une goutte de pluie n'était tombée depuis une dizaine de jours. Je ne cessais de m'inquiéter pour les habitants et pour les rizières. Sur mes instructions, le *Phủ-Thừa* de *Thừa-Thiên*, *Nguyễn-Trung-Nghĩa*, avait adressé, à deux reprises, des invocations

au temple, de **Hội-Đổng** pour demander la pluie, mais vainement. La chaleur excessive compromettait de plus en plus les récoltes indispensables à la subsistance du peuple. C'était précisément l'époque où devait avoir lieu, à la pagode **Thiên-Mụ**, la fête d'inauguration de la grande tour. Les princes, mes fils, en avaient fixé la date au 6^e jour du mois courant. On devait, ce jour-là, offrir les statues destinées à la précieuse tour et faire réciter les prières de la longévité. Le chef du service de **Thị-Vệ, Lâm-Duy-Nghĩa**, rédigea la supplique à adresser au Bouddha. Le plus jeune des princes, mes fils, me la présenta durant que j'attendais impatiemment la pluie. Je pris le pinceau et j'ajoutai à la supplique les lignes suivantes : « En cette fin de saison où le soleil est encore exceptionnellement ardent le peuple attend la pluie avec impatience. J'espère que le Bouddha entendra notre appel et fera tomber une pluie abondante afin de nous montrer son pouvoir infini. »

« Or, ce même jour, on vit d'épais nuages couvrir le ciel, et une ondée bienfaisante tomba doucement sur le pays, apportant avec elle une fraîcheur délicieuse. Quelque temps après, le **Đế-Đốc** de **Thừa-Thiên**, **Nguyễn-Văn-Đức** et d'autres mandarins me signalèrent que cette pluie avait eu l'effet le plus heureux sur les récoltes. De son côté, le Ministre des Travaux Publics me rendit compte que le service du transport des grains des provinces avait pu pendant cette même journée diriger, avec plein succès, un convoi de 70 à 80 jonques qui avaient toutes réussi à franchir heureusement la passe. Car en sollicitant la pluie à l'époque du transport des grains, une nouvelle inquiétude s'ajoutait dans mon esprit à celle que j'éprouvais déjà pour la récolte. Si, en effet, la pluie tombait avec violence, et accompagnée de furieuses rafales, les transports se trouveraient fort compromis. J'étais donc très perplexe. Néanmoins, n'écoutant que mon affection pour le peuple, j'ajoutai à la supplique présentée au Bouddha la mention citée plus haut. En même temps, j'adressai intérieurement à la Divinité une ardente invocation que j'eus la joie de voir exaucée aussitôt, car la pluie commença à tomber, tranquille et silencieuse, sans le moindre coup de vent, assurant ainsi la récolte et les transports. J'éprouvai alors une profonde reconnaissance envers le Bouddha et je la lui exprimai dans les vers suivants :

- « La précieuse tour à sept étages est l'emblème et la source de la vertu ;
- « La prière adressée lors de son inauguration a été aussitôt exaucée ;
- « D'épais nuages, s'élevant à des hauteurs variées, ont obscurci le ciel,
- « Et se sont transformés en une pluie bienfaisante qui s'est répandue sur tous les villages environnants ;
- « Par sa puissance divine, le Bouddha nous préserve de la sécheresse ;
- « Par la faveur du Ciel les récoltes ont été sauvées ;

« Que toutes les prières adressées au Bouddha reçoivent toujours un accueil favorable !

« Devant cette manifestation de sa toute puissance je ne puis que me prosterner en m'écriant : Nam-mô ! »



« *Poésie composée à l'occasion d'une ascension sur la tour :*

« Désirant continuer les bonnes œuvres de mes ancêtres et leur donner plus d'éclat,

« J'ai fait construire, dans ce but, cette tour à sept étages.

« Du sommet, la vue s'étend sur les montagnes et les cours d'eau et le cœur s'épanouit.

« Plus cette tour durera longtemps entre le Ciel et la Terre et plus la doctrine bouddhique triomphera.

« Rien qu'en montrant le bout de sa canne, *Phục-Hồ* (1) a pu se rendre utile.

« Et *Độ-Bôi* (1) s'est révélé autrement plus puissant en traversant les mers.

« Les 84.000 enseignements du Bouddha nous montrent le néant des plaisirs.

« Puisse la tour durer éternellement ! »



« *Le belvédère de Hương-Nguyễn.*

« La construction de la tour achevée, il a été procédé à son inauguration par les prières d'usage.

« Voilà donc mon vœu réalisé : cette œuvre portera bonheur à tous les êtres vivants.

« Le temple *Vân-Thủy* ouvre à tous ses portes hospitalières.

« Les stèles et leurs inscriptions brillent comme le soleil et les étoiles.

« Les statues des trois Bouddhas se dressent, imposantes et majestueuses.

« Dans son mouvement continu, la roue tournante épure les six sens.

« Que dans le monde entier chacun s'efforce à pratiquer le bien !

« Car l'homme, avec son cœur et sa raison, peut réunir tous les principes divins. »

(1) Voir B.A.V.H. 1915, page 189.



« Poésie composée le sois du 16^e jour du 7^e mois
pendant quelques instants de loisir :

« La vertu doit se proposer un but unique pour suivre la vraie voie.

« La doctrine n'a qu'une seule fin qui renferme tous les principes de transformations.

« Tout en admirant Ilàn-Dù (1) pour la droiture de son cœur,

« Je suis cependant touché de l'attachement montré par l'Empereur Nguyễn-Hoà pour le bouddhisme.

« Il y eut, autrefois, ce même jour, une réunion dans le but d'invoquer le bonheur;

« Et je songe aux vers composés (par Tô-Đông-Pha) lors de sa promenade en sampan (2).

« Les relations sociales et la morale sociale sont les conditions indispensables de la vie de l'homme en société,

« Et le Bouddha ne les a pas écartées de son enseignement. »

« Un jour faste du 4^e mois de la 6^e année de Thiệu-Trị (avril 1846). »



(1) L'Empereur de Chine Nguyên-Hòa 元和, ou Hiên-Tôn 憲宗, de la dynastie des Đường 唐, était un fervent adepte du bouddhisme. Un jour qu'il s'était rendu à la pagode An-Quốc 安國寺, à l'occasion de la cérémonie du 15^e jour du 7^e mois, Hàn-Dù 韓愈 lui fit des représentations sans détour en lui faisant remarquer que l'art de gouverner n'avait rien de commun avec le bouddhisme. Plus tard, le souverain s'étant fait apporter des reliques bouddhiques pour les vénérer dans son palais, Hàn-Dù lui fit encore des représentations. Nguyên-Hòa, indigné, voulut le condamner à mort. Mais sur l'intervention de Thôi-Quán 崔群 et Búi-Độ 裴度, grands ministres, il l'abaisse au rang des Thù-Sử 刺史 et l'envoya à Triều-Châu 潮州.

(2) Allusion à une excursion que fit, à l'occasion de la fête du 15^e jour du 7^e mois, le célèbre lettré Tô-Đông-Pha 蘇東坡 qui vivait sous la dynastie des Tống 宋, accompagné de ses amis, sur le fleuve Xích-Bích 赤壁, et au cours de laquelle il composa des vers pour en commémorer le souvenir.

LE BREVET DE J.-B. CHAIGNEAU (1)

Par L. SOGNY,

Inspecteur de la Garde Indigène,

et HỒ-PIÚ-VIÊN,

Commis indigène à la Résidence Supérieure.

La question a quelquefois été posée de savoir dans quel style on avait rédigé les brevets de mandarins décernés par Gia-Long aux officiers français qui l'avaient si heureusement secondé, au cours de la longue lutte entreprise par ce prince contre les Tày-Son.

Ne fallait-il pas, en effet, tout en sauvegardant la dignité de ces étrangers, venus de si loin pour se mettre à la disposition du Roi de Cochinchine, ménager également les susceptibilités des officiers annamites, dont un grand nombre, il ne faut pas l'oublier, avaient accompli au cours de tous ces graves événements, une carrière extrêmement brillante.

En attendant qu'il soit permis d'exhumer des Archives du Nội-Các (2), les documents ayant trait aux brevets dont il est parlé plus haut, il est peut être intéressant, aujourd'hui, de donner une traduction du diplôme décerné à J.-B. Chaigneau. A cet effet, nous emprunterons la copie qui se trouve annexée à un ouvrage (5) qui a pour auteur Michel Đứơc Chaigneau, fils du précédent.

(1) Communication lue à la séance du 31 août 1915.

(2) Nội-Các, Secrétariat Royal.

(3) *Souvenirs de Hué*, par Michel Đứơc Chaigneau. Paris, Imprimerie Impériale 1867. Voici ce qu'on y lit, page 16, au sujet de J.-B. Chaigneau :

« M. Chaigneau s'embarqua, à l'âge de douze ans, comme volontaire, dans la marine royale, sur la flûte *Le Necker*, qui fut prise par le vaisseau anglais *Le Petit Annibal*. Conduit à Sainte-Hélène comme prisonnier de guerre, M. Chaigneau y resta quelques mois, et fut ramené en France par le parlementaire *Le Petit Sévère*, de Nantes. Il s'embarqua de nouveau sur la frégate *L'Arielle*, puis sur la frégate *La Subtile*, avec laquelle il fit dans l'Inde une station de plus de quarante-trois mois. Ce fut au retour de cette station, qu'il partit de France, en 1791, sur le Vaisseau *La Flavie*, commandé par M. Magon de la Villaumont, et qui devait faire un voyage autour du monde, ayant pour but principal la recherche de Lapeyrouse ; mais, par suite des événements politiques, *La Flavie*, n'ayant pu poursuivre son voyage, fut désarmée à Macao. Ce fut de là que M. Chaigneau vint en Cochinchine (1794) ».

L'original du brevet, dit Đứơc Chaigneau, est écrit en caractères chinois, sur une feuille in-plano de papier jaune bistre, de 1^m. 34 de largeur et 0 m. 51 de hauteur, couvert d'un dessin couleur de plomb représentant un dragon.

« Après son installation à Hué, dit encore Đứơc Chaigneau, Gia-Long régularisa la position des Français qui étaient encore à son service, en leur faisant délivrer des titres définitifs de grands mandarins, en échange des brevets provisoires qu'il leur avait remis pendant le cours de la guerre (1).

« Il régla l'étiquette qui devait être observée à la Cour lors des réceptions et, par considération toute spéciale, dispensa les Français de l'humiliante formalité des salutations qui consiste à se prosterner cinq fois devant le Souverain à chaque cérémonie, se contentant, de leur part, de Cinq inclinations de tête. Il attribua à chacun de ces officiers une garde personnelle composée de cinquante soldats. Ces soldats, inscrits sur un contrôle particulier, étaient entièrement à leur disposition. »

Voici la traduction du brevet décerné à J.-B. Chaigneau :

« Décret. — Nomination du Khâm-Sai, *Thuộc-Nội* Cai-Cơ Nguyễn-Văn-Thắng. Chánh Quản du navire de cuivre Long-Phi (Dragon volant), du corps d'armée du Centre (2).

(1) « A l'une des premières audiences du Roi à Hué, à laquelle se trouvait mon père, Gia-Long lui demanda s'il avait reçu son brevet de grand mandarin. Comme mon père répondit négativement, le Roi en fut mécontent et fit appeler immédiatement le mandarin de la Chancellerie. Celui-ci arriva, et fut blâmé de la lenteur qu'il mettait à expédier le brevet dont il s'agit. Le Mandarin fit alors connaître au Roi qu'il était très embarrassé et qu'il ne savait comment désigner la famille du nouvel officier. « Il n'est pas du pays, répondit le Roi, c'est un étranger, dès lors il est de ma famille. »

« Il y a dans cette réponse de la générosité, et l'on y voit qu'aux yeux de celui qui parle, la vraie noblesse, c'est de le bien servir. »

(2) 敕中軍屬內該奇龍飛銅鑪正管阮文勝

Ces titres et grades n'ont plus la même valeur à notre époque. L'armée était divisée en *đội*, compagnie, et en *cơ*, régiment. Un *Cai-Đội* était donc un capitaine commandant de compagnie ; un *Cai-Cơ* commandait un régiment. Le titre de *Chánh-Quản* doit être pris ici dans le sens de « Commandant » du navire de guerre.

Le titre de *Khâm-Sai* (envoyé royal) était invariablement l'apanage octroyé par le prétendant *Nguyễn-Anh* aux généraux et grands fonctionnaires combattant pour sa cause. Le qualificatif de *Thuộc-Nội* s'appliquait aux fonctionnaires et officiers attachés à la personne ou à la maison du roi, ainsi que la garde du corps.

Le prologue du décret est une métaphore littéraire qui n'a d'autre but que de célébrer les actions d'éclat et les batailles gagnées, à l'actif du titulaire. La majeure partie des termes employés sont d'ailleurs en harmonie parfaite avec l'état d'officier de marine et s'appliquent bien à un marin.

Pour la transcription en caractères chinois, se reporter à la copie du diplôme annexée à ce travail.

Le *Long-Phi* était un grand navire de guerre.

敕中軍正官龍彩銅膾欽差屬內諄奇
沅文勝跨浪雄風凌波巨志風雲契從
龍之會遇蒼有緣舟楫據使馬之功涉
川攸利既彰偉績宜侈殊恩特準陞爲
正官龍彩銅膾欽差屬內掌奇勝算候管
率內膾堅水三二隊員軍等聽候中軍
戎務尚其勵有嚴有翼之能式共武服
奮如翰如彩之勢茂建成功辰命式欽
令名勿替欽哉敕

敕

嘉隆元年十一月二十五日



« Vous dont la bravoure se joue des tempêtes furieuses et dont la magnifique ténacité brave le courroux des flots : de même que les nuages balancés par le vent sont attirés là où apparaît un dragon (1), telle cette heureuse rencontre au coin du chemin du village (2), telle cette forte rame adaptée à une barque (dépourvue d'aviron) (3) pour la faire manœuvrer et avancer comme (si c'était) par la force d'un cheval, et la conduire à bon port, de même vous avez rendu (à ma cause) des services éminents et inestimables que je dois reconnaître et récompenser.

« Par mesure spéciale, je vous fais Khâm-Sai **Thuộc-Nội Chưởng-Cơ**, Marquis de **Thắng-Toán** (4), avec maintien au poste de Commandant du *Long-Phi*. Vous commanderez les deux *đôi* de **Kiên-Thủy** (5) du navire et veillerez à leur participation à la guerre dans l'armée du Centre. Vous apporterez sévérité et vigilance pour maintenir (à bord de votre navire) l'honneur et la discipline militaire, et vous ferez régner l'ardeur guerrière aussi enthousiaste et aussi prompte qu'une aile volante, afin de coopérer aux opérations de guerre.

« (En un mot) vous serez à la hauteur de la situation à laquelle ma confiance vous appelle et vous ne négligerez rien pour faire honneur à votre glorieux passé.

« Ainsi est rédigé et doit être respecté mon décret.

« Fait en la 1^{re} année de Gia-Long, 11^e mois, 25^e jour (19 décembre 1802). »

Le Sceau a été apposé (6).

(1) (王褒聖主得賢臣頌) 虎嘯而風列龍興而致雲 **Vương-Bào**, chantant des louanges à son prince éclairé qui s'était attaché un sage et vertueux conseiller, s'écria :

« Le tigre, en ses appels, amène le vent, et le dragon, dès son apparition, attire les nuages. »

(2) Phrase tirée du *Kinh-Dịch*, 經易 (livre des transformations). 遇千巷 signifie : un heureux hasard qui permet à un prince de s'attacher un excellent serviteur, un sage conseiller.

(3) (書說命) 用汝作舟楫. *Le kinh-Thơ* dit : Le Roi Cao-Tôn (en deuil de son père et par piété filiale s'interdisant de parler en public) dit à son Ministre : « Tu seras l'aviron de la barque (ici barque signifie l'Etat) ».

(4) 欽差屬內掌奇. **Chưởng-Cơ**, un général du 2^e degré 2^e classe qui commandait un groupe de régiments. — **Thắng-Toán-Hầu** 勝算侯, Marquis du corps d'armée invincible, ou Marquis adoré de la Victoire.

(5) **Kiên-Thủy**, 堅水, nom d'un corps. Il s'agit de deux compagnies appartenant au corps de **Kiên-Thủy**, détachées sur le vaisseau de guerre *Long-Phi*.

(6) Sur ce sceau sont gravés quatre caractères, style antique : 制誥之寶 **Chê** : (Les ordres du Ciel s'appelant) **Chê**; **Cáo** : Brevet de fonctionnaire élevé ou de dignitaire ; **Chi** : de (préposition); **Bửu** : tout cachet et tout sceau royal.

Ce sceau royal était donc exclusivement destiné à être apposé sur les brevets décernés aux mandarins et officiers de rang supérieur.

HISTOIRE DE LA DÉESE KY-THACH-PHU-NHON (1)

Par ĐÀO-THÁI-HANH,

Tuần-Vũ de la province de Quảng-Trị.

En allant en sampan de Hué à Thuận-An, on trouve sur la rive gauche, au confluent du Hương-Giang et du Bồ-Giang, un espace de plusieurs centaines d'arpents de terre qui sont mis en valeur par les habitants de la région, et forment une magnifique plaine parsemée de bruyères et coupée au milieu par une rivière profonde et limpide. Sur les rives de cette rivière, on voit, parmi les champs, les haies épaisses, les bambous touffus et les arbres aux couleurs changeantes, de nombreuses maisons en paillottes, à moitié perdues dans le feuillage, qui se décèlent par des colonnes de fumée bleuâtre qui, protégées par l'abri des bananiers, montent d'abord verticalement, puis, à une certaine hauteur, se courbent sous l'influence du vent et s'étalent paresseusement.

C'est dans le tranquille et charmant village de Thanh-Phước 淸福社 du huyện de Hương-Trà, et au confluent même dont nous venons de parler, que se trouve un vieux pagodon en maçonnerie dédié au culte de la Déesse Kỳ-Thạch-Phu-Nhơn 奇石夫人 « Déesse pierre extraordinaire ».

Ce pagodon composé: d'une seule pièce possède une porte d'entrée donnant sur le fleuve de Thanh-Phước; il est pauvrement meublé de quelques objets de culte en bois: chandeliers, pots à encens, coupes à fruits, sont installés sur un autel en briques qui est édifié devant un piédestal également maçonné servant de support à une pierre particulière adossée au mur.

C'est une pierre noirâtre en forme de tympan semi-circulaire ayant 1 m. 20 de base, 0 m. 96 de hauteur et 0 m. 23 d'épaisseur, sculptée de personnages et d'animaux.

(1) Communication lue à la réunion du 25 novembre 1914.

Ces sculptures sont divisées en deux groupes distincts : à la partie supérieure, un personnage presque nu, assis sur une fleur de lotus les jambes croisées et les avant-bras reposant sur les cuisses. Il a à sa droite un quadrupède inconnu et quelques ébauches de personnage mal tracées ; à sa gauche, cinq sculptures d'hommes, de femmes, d'enfants, les uns portant des coupes, les autres jouant de la lyre. A la partie inférieure, séparée de la première par une simple ligne, grossièrement tracée, se trouve au milieu une foule de personnes à peine vêtues qui, semble-t-il, tentent de monter en tendant les bras vers le personnage central de la partie supérieure. Leurs bras sont au nombre de vingt dont sept pourvus de bracelets représenteraient peut-être des bras de femme. Les pieds sont au nombre de quatre.

A côté de ce personnage monstrueux sont sculptés à droite un homme à trois faces debout tenant en main une bouteille ; un autre homme ligoté accroupi dans un coin, tout à fait en bas ; enfin, à gauche, un énorme éléphant dressant sa queue en l'air.

A ce que l'on croit pouvoir lire dans la pensée des anciens, la partie supérieure représenterait le Paradis et la partie inférieure, le monde et l'enfer.

Serait-ce un tympan de porte d'une pagode de Bouddha ou de Brahma ? Bouddha habituellement trône sur la fleur de lotus, tandis que Brahma apparaît souvent sous la forme d'un homme à trois faces.

La parole est aux archéologues (1). Confucius n'a-t-il pas dit à son disciple **Từ-Lộ** : « Savoir que l'on sait ce que l'on sait, et savoir que l'on ne sait pas ce que l'on, ne sait pas ; voilà la véritable science. »

Il ne reste donc plus qu'à donner la traduction de la légende de la Déesse **Kỷ-Thạch-Phu-Nhơn**. Et voici ce qui est enregistré dans le **Đại-Nam nhứt thống chí**, volume 2, page 40 (Monuments historiques du **Thừa-Thiên**).

« A une époque reculée, naquit au village de **Thanh-Phước**, huyên de **Hương-Trà**, un homme qui ne s'occupait que de la pêche au filet dans les cours d'eau qui entourent ce village.

« Un jour, il pêchait comme d'habitude dans les eaux du confluent de **Thanh-Phước** ; son filet fut soudainement pris et retenu au, fond du fleuve par une chose si lourde qu'il ne pût le ramener.

(1) « M. Arousseau a relevé au village de **Thanh-Phúc**, près de Hué, un tympan sculpté d'origine came, maçonné dans le mur d'une pagode. Il représente la scène bien connue de Ravana essayant d'ébranler la montagne sur laquelle sont assis **Çiva** et **Pārvatī**. Des bas reliefs analogues ont été précédemment découverts tant au Champa qu'au Cambodge ; celui-ci se distingue par son état de parfaite conservation » B.E.F.E.-O., XIV, 1914, n° 9, p. 93. Voir, *ibid*, une photographie du tympan, Fig. 5.

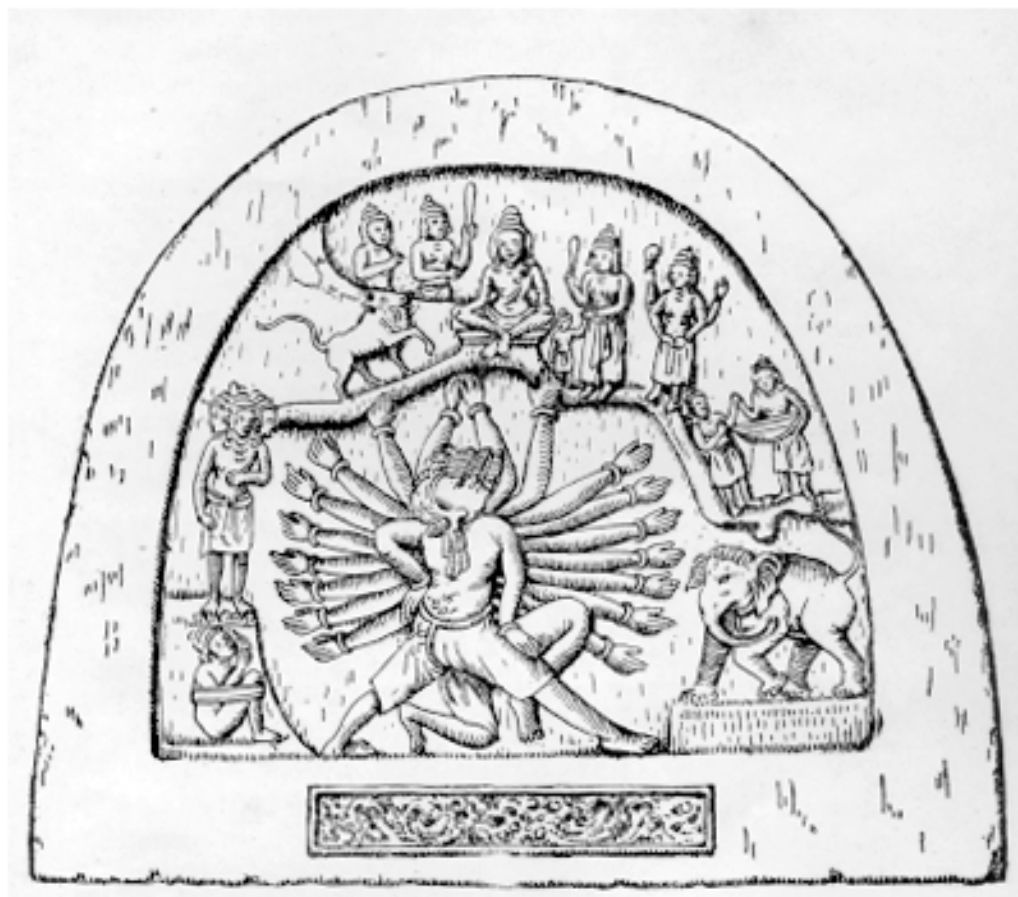


Planche LXII. – Tympan cham de Thanh -Phước.
(Dessin de M. Tôn -Thất Sa.)

« Après avoir sondé, il se rendit compte que cette chose n'était autre qu'un bloc de pierre. Vite, il défit son filet et quitta cet endroit malheureux pour aller pêcher ailleurs.

« Une nuit, dans un songe, le pêcheur vit venir à lui une grande vieille femme qui lui dit : « Je suis Déesse. Si tu pouvais me retirer de « l'eau pour me mettre sur le rivage, je te rendrais grâce. »

« Le lendemain, le pêcheur fit réunir tous ses amis et leur raconta son aventure et son rêve; aidé par eux, il entreprit de retirer de l'eau le bloc de pierre.

« Ils trouvèrent alors deux pierres carrées, de la grandeur d'une natte et d'une couleur bleuâtre, sur la face desquelles étaient gravés des personnages au visage d'animaux et au corps d'hommes, ayant en tout vingt bras et quatre pieds.

« Les pêcheurs, effrayés par ces formes hideuses, supposèrent tous que ces pierres étaient habitées par des Génies. Alors ils les transportèrent dans un coin isolé et y construisirent une petite pagode en torchis pour leur rendre un culte religieux.

« Depuis ce jour, la pêche devint abondante et la fortune des pêcheurs du village fut sensiblement améliorée.

« Les prières que les Annamites adressaient à cette pagode étaient toujours exaucées.

« Au commencement de la dynastie régnante, il fut décerné à ces deux pierres le titre de *Kỳ-Thạch-Phu-Nhơn-Chi-Thần* 奇石夫人之神 « Déesse de pierre extraordinaire ». Ce titre leur fut donné par l'Empereur en récompense des éminents services qu'elles rendaient aux habitants du pays.

« Plus tard, une sécheresse persistante vint nuire à la récolte de la région. Malgré des prières réitérées, adressées pendant une vingtaine de jours à la Déesse par un mandarin envoyé exprès par l'Empereur, il ne pleuvait pas, l'ordre fut donné de sortir les pierres de la pagode et de les déposer sur le bord du fleuve.

« A la tombée de la nuit, un violent orage inondait toute la région ; les plaines furent abondamment arrosées.

« Le lendemain matin, on constata la disparition d'une de ces deux pierres.

« Comme il n'en restait plus qu'une seule, Sa Majesté le Roi ordonna de la réintégrer dans son *Miếu* et de célébrer des sacrifices en reconnaissance.

« Cette pierre a été conservée jusqu'à présent. »

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR UN ENSEIGNEMENT D'ART EN ANNAM ⁽¹⁾

Par EDMOND GRAS,

Trésorier Particulier de l'Annam.

Nous avons tous pu constater la décadence regrettable et profonde de l'Art en Annam. Les ouvriers sommeillent et la flamme créatrice charbonne.

Les causes ? Nous croyons que la monopolisation des artistes et de leurs productions, longtemps exercée au profit du pouvoir, a certainement effarouché les individus bien doués, mais amoureux aussi d'une vie libre, avec le produit de leurs œuvres, au sein de leur famille. Ensuite, la pauvreté succédant aux périodes de prospérité et l'apathie inhérente à la race ont dû faire le reste. De ces causes, les unes n'existent plus, les autres disparaissent peu à peu. La sécurité est revenue, la prospérité progressivement la suit. Le réveil est proche, résultant du bien-être et des encouragements. Quand on peut reconstruire la maison, on pense bientôt à l'embellir. C'est le retour à l'Art.

Nous pensons donc que ces réflexions arrivent à leur heure et qu'il appartenait à un ami du « Vieux Hué » de les exposer ici, dans ce Bulletin où nul ne peut être surpris de les trouver (2). L'amour même éclairé du passé ne servirait de rien, serait platonique et stérile, s'il ne devait que recenser et cataloguer des matériaux de choix sans en tirer les leçons nécessaires à l'édification de l'avenir.

Donc, sans plus de préambule, quels sont les moyens de rénover un art abâtardi et qui se meurt ?

D'abord, nous pensons qu'avant l'œuvre il faut recréer l'outil, c'est-à-dire l'ouvrier d'art. Perfectionner les moyens d'exécution, l'habileté, le métier, faire des praticiens, tel doit être, je crois, le premier but

(1) Communication lue à la réunion du 27 octobre 1915.

(2) La fort belle conférence de notre président, M. R. Orband, à l'Alliance Française, a traité le même sujet avec des idées communes que j'ai été heureux de saluer au passage, mais, en même temps, avec un bonheur d'expressions et une autorité dont il me permettra d'être jaloux.

des écoles d'enseignement artistique, dans l'état actuel des choses en Annam. Il faut d'abord faire des exécutants. Le créateur, l'artiste, en sortira par une sélection automatique naturelle, s'en dégagera de lui-même.

Mais il faudrait éviter soigneusement de vouloir imposer à ces futurs artistes nos conceptions d'art, notre vision occidentale, nos motifs décoratifs. Des modèles ? Mais, par groupes ou isolément, facilitons-leur l'accès des pagodes et des palais. Ils y trouveront les plus beaux modèles, les plus belles inspirations de l'art annamite, qui doit rester annamite. C'est une Renaissance qu'il faut diriger et non pas une Révolution dangereuse et inutile qu'il faut fomenter. Si une transformation de l'art annamite doit se produire, elle viendra alors logiquement, par la force même des choses, enfantée par le seul génie de la race. Et elle sera belle parce que nous aurons été des éducateurs anonymes et sages, et non des perturbateurs prétentieux.

Car, en fait d'art, l'écueil que n'ont pas toujours su éviter nos plus grands maîtres eux-mêmes de l'enseignement artistique français, c'est de vouloir marquer notre élève à notre image. C'est là non seulement une erreur grave mais néfaste. Le grand principe vital d'art, la condition essentielle de toute création, la source de tous les progrès artistiques, depuis l'artisan jusqu'au maître, c'est de respecter l'originalité de chacun, le tempérament de l'individu comme celui de la race. Ce n'est qu'à ce prix qu'on évitera la copie servile, le plagiat pire encore, la décadence, la mort.

Pour les modelleurs, sculpteurs, peintres-décorateurs, ciseleurs, bijoutiers, brodeurs, architectes, il n'y a qu'à leur ouvrir les yeux sur les admirables choses d'un passé plein d'enseignements qu'ils ne savent plus voir ou qu'ils regardent sans le comprendre. Ce qu'il faut, c'est utiliser les dons d'imitation remarquables de leur race qui, jadis, surent trouver des expressions si curieuses, si variées, si intéressantes, partout, même dans les objets usuels et familiers, triomphe de ces vieux artisans qui égalèrent les nôtres de nos meilleures époques. Ce qu'il faut, c'est, par des comparaisons avec les œuvres du passé, conduire peu à peu les plus inspirés, les mieux doués d'entre eux, à puiser, au réservoir inépuisable et vivifiant toujours de la Nature elle-même, des sujets nouveaux, dans cette Nature exotique spéciale dont les Chinois et les Japonais, leurs grands maîtres d'art, se sont si remarquablement servis et qui permet au tempérament indigène de conserver toute sa savoureuse originalité.

Pourquoi l'amateur sinon éclairé mais que nous appellerons moyen (comme goût et comme ressources pécuniaires) délaisse-t-il l'œuvre moderne pour l'œuvre ancienne et se livre-t-il à un antiquaire retors ou

à un marchand de bric-à-brac douteux ? C'est que l'artisan moderne ne produit que de la camelote et que tout le monde le sait et le répète. Les anciens Chinois, contemporains de nos ancêtres moyenâgeux, pris en masse, n'étaient ni plus ni moins que ceux-ci des gens de goût raffiné. Mais leurs artisans, moins sollicités par la lutte pour la vie, plus consciencieux, plus patients, amoureux de leur art, aspirant peut-être comme les nôtres à la « Maîtrise » qui ne s'obtenait que par le « Chef-d'œuvre » jugé par leurs pairs, ne mettaient, dans la circulation, ne livraient à la consommation que des œuvres parfaites, aussi bien comme matière que comme exécution. L'élève se soumettait à l'apprentissage et le maître savait enseigner.

Puis, les temps d'ignorance et d'orgueil sont venus :

« *Tempora si fucrint nubila...* »

et les arts n'ont plus eu d'amis. Le consommateur a remplacé le connaisseur.

M. Perrichon est né.

Il y a au fond de chacun de nous un M. Perrichon qui sommeille. Méfions-nous de M. Perrichon. M. Perrichon c'est M. Prudhomme, voyageur. Aujourd'hui il ne se contente plus de « contempler l'homme du haut de la Mer-de-glace ». On lui a tellement, répété qu'il fallait voyager au loin, qu'il voyage et très loin. Et, naturellement, il veut rapporter chaque fois quelque chose « du pays ». C'est lui qui achète à Tanger des poignards marocains fabriqués à Paris, à Pékin des réveils-à-musique jouant des airs « chinois » fabriqués en Allemagne et c'est lui qui, au retour, se fera construire à Chatou un chalet « genre arabe ». Devant cette inconscience d'acheteur, l'artisan indigène devient vite un camelot sans vergogne. C'est l'encouragement à la dépravation du goût.

Il faut réagir. Certes, tout le monde n'est pas artiste et il n'est pas facile d'éduquer la foule. Mais ici, on peut éduquer l'artisan, et lorsque l'acheteur pourra comparer deux éventaires, l'un de camelote banale et l'autre de simplicité consciencieuse, nul doute que la petite flamme que chacun porte en soi s'éveillera d'elle-même. Je crois inutile, à côté du résultat moral, intellectuel, ainsi obtenu, d'insister sur le résultat pratique inévitable d'une sage vulgarisation qui, laissant aux riches amateurs les chefs-d'œuvre coûteux, mettrait l'œuvre d'art à la portée de tous et assurerait à l'artisan un profit matériel des plus encourageants.

Nous ne poursuivons pas ici de chimère. Il n'est pas en notre pouvoir, nous le savons bien, de changer les conditions, les nécessités de notre existence moderne. L'accroissement des besoins, une consommation dévorante provenant de la diffusion de la fortune, ne laissent plus assez de temps à l'artisan, ont troublé son goût. Mais il faut que des hommes de bonne volonté s'attachent à sauver du naufrage ce qu'on

peut sauver, ce qu'il *faut* sauver : le beau modèle pris dans le milieu, la saine inspiration puisée dans le génie de la race.

Les beaux modèles, leur sauvetage est dans les plus chères préoccupations des « Amis du Vieux Hué ». L'inspiration est plus difficile à inculquer. Qu'on y prenne garde, l'éducation artistique est une chose délicate, à laquelle il ne faut toucher qu'avec précaution pour ne pas la fausser. Un mauvais aiguillage, même le mieux intentionné, peut compromettre le goût de plusieurs générations, perpétuer la décadence qu'on se proposait d'enrayer, et donner comme résultats ces horreurs de meubles français sculptés à l'annamite, ces « interprétations » lamentables que nous avons déjà malheureusement trop vues partout, toutes choses qui sont des chefs-d'œuvre de mauvais goût, des erreurs impardonnables, des blasphèmes d'art ! Surtout, gardons-nous de chercher le modèle, l'inspiration, aux pages de ces lourds albums, soi-disant de styles, où l'épaisse « Kultur » teutonne, qui gâche tout, a compilé à l'usage des gens pressés tous les plus lourds pastiches anciens et modernes, du meuble au bâtiment.

L'œuvre d'art doit être un effort personnel, ou ne pas être.

C'est à dessein que je parle ici surtout de l'artisan et non de l'artiste. C'est qu'il s'agit de l'Annam et qu'il faut savoir borner ses ambitions, puisque nous nous sommes flatté de ne pas poursuivre de chimère. L'artisan, c'est l'artiste en germe. Celui-ci, nous l'avons dit, sortira de celui-là. Là, comme ailleurs, il faut prendre garde à ne pas faire de déclassés. Combien avons-nous vu en France d'artistes médiocres et besogneux, pleins d'amertume et de rancœurs, qui eussent fait des artisans excellents accomplissant dans l'aisance une œuvre de joie.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'Art est nécessaire à la vie d'un peuple. C'est mieux que la manifestation de son bien-être. L'Art, c'est la pierre de touche d'une civilisation. Si toute l'antiquité n'était là pour nous prouver que Phidias fut aussi grand qu'Alexandre, qu'Appollo fut aussi glorieux qu'Archimède, les plus puissants Pharaons seraient inconnus sans leurs monuments — nous aurions hélas ! des preuves plus récentes, plus douloureuses, nous aurions l'émotion qui a étreint le Monde devant la destruction de nos chefs-d'œuvre par une horde de barbares à qui ce geste seul suffirait pour dénier toute civilisation. J'irai plus loin : je dirai que l'Art est l'égal moral de la Science et, avec elle, l'expression supérieure, honorée partout, de notre humanité. Comme la Science, il permet à cette humanité toute entière, au-dessus de toutes les divisions internationales, politiques et religieuses, de communier dans un idéal commun. C'est pour cela qu'il faut le respecter partout où il se trouve et n'y toucher qu'avec prudence. C'est pour avoir voulu souiller la Science et l'Art, autant que pour leurs assassinats, que les « Boches » se sont mis au ban de l'humanité.

PROJET POUR L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMISSION ARTISTIQUE DES A. V. H. ⁽¹⁾

Par L. CADIÈRE,

des Missions Etrangères de Paris.

La Société des A. V. H. se propose, entre autres buts, d'étudier les manifestations de la vie artistique à Hué, et, d'une façon plus générale, de faire connaître les beautés de la capitale.

Deux moyens semblent de nature à tendre à la réalisation de ces desseins.

Les pagodes, les palais, les temples familiaux surtout, les maisons particulières des riches Annamites, des mandarins, des princes, renferment encore beaucoup de trésors artistiques; vieux meubles, bahuts, incrustations, panneaux sculptés, ivoires, coffrets, porcelaines, peintures sur papier ou sur soie, émaux cloisonnés ou non, faïences émaillées, etc. Il importe d'étudier tous ces objets, de les décrire, de les faire connaître en les reproduisant par la photographie ou par le dessin.

Mais pour les étudier, il faut les connaître, il faut qu'ils deviennent accessibles.

Il faudrait donc organiser tout d'abord un service de renseignements artistiques : on dresserait la liste, en premier lieu, des pagodes qui présentent un intérêt artistique, soit à Hué, soit dans les villages environnants; on noterait aussi que telle grande famille, tel collectionneur, a tel ou tel objet digne d'être signalé ou d'être étudié. Bien entendu, on ne le ferait qu'avec l'autorisation expresse des possesseurs

(1) Aussi bien dans l'article qui précède : *Quelques réflexions sur un enseignement d'art en Annam*, par M. E. Gras, que dans une conférence donnée par M. Orband à l'Enseignement Mutuel de Hué, il a été émis des idées dont la Société des Amis du Vieux Hué s'est proposé d'assurer la réalisation pratique. Dans ce but, quelques membres de la Société se sont réunis le 20 octobre. C'est dans cette réunion qu'a été lue la présente note, que l'on a décidé d'insérer dans le Bulletin.

de ces objets, et, pour cela, il serait bon de faire leur éducation c'est-à-dire qu'on leur ferait comprendre le but que nous nous proposons, que ce n'est pas pour les déposséder le moins du monde, mais pour que l'on connaisse et admire au loin les choses précieuses qu'il y a dans le pays, que cette publicité donnée aux objets qu'ils possèdent en augmentera le prix dans le cas où ils voudraient s'en défaire, et toutes autres considérations capables et de les toucher et de les rassurer. Dans ce but, les exhortations de nos collègues annamites nous seront d'un grand secours. Au besoin, on pourrait rédiger une petite brochure, en annamite vulgaire et en caractères chinois, que l'on distribuerait dans la classe dirigeante : vieux mandarins retraités, riches commerçants, familles princières, etc.

Pour dresser la liste des pagodes dignes d'être étudiées, il serait bon aussi d'organiser des promenades artistiques. Ce ne serait tout d'abord que des voyages d'explorations, d'investigations : chaque groupe devrait donc se composer de deux ou trois membres tout au plus. On se partagerait les quartiers de Hué et les villages environnants. On ferait avertir officiellement les autorités de tel village que tel jour on viendrait visiter les pagodes du village, communales et privées, et qu'on voulut bien fournir aux visiteurs toutes les facilités voulues.

Ces renseignements, obtenus pour ainsi dire en service commandé, n'empêcheraient pas les renseignements venus de sources privées et tout à fait bénévoles.

Une fois que cet inventaire sommaire des richesses artistiques de la capitale serait amorcé — je dis amorcé, car il ne serait pas nécessaire d'attendre qu'il fut complet — on procéderait à son utilisation pratique.

Pour ce qui regarde la sculpture sur bois, on continuerait la collection déjà commencée, et on prendrait l'estampage de tous les motifs qui peuvent être relevés, en les classant par pagodes. Ce qui ne pourrait pas être estampé serait rendu par la photographie ou le dessin, par exemple les panneaux sculptés en ronde bosse, en haut-relief ou à jour, les bouts de poutres, les charpentes ouvragées, etc. Il en serait de même d'ailleurs des porcelaines, cuivres, meubles, etc., qui pourraient se trouver dans chaque pagode.

On aurait ainsi l'inventaire détaillé des objets d'art contenus dans chaque pagode. Chaque inventaire pourrait faire, avec une petite notice historique et descriptive, avec, au besoin, un croquis, un plan d'ensemble, ou même une ou deux aquarelles, pourrait faire, dis-je, la matière d'une notice intéressante pour notre Bulletin. La pagode pourrait être aussi le but d'une visite générale de la Société.

Bien entendu, on n'étudierait pas que les pagodes, au point de vue de la sculpture, mais on comprendrait aussi, dans les recherches de la

Société, les maisons particulières, à condition, bien entendu, que les propriétaires n'y mettent pas d'obstacle.

Pour certaines catégories d'objets, il serait bon d'organiser des expositions.

La région de Hué est très pauvre en fait de production artistique. Nous n'avons pas ici, comme au Tonkin, ces nombreux fondeurs, ces incrusteurs, ces tisseurs ou brodeurs sur soie, ces nielleurs, ces fabricants de meubles, qui peuplent des villages entiers. La population de Hué draîne, au point de vue artistique, la production du Tonkin ou des autres provinces de l'Annam. Elle produit fort peu.

On pourrait toutefois essayer d'organiser des expositions des quelques rares objets fabriqués dans le pays : peintures sur verre ou sur papier, stores, parasols rituels, objets de culte, surtout sculptures sur bois.

Mais les expositions fructueuses seraient surtout des expositions d'objets d'art anciens que l'on pourrait grouper par catégories : par exemple une année on exposerait les porcelaines ; telle autre année les meubles, ou les incrustations, ou les émaux, etc...

Il ne faut pas se dissimuler la grosse difficulté qu'il y aura à faire sur ce point l'éducation de la population annamite : exposeront ceux-là seulement qui voudront se défaire de quelque objet, et espéreront en tirer, à l'occasion de cette exposition, le double ou le triple de sa valeur réelle ; et ceux-là se décourageront dès qu'ils verront qu'ils n'ont pas obtenu ce qu'ils espéraient. Quant à ceux qui ne veulent pas vendre, ils ne comprendront pas pourquoi ils exposeraient aux yeux de tous ce qui leur appartient. Il faudra encore longtemps pour que l'on décide les collectionneurs — disons plutôt, les possesseurs — annamites à faire ce que font les collectionneurs européens, qui organisent tant de riches expositions rétrospectives.

Cette éducation artistique se fera peu à peu, par des brochures, comme il a été dit plus haut, par des conversations particulières, par la distribution de quelques récompenses, de quelques primes, de simples diplômes, La coopération de nos collègues annamites nous sera, pour cela, d'un grand secours.

Ces expositions fourniraient bien en tendu l'occasion de photographier ou de dessiner les objets qui le mériteraient, toujours avec l'autorisation des possesseurs, et à côté des documents fournis par la sculpture, on aurait d'autres séries de documents relatifs aux divers arts.

Inutile de faire observer que ces collections de documents, et les expositions elles-mêmes, permettraient à ceux de nos collègues que ces études intéressent de faire des travaux d'ensemble sur l'art annamite et ses diverses manifestations.

Tout ce qui vient d'être dit concerne ce que l'on peut appeler l'inventaire et l'étude des richesses artistiques de Hué. On peut le résumer en quelques propositions :

a. — Organiser des promenades, à deux ou trois, dites promenades de recherches, pour visiter les pagodes des environs de Hué, et noter celles qui présentent quelque intérêt artistique.

b. — Dresser, autant que ce sera possible, une liste des objets artistiques conservés dans les pagodes ou temples particuliers, et dans les maisons particulières.

c. — Continuer la collection d'estampages des panneaux sculptés des temples, pagodes, palais, maisons particulières.

d. — Commencer une collection de photographies ou de dessins des objets artistiques mentionnés plus haut.

e. — Organiser des expositions d'objets artistiques, soit de fabrication courante, soit surtout anciens, appartenant à des pagodes ou à des particuliers.

f. — Faire, par des causeries individuelles ou par des écrits, l'éducation de la population lettrée annamite, afin qu'elle comprenne notre œuvre et y collabore sans arrière-pensées.



On peut dire que chacun de nos bulletins s'efforce de faire connaître quelques-unes des beautés de la capitale de l'Annam. Il serait bon cependant de consacrer à ce sujet un numéro spécial.

Ce numéro aurait pour titre par exemple : *Hué pittoresque*.

On éviterait de traiter, tout au moins d'une façon approfondie, les sujets qui sont de nature à nous fournir, par eux-mêmes, la matière d'un bulletin entier, par exemple : le palais, les tombeaux. Ce serait nous boucher la route pour plus tard. On ne s'occuperait que des sujets qui, groupés, forment un ensemble digne d'attirer l'attention, mais qui, isolés, présentent une importance tout à fait relative. Cela ne veut pas dire que nous devons, à cause de cela, écarter tout dessin, toute photographie ayant trait à ces sujets réservés. D'avoir donné une image du **Ngô-Môn**, ou de la porte **Hiên-Nhơn**, par exemple, ne nous empêchera pas de consacrer plus tard un numéro entier au palais. Il restera bien assez de matière, dans un sujet si vaste.

Les principaux chapitres de ce bulletin pourraient être :

a. — La citadelle, murailles et miradors.

b. — Fleuves et canaux, ponts anciens et modernes, barques et sampaniers, grand fleuve, embarcadère du **Thư-ong-Bạc** ; arroyo de **Phù-Cam**, ses ponts, ses embarcadères, ses grands arbres ; canal de **Đông-Ba**, agglomérations de barques, pagode du coin du canal ; port de **Bao-Vinh**, jonques, bacs ; ponts du Canal impérial, ponceaux en briques des environs de **Huế**, etc., etc.

c. — Temples et gagodes, pagodons, pierres sacrées, **arbres sacrés**, etc., etc.

d. — Portes et portiques, écrans et toitures, portes en bois ouvragées ; portails en briques, officiels ou particuliers, moussus et lézardés ; piliers de temples ou de pagodes ; écrans du **Co-Mật** ; décors des arêtes faîtières, etc., etc.

e. — Routes et marchés, échoppes et boutiques, types et métiers. Chinois, Malabars, Annamites ; peintres sur verre, marchands d'objets en cuivre, forgerons, éventailistes, fabricants de stores et de parapluies, etc., etc. ; — tireurs de pousse, marchands de cocos ou de thé, marchandes de soupe, marchands de berlingots, changeuses, barbiers et cureurs d'oreilles, mendiants, boys, ménagères, *nhà quê* endimanchés, notables de villages en goguette, marchands de légumes et de poteries ; Européens, *con gái* interprètes, mandarins ; éléphants et cornacs, *lính* ; aveugles et devins, etc., etc.

f — Fêtes et cérémonies, enterrements, cortège royal, etc.

g — Promenades et sites; promenade nocturne; routes de **Thiệu-Trị**, de **Tự-Đức**, la prise des eaux, etc.

h. — Théâtres, comédiens et danseuses, musiciens.

Ce n'est qu'une liste incomplète, qui n'a nullement la prétention d'être un cadre rigide. La plus grande latitude serait laissée à l'imagination des collaborateurs.

Ces sujets, ou d'autres, seraient traités d'une double façon : le bulletin comprendrait une partie texte et une partie illustration.

Dans la partie texte, les sujets seraient décrits au point de vue pittoresque, artistique, littéraire, en laissant de côté, ou en ne faisant que mentionner en passant, le côté historique ou scientifique, la description minutieuse. Cette partie texte serait d'ailleurs fort réduite : ce ne serait qu'un fil servant à relier les illustrations.

Celles-ci seraient très abondantes. On ferait appel à la bonne volonté de tous les artistes de la Société et de ceux qui ont bien voulu nous assurer leur concours. Tout le monde serait « mobilisé ». Chacun travaillerait suivant sa fantaisie, tout en voulant bien accepter une ligne de consuite fort large. Tous les genres seraient acceptés : peintures, aquarelles, dessins, photographies, croquis, silhouettes, pochades, etc., en un mot tout ce qui pourrait faire ressortir un des si nombreux aspects pittoresques de Hué. Le côté pittoresque de la publication serait même accru si on faisait une certaine place à des dessins ou peintures traités purement à la façon annamite.



ÉPHÉMÉRIDES ANNAMITES (1)

Par R. ORBAND,

Administrateur des Services Civils.

11 août 1915. — 1^{er} jour, 7^e mois, 9^e année de Duy-Tân. Offrandes à l'occasion de la venue de l'automne. *Thu-Hường* 秋享. Ces offrandes sont :

1° Temple *Triệu-Miêu* 肇廟 (autel unique) : un bœuf, un bouc, un porc, un plateau de riz glutineux, un plateau d'aliments, des aliments contenus dans les *biên, đậu, phở, quỉ, dăng, hình* (voir ces objets de culte B.A.V.H., 2^e année, n° 2, Planche XXVI), des fruits, du papier doré, de l'encens, des bougies, du bois odoriférant, du thé, du bétel, de l'alcool.

2° Temple *Thái-Miêu* 太廟 (9 autels) ; à l'autel principal : un buffle, un bouc, un porc, un plateau de riz gluant; aux 8 autres autels: un porc, un plateau de riz gluant, un plateau d'aliments, des *biên, đậu, etc...*, des fruits, du papier doré, encens, bougies, bois odoriférant, thé, bétel, alcool.

3° Temple *Hưng-Miêu* 興廟 (autel unique). Mêmes offrandes qu'au *Triệu-Miêu*.

4° Temple *Thê-Miêu* 世廟 (1 autel principal et 5 autels secondaires). Mêmes offrandes qu'au *Thái-Miêu* pour l'autel principal, et qu'au *Triệu-Miêu* pour les 5 autres autels.

5° Temple *Cung-Miêu* 恭廟. Mêmes offrandes qu'au *Triệu-Miêu* 肇廟.

Sa Majesté, lorsqu'Elle est à Hué, officie au *Thái-Miêu* ; étant, cette année, en villégiature à *Cù-ra-Tùng*. Elle s'est fait remplacer par un Prince. Pendant les cérémonies, les musiques jouent. Les Princes et les mandarins de la Cour font des lạy.

19 août 1915. — 9^e jour, 7^e mois, 9^e année de Duy-Tân. Fête de *Vạn-Thọ* 萬壽. Anniversaire de la naissance de Sa Majesté.

Trois jours avant la grande cérémonie, le Ministère des Rites présente à l'Empereur deux invocations pour l'annonce du sacrifice (*kỳ-cáo* 祇告), destinées l'une à l'autel de gauche (*lả-án* 左案) du temple Phụng-Tiên 奉先, l'autre au Cung-Miêu 恭廟.

Le matin de l'avant veille de la fête, les offrandes suivantes sont présentées : 1° au second autel de gauche (*lả-nhị* 左二) du Phụng-Tiên et au Cung-Miêu : un porc, riz gluant, aliments cuits, riz, papiers votifs, cierges, thé, bétel, alcool ; 2° aux autels : principal (*chánh-án*), premier de gauche (*lả-nhứt-án*) et premier de droite (*hữu-nhứt-án*) du Phụng-Tiên : papiers de culte, cierges, encens, thé, bétel, alcool. Des Princes ou Tòn-Tưóc officient à ces autels. Lecture de l'invocation (*chúc-vấn*). Une seule libation. Dans l'après-midi, Sa Majesté, vêtue de la robe à longues manches (Thanh-Phục) 盛服, se rend aux palais de Ninh-Thọ 寧壽 et de Trường-Ninh 長寧, pour présenter ses salutations à LL. MM. les Reines-Mères.

La veille de la fête, le service des Rites fait installer, dans le palais de Thái-Hòa 太和, une table jaune, une table rouge et les boîtes contenant les souhaits.

Le jour même de la fête se déroule une cérémonie en tous points semblable à celle du Tết 節 (nouvel an, voir B.A.V.H., 2^e année, n° 2, page 228).

Pendant 3 jours, le Cavalier et les portes de la citadelle sont parvoisés. La nuit, des lampions sont allumés et installés tout le long du grand mur de la citadelle, côté Sud.

25 août 1915. — 15^e jour, 7^e mois, 9^e année de Duy-Tân. Tết Trung-Nguyên 中元 où Jour du Pardon des trépassés (Vong nhơn xá tội 亡人赦罪.)

Les livres bouddhiques disent: Autrefois, le jeune Mộc-Liên 木連 étant entré en religion parvint au Nirvana (à la perfection). Sa mère ayant été incarcérée dans un des obscurs cachots, il descendit dans les prisons de l'enfer et réussit à la sauver. Il demanda alors au Bouddha de faire ouvrir, chaque année, à pareil jour, les portes de l'enfer pour que les prisonniers puissent revenir au monde des vivants (thê-gian 世間). Le Bouddha exauça sa prière. Aussi, quand arrive ce jour, offre-t-on aux mânes des ancêtres des objets votifs, du bois d'aigle, des fleurs, des fruits.

Pour la foule des âmes délaissées (chúng-sanh cô-hồn 孤魂), on prépare de la bouillie de riz dite cháo-thí 精施 (bouillie de charité) (1).

(1) M. Paul Giran, dans *Magie et religion annamites*, dit : « Les fêtes de l'automne sont consacrées à la mort ; c'est l'époque des sacrifices funèbres. Cette coutume n'est pas particulière à l'Annam ; elle existe aussi en Chine, où elle remonte à la plus haute antiquité ».

Les Trù-Trì 住持 et Tàng-Gang 僧綱, bonzes de classe supérieure des pagodes d'Etat (Tòn-Sư 尊師) ont spontanément offert de faire des prières (à midi) pour la grandeur et la prospérité de la France et pour son triomphe dans la lutte qu'elle soutient magnifiquement contre son brutal ennemi.

28 et 29 août 1915. — 18^e et 19^e jours du 7^e mois de la 9^e année de Duy-Tân. Fête du Rưóc-Sắc 遼敕 au temple Huệ-Nam-Điện 惠南殿, vulgairement appelé Điện-Hòn-Chén 殿魂殲, et connu par les Européens sous le nom de « Pagode de la Sorcière. »

Cette pagode est située au village de Hải Cát 海葛社, huyện de Hương-Trà 香茶縣, près de Hué, sur la rive gauche du fleuve, en face du tombeau de Thiệu-Trị (Xương-Lăng 昌陵).

C'est un temple du culte taoïste. (Voir plus haut les études de Messieurs Nguyễn-Đình-Hòe : *Le Huệ-Nam-Điện* et Délétie : *La fête du Rưóc-Sắc au temple Huệ-Nam-Điện*).

6 septembre 1915. — 27^e jour, 7^e mois, 9^e année de Duy-Tân. Cérémonies rituelles à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Reine Từ-Minh, femme de Dục-Đức 育德. Le Conseil des Tôn-Nhơn a désigné un Prince ou un Tôn-Tước pour officier au temple Long-Ân 隆恩, la veille du jour de la cérémonie principale. Le matin a lieu le cáo lễ 告禮 (annonce), et, dans la journée, le hoàn-hồn-lễ 黃昏禮.

Le 6 septembre, à 6 heures du matin, Sa Majesté, vêtue de jaune, coiffée du bonnet cửu-long 九龍 (à 9 dragons) et portant la plaque de jade trần quê, se rend au temple. Les Princes et des mandarins de la Cour l'accompagnent. Pendant le chánh-lễ 正禮 (cérémonie principale), Sa Majesté effectue cinq lạy puis se place à côté de l'autel, pour permettre aux Princes et aux mandarins d'accomplir également les lạy conformément aux rites.

Les offrandes sont les suivantes:

a) Pour le cáo-lễ : un plateau hào-soạn contenant du riz cuit et, aliments ; un porc, un plateau à riz gluant ; un plateau ngọc-soạn 玉饌 (divers autres aliments) ; un plateau diêm-lâm (gâteaux) ; deux plateaux quả-phẩm 菓品 (fruits) ; quatre plateaux de di-bò 餡脯 (hachis) ; quatre autres plateaux de gâteau phượng-bình 方餅, viên-bình 圓餅, bài-bình 牌餅 et đậu-bình 豆餅. Ces offrandes ne peuvent être enlevées qu'après le chánh-lễ.

b) Pour le hoàn-hồn-lễ : un plateau de hào-soạn, un porc, un plateau de riz gluant et un plateau de trà-quả 茶菓 (thé et fruits).

c) Pour le chánh-lễ : deux plateaux de hào-soạn, un plateau de trần-tu 珍饈 (aliments exquis), deux porcs et deux plateaux de riz gluant. Toutes ces offrandes-sont faites à l'autel de la feue Reine.

En outre, il est offert un plateau de fruits à l'autel de Thổ-Công 土公 (Génie protecteur du terrain occupé par le temple).

La Reine Từ-Minh est née le 8 septembre 1855, morte le 27 décembre 1906.

Femme de premier rang de Nguyễn-Phúc-Ứng-Chân 阮福膺禎, surnommé Dục-Đức 育德, Mère de Thành-Thái 成泰 (1889-1907.)

Nom de famille : Phan 潘

Titre : Từ-Minh-Hoàng-Thái-Hậu 慈明皇太后.

Sépulture comprise dans An-Lăng 安陵, village de An-Cự 安舊, huyện de Hương-Thủy 香水.

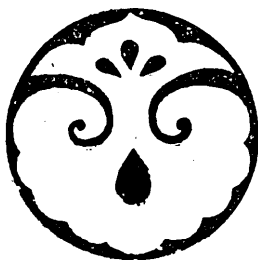
23 septembre 1915 . — 15^e jour, 8^e mois, 9^e année de Duy-Tân 維新.

Fête Trung-Thu 中秋 (du milieu de l'Automne). C'est la fête de la Lune au moment où elle apparaît le plus brillante.

En 16^e année de Minh-Mạng (1835), il fut décidé que des offrandes seraient faites aux pagodes royales : encens, cierges, bois d'aigle, thé, etc... Un Tôn-Tước officie. Pas de chúc-văn. Une seule libation.

Suivant une vieille coutume, dans les villages, filles et garçons se réunissent le soir et chantent des chansons d'amour.

Les maisons sont ouvertes ; on y peut pénétrer librement. C'est une occasion de festoyer et de boire.



NOTES, DISCUSSIONS, RENSEIGNEMENTS

LISTE DES COMMANDANTS DE LA GARNISON DE HUÉ.— Monsieur le Commandant actuel des troupes de la Garnison de Hué a bien voulu communiquer à notre Président la liste des officiers qui ont en, depuis 1884, le commandement des troupes à Hué. Malgré quelques lacunes de peu d'importance, cette simple énumération rendra service aux historiens qui voudraient étudier la période de l'occupation française. Nous exprimons notre reconnaissance à son auteur.

MM. GUERRIER, Colonel, du 16 août 1884 au ? 1884.

PERNOT, Lieutenant-colonel, du ? 1884 au 19 juillet 1885.

PRUDHOMME, Général, du 20 juillet 1883 au 31 mars 1886.

MUNIER, Général, du 1^{er} avril 1886 au 27 octobre 1886.

BOILESVE, Lieutenant-colonel, du 28 octobre 1886 au 21 novembre 1886.

CALLET, Colonel, du 22 novembre 1886 au 25 avril 1888.

PERNOT, Colonel, du 26 avril 1888 au 30 octobre 1888.

CHAUMONT, Colonel, du 31 octobre 1888 au 15 août 1889.

DOMINÉ, Colonel, du 16 août 1889 au ? 1891,

DE TRENTINIAN, Lieutenant-colonel, du ? 1891 au 15 mars 1892.

GOBERT, Chef d'escadron, du 16 mars 1892 au 20 avril 1892.

BAUJEUX, Commandant, du 21 avril 1892 au 30 octobre 1892.

MARTIN, Commandant, du 31 octobre 1892 au 30 novembre 1893.

BUVIGNIER, Commandant, du 1^{er} décembre 1893 au ? 1895.

ROBERT, Commandant, du ? 1895 au 11. mai 1897.

MICHALLAT, Commandant, du 12 mai 1897 au ? 1898.

L OMBART, ? , du ? 1898 au 5 juin 1898.

BOUTROIS, Commandant, du 6 juin 1898 au 17 mars 1899.

ROBERT, Commandant, du 18 mars 1899 au 16 février 1901.

BAUDOT, Commandant, du 17 février 1901 au 30 septembre 1902.

CORNUEL, Commandant, du 1^{er} octobre 1902 au 21 novembre 1904.

COMTE, Lieutenant-colonel, du 22 novembre 1904 au 15 mai 1906.

BENOIT, Lieutenant-colonel, du 16 mai 1906 au 5 juillet 1907.

NICOLAS, Lieutenant-colonel, du 6 juillet 1907 au 26 février 1908.

BILLECOQ, Commandant, du 27 février 1908 au 15 juin 1909.

BOUËT, Commandant, du 16 juin 1909 au ? avril 1911.

CLUZEAU, Commandant, du ? avril 1911 au 18 mai 1912.

MOREAU, Commandant, du 19 mai 1912 au 12 septembre 1914.

MERCAJOUR, Commandant, du 13 septembre au 20 décembre 1914.

CHANGEUX, Capitaine, du 21 décembre 1914 au 23 février 1915.

LA STATUE ET LES AUTRES SCULPTURES CHAMES DE GIAM-BIËU. Notre collègue M. E. Gras raconte, plus haut, avec beaucoup d'humour et de pittoresque, les péripéties du sauvetage de la statue chame de Giam-Biëu. Il est bon d'en

donner l'état civil, tel que nous le trouvons dans les publications de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

« *Note sur l'existence de ruines à Giam-Biêu (Thịa-Thiên).*

« Je dois le signalement de ces ruines à l'obligeance de Mgr. Caspar, évêque de Canathe, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale.

« Elles sont situées au S.-O. de la Citadelle de Hué, sur le territoire du village de Giam-Biêu, canton de Long-Hồ. Pour y accéder, il faut remonter la rive gauche du fleuve Hưong-Giang, passer le bac en amont du village d'An-Ninh et du Quốc-Tử Giám, et suivre pendant 7 ou 800 mètres la rive droite de la rivière qui conflue au bac. Les ruines sont situées dans un isthme très étroit, qui constitue une véritable curiosité géologique. La rivière d'An-Ninh reçoit un peu plus loin un ruisseau torrentiel, comme tous ceux de la région, et qui descend des montagnes voisines. Or, bien que le confluent soit à 2 ou 400 mètre au delà, les deux cours d'eau ne sont séparés que par une étroite muraille d'argile alluvionnaire, qui, en un point, n'a pas plus d'une douzaine de mètres de largeur.

« Cette digue étroite subsiste, paraît-il, depuis fort longtemps, malgré l'érosion qui semble l'entamer sur ses deux faces. Les riverains expliquent celle extraordinaire résistance par l'influence miraculeuse de la divinité chame, dont le tronc mutilé subsiste au milieu des ruines.

« Celles-ci consistent en fondalions de murs en briques, dont la trace très nette se voit à la surface du sol. Sur les bords de la rivière d'An-Ninh, un pan de muraille en briques s'écroule dans le lit du cours d'eau. Le sol naturel semble avoir été fortement surélevé.

« Dans un bouquet d'arbres, une statue d'homme est debout, fichée en terre, haute d'un mètre environ ; la tête, les bras et les jambes, à la hauteur des chevilles, sont brisés. Le personnage est obèse, et revêtu d'un pagne identique à ceux des statues trouvées à Trà-Kiêu et déposées au jardin de Tourane. A côté de la statue subsiste la base : les deux pieds, d'une facture assez soignée, sont posés sur un socle carré portant aux coins antérieurs deux tenons en pierre de forme cylindrique, qui vraisemblablement sont les bases de deux colonnettes figurant peut-être deux bâtons et soutenant les mains du personnage.

« A côté, une base de linga, ou peut-être un chapiteau ; le bandeau porte un ornement sculpté, assez bien conservé.

« Ces débris sont aujourd'hui l'objet d'un culte de la part des Annamites.

« D'après des renseignements dignes de foi, il y avait là autrefois deux statues, qui, un beau jour, tombèrent dans la rivière, par un écroulement de la berge. On en retira bien une, celle que j'ai pu voir ; mais l'autre, qui serait intacte, est encore dans le lit, ensevelie sous les alluvions.

« Je n'ai malheureusement pas eu le loisir de revenir photographier les débris signalés ci-dessus, ni de vérifier la présence de la seconde statue. »

P. ODEN'D'HAL.

(Dans B.E.F.E.O. II. 1902, p. 105.)

« Ruines à **Giam-Biêu**.

« Ces ruines sont situées au S.-O. de la citadelle de Hué, sur le territoire du village de **Giam-Biêu**, canton de **Long-Hồ, huyện** de **Hương-Trà**. Elles ne consistent qu'en quelques murailles, une statue de *dvārapāla* obèse, en partie brisée, et un fragment de piédestal orné. Une autre statue serait tombée dans la rivière.

« D'après des renseignements qui nous sont parvenus depuis, d'autres débris cams, non signalés dans la note [de M. Odend'hal], existeraient encore en ce point. » (Publications de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. *Inventaire descriptif des monuments Cams de l'Annam*, par H. Parmentier, Tome I, Paris, Ernest Leroux, 1909, p. 512).

On voit où en est la question. Les pans de murs, signalés par M. Odend'hal, ont été précipités dans la rivière ; la statue elle-même a failli disparaître ; les deux pieds, le socle carré, le chapiteau ou base de linga à bande sculptée, tout a disparu dans les eaux ou sous les terres d'éboulis.

En revanche, la statue a changé de sexe, croit-on. Le cas étant grave, on a consulté la Faculté. Après quelques premières mensurations, notre collègue M. le Docteur Gaide, n'a pas osé se prononcer. Le cas devenait passionnant. On a insisté pour que de nouvelles mensurations, plus précises, soient faites, c'est, probablement, une femme.

Voici, d'ailleurs, la note que M. le Docteur Gaide a bien voulu nous communiquer :

« Voici quel est le résultat de l'examen médical de la statue chame, que M. Gras a bien voulu me demander de pratiquer, afin d'en déterminer le sexe.

« Cette statue présente des caractères anatomiques assez marqués pour indiquer, qu'il s'agit, à mon humble avis, d'une femme, et d'une femme enceinte.

« Cette opinion est basée uniquement sur la conformation du thorax et de l'abdomen, puisque la tête et les bras n'existent plus et que toute la moitié inférieure du corps n'est point apparente sous le vêtement qui la recouvre.

« L'étroitesse relative de la partie supérieure de la poitrine qui, bien que assez ouverte, ne possède pas une musculature suffisamment développée pour faire relief, la rondeur des formes et en particulier de la racine du cou, le développement de la région et de la glande mammaires, la forme plutôt cylindrique du tronc, le développement très accusé de tout l'abdomen qui déborde de beaucoup la ligne verticale du sternum et une cambrure lombaire anormale sont bien là quelques-unes des particularités anatomiques et physiologiques du corps d'une femme enceinte.

« Je me crois donc autorisé à conclure que l'artiste a voulu représenter et glorifier sans doute la maternité, la fécondité.

« Bien que incomplète, cette œuvre possède quelques uns des attributs de la beauté, c'est-à-dire la perfection partielle de certaines parties du corps et surtout l'harmonie de leur ensemble (1). »

(1) On pourrait tirer une preuve que la statue est bien une statue de femme de ce fait que les Annamites de la région l'appelaient : Bà Chúa **LỖ** « Madame la Princesse Chame ». Mais on a vu plus haut, *Histoire de la Déesse Kỳ-thạch-phu-nhơn*, que Ravana était traité en déesse par les Annamites de **Thanh-Phước** et par le Ministère des Rites lui-même.

Au fait, la tour qui s'élevait sur l'isthme de Giann-Biêu était peut-être un sanctuaire bouddhique, et le bon « *dvārapāla* obèse » qui en gardait la porte (1) a été condamné, pour quelques peccadilles de portier, pour bavardages ou cancans, sans doute, à renaître dans le corps d'une femme. 'Souhaitons que le cycle de ses transmigrations s'arrête là, et que ceux qui l'ont étudié une première fois ne le fassent pas redevenir homme.

Notre dévoué collègue M. Nguyễn-Đình-Hoè s'était offert à faire faire quelques recherches dans le lit de la rivière pour voir s'il ne trouverait pas la seconde statue que l'on signalait. Ces recherches ont été couronnées de quelques succès. On a retiré du fond des eaux, non sans peine, un seuil de porte, en pierre, et divers fragments d'un grand tympan sculpté, malheureusement en fort mauvais état. Le tout a été transporté devant la salle du Tàn-Thơ-Viện.



SCUPLTURES CHAMES DE THÀNH-TRUNG. - Notre collègue M. Carlotti, Résident de France au Thừa-Thiên, a bien voulu faire transporter devant le Tàn-Thơ-Viện deux pierres sculptées qui se trouvaient sur le territoire du village de Thành-Trung et de Thố-Lại, sur l'arroyo qui joint le fleuve de Hué à la lagune Ouest; et qui lui avaient été signalées par le Rédacteur du Bulletin. Ces pierres étaient, l'une à demi enterrée dans les rizières, l'autre placée devant une des pagodes de Thành-Trung. Les habitants du village n'ont pu dire de quel endroit elles provenaient. Mais il faut remarquer que le village de Thành-Trung, « au milieu de l'enceinte », est situé au milieu d'une vaste enceinte en terre, qui a servi à dénommer plusieurs des villages environnants, et qu'il serait bon d'étudier, au point de vue du site, et au point de vue de l'histoire.

L'une de ces pierres est un élément de pilastre. Le travail est assez grossier.

L'autre, d'un travail plus fin, est un socle de statue ou de colonne, et la décoration en est formée par des pétales de lotus renversées, ou par des feuilles trilobées et délicatement traitées.

Les Amis du Vieux Hué expriment leur reconnaissance à Monsieur le Résident du Thừa-Thiên.

(1) Chacun sait que les *Dvārapāla* sont des divinités gardiennes des temples.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

HOMMAGE AU CAPITAINE ALBRECHT,

Membre de l'Association des Amis du Vieux Hué,

MORT AU CHAMP D'HONNEUR



Messieurs,

Lorsque notre dévoué Rédacteur recevait la lettre qui a été imprimée dans le dernier numéro du Bulletin, et que je vais vous lire, notre ami, le Capitaine Albrecht, qui fut un des membres fondateurs de l'Association des Amis du Vieux Hué, était tombé à son poste d'honneur, et vous verrez tout à l'heure combien glorieusement.

La lettre était datée du 17 juillet 1915, « face à l'ennemi ».

Moins d'un mois après, le 23 août, un autre Ami du Vieux Hué, le Sous-Lieutenant Le Bris (Henri), frère de notre sympathique Secrétaire, m'adressait la lettre que le dernier courrier de France m'a apportée et que voici :

« . . . le 25 août 1915

« Monsieur le Président et Cher Ami,

« J'ai la douleur de vous faire part de la perte que viennent de faire, « les « Amis du Vieux Hué » en la personne du Capitaine Albrecht, « mort le 13 août 1915, au champ d'Honneur.

« Notre ami commandait la 1^{re} Compagnie du 6^e Colonial et était « en Argonne depuis son arrivée en France.

« Le 3 août, j'avais eu le bonheur de le rencontrer à Vienne-le-Châ- « teau au moment où, harassé, il descendait des tranchées boueuses « de la Houyette. Quelques heures après, il revenait aux abris où nous « nous reposions et m'emmenait déjeuner avec lui. C'est accompagné « par le halètement monstrueux des marmites, le sifflement puissant « des bombes, la plainte sinistre des balles que nous avons parlé, avec « quel bonheur! de vous tous, du « Vieux Hué », de Hué tout court « qu'il aimait tant. Vous savez quel esprit fin et avisé avait le Capitaine « Albrecht ; c'était un artiste délicieux, un homme très instruit, à ju- « gement sain ; au point de vue militaire il avait une valeur incontestée.

« Le 11 août, le 6^e Colonial eut à subir une attaque excessivement « violente. Le 2^e Colonial fut appelé à le renforcer et ma Compagnie « fut adjointe à la 4^e C^{ie} du 6^e Colonial (Capitaine Maugin). La ligne de « tranchées à notre gauche était absolument bouleversée et était sans « doute enfoncée par l'ennemi. Nous n'étions donc plus en liaison avec « la 1^{re} Compagnie (Capitaine Albrecht) qui occupait le « *doigt de gant* », « point excessivement difficile à tenir et que notre ami avait tenu. — « Je fus chargé d'assurer cette liaison. J'y parvins après 3 heures de « combat et je rejoignis le Capitaine Albrecht. Notre ami était calme. « Il me serra la main et m'expliqua, en ami, ce qu'il avait fait. Un jour « on saura ce qu'il a fallu d'énergie, de sang-froid et de valeur à cet « homme pour avoir repoussé une attaque d'enfer . . Le 12 août, je le « revis vers 6 h. 1/2 ; il était un peu fatigué. « Il y a exactement, me « dit-il en riant, 100 heures que je n'ai point fermé l'oeil » — Mais son « visage était énergique et son attitude décidée, comme à l'ordinaire. « Il me serra la main, plus fort que de coutume et me dit : « Bonne « chance, Le Bris, vous aurez de l'orage aujourd'hui. Fritz n'est pas « content de son échec d'hier ».

« A 8 heures 1/2, une seconde attaque boche coupa la liaison que « j'avais établie et nous sépara de nouveau. Jusqu'à 16 heures 1/2 nous « tîmes, sous une pétarade effroyable et un marmitage ininterrompu. « Six fois nous chargeâmes à la baïonnette et eûmes le bonheur de

« reprendre 25 mètres perdus. — J'avais perdu 105 hommes sur 140... »
#) « Le 13 au matin, je me hâte de rejoindre le Capitaine Albrecht. Celui-ci venait d'être tué, d'une balle à la tête, m'a-t-on dit.

« Je n'ai pas revu le corps de notre ami. Je n'ai pas pu me découvrir en votre nom devant le cadavre d'un des fondateurs des « Amis du Vieux Hué ». J'ai tenu cependant à vous écrire ce que je sais de ses derniers moments, persuade que ces détails, pas assez précis hélas ! et jetés hâtivement sur le papier entre deux batailles, feront plaisir à tous ses amis de Hué.

« Le Capitaine Albrecht est mort en héros. Sa disparition a jeté la consternation, non seulement dans le 6^e Colonial où il était très apprécié, mais aussi au 5^e, au 2^e, au 1^{er} où il était connu de tous.

« Je vous quitte, Monsieur le Président et cher Ami, en vous demandant d'être mon interprète auprès de tous nos amis.

.

(Signé) Henri LE BRIS

Sous-Lieutenant, 2^e Colonial.

« Vous aurez de mes nouvelles par mon frère. Je vais bien, ai fait déjà, je crois, de « la belle ouvrage » (au moins 10 Boches pour moi) et suis décidé à en faire de meilleure encore. Nous nous attendons à un *gros, gros* coup. A Dieu vat et vive la France !

(Signé) Henri LE BRIS ».

Messieurs,

Je suis assuré de répondre à votre sentiment en adressant un hommage ému, aident et respectueux, à la mémoire du beau soldat qu'était le Capitaine Albrecht, passionné d'art, de littérature et de recherches scientifiques. Il fit parmi les tout premiers adhérents de notre chère Association, et c'est avec un bonheur égal à celui qu'éprouvent tous ceux qu'unissent une indéfectible amitié qu'il recevait, sur le front, notre Bulletin périodique.

Répétons ici, Messieurs, le cri, qu'en tombant en héros, il n'a pas marqué de pousser : « Vive la France » !

R. ORBAND.

Messieurs,

Notre Ami, le Sous-Lieutenant Henri Le Bris qui nous adressa du front la lettre émouvante par laquelle il nous apprenait la mort glorieuse du Capitaine Albrecht, a assisté, en Argonne, aux plus furieux combats que l'on puisse imaginer.

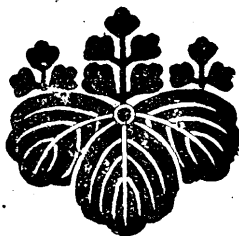
A l'obligeance, habituelle de son frère Eugène, notre Secrétaire, je dois la communication d'une autre lettre de notre ami parlant cette fois à ses parents.

C'est aux cris bien connus de ses frères bretons : « Araok potred ! » « Allez Bretonned ! » que six fois il chargea, restant enfin vainqueur, mettant les Allemands en fuite.

Sa merveilleuse conduite lui a valu les félicitations du Général de Corps d'Armée et une citation à l'ordre de la Division Coloniale.

Félicitons ici notre vaillant Camarade qui lui aussi figure parmi les membres fondateurs du « Vieux Hué ».

R. ORBAND.



Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

